

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12297 - 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

JEUDI 9 AOUT 1984

Un an au Tchad

L'opération « Manta », dont le lancement avait marqué le retour de l'armée française au Tchad, fête son premier anniversaire le 9 août. Trois mille deux cents soldats se trouvent sur le terrain, a précisé, à cette occasion, sur les ondes de France-Inter, M. Charles Heras, en ajoutant : « Nous ne quitterons pas le Tchad tant qu'il y aura un soldat libyen » au sud de la bande d'Aouzou, cette zone frontalière du territoire libyen que l'armée de Tripoli occupe, en fait, depuis plus de douze ans.

Le déploiement d'un cordon sanitaire français dans le Sahel tchadien répondait à plusieurs objectifs. Tout d'abord, empêcher que la « légion islamique » libyenne et ses protégés locaux - les « coalisés » de M. Goukoni Oueddei - s'emparent de N'Djamena à l'occasion d'une offensive appuyée par l'armée régulière de Tripoli. Cette première tâche a été remplie. Le ministre de la défense n'a pas eu tort de rappeler que « sans la présence des forces françaises les Libyens et leurs alliés seraient à N'Djamena ».

Il s'agissait également de mettre fin aux combats. A de rares exceptions près - notamment la destruction d'un Jaguar français en janvier 1984 - cette mission a, jusqu'ici, connu le succès. Paris entendait, en outre, prouver à ses alliés africains, que la France, continuait d'assumer ses responsabilités en participant, militairement, à la défense de l'intégrité territoriale de l'un d'entre eux. Les partenariats africains de la France en ont été rassurés.

L'opération « Manta » avait enfin pour ambition de créer les conditions d'un règlement politique. Sur ce plan-là, la seule présence, un an plus tard, d'un si fort contingent français est un constat d'échec. Une « conférence de réconciliation », prévue en janvier à Addis-Abeba, au siège de l'Organisation de l'Unité africaine, n'a pas pu se réunir. Un autre projet, à Brazzaville cette fois, semble se heurter à de sérieuses difficultés.

En effet, le président Hissène Habré a profité de la protection française pour remettre en route un Etat tchadien en ruine et rallier à sa cause un certain nombre de dissidents, notamment dans le Sud peuplé et riche du pays. De leur côté, les « coalisés » semblent divisés et démoralisés, notamment parce que la Libye leur laisse peu de place dans l'administration du Nord tchadien occupé par son armée.

Paris semblait avoir misé, du moins au départ, sur la quête d'un « troisième homme » susceptible de réconcilier les Tchadiens. Cette recherche était un leurre. Le seul interlocuteur valable reste le colonel Kadafi. Celui-ci ne donnant, pour l'instant, aucun signe de vouloir retirer ses soldats du Nord tchadien, la doctrine officielle de la France voudrait que ses soldats demeurent au Tchad pour une durée encore indéterminée, que le terme d'« empiètement » plaise ou non à Paris.

**ROMPANT
UNE TRÊVE D'UN MOIS**

**L'aviation irakienne
bombarde un pétrolier
près de l'île de Kharg**

(Lire page 22.)

Détournement d'un Airbus iranien

Les dix-huit pirates de l'air exigent de se rendre en France

Un Airbus d'Iran Air transportant trois cent quatre pèlerins musulmans à destination de La Mecque, a été détourné, dans la soirée du mardi 7 août, peu après son décollage de Chiraz, par dix-huit pirates de l'air qui ont ordonné au pilote d'ordre de se rendre à Paris, après avoir entouré son corps d'une ceinture d'explosifs. L'appareil a effectué deux escales de ravitaillement à Bahrein et au Caire et se dirigeait en fin de matinée vers Rome où il n'aurait l'autorisation de se poser sur l'aéroport militaire de Ciampino.

De source officielle française, on déclarait, mercredi matin, tout faire pour éviter que l'appareil iranien se pose à Paris. Des démarches ont été entreprises auprès des autorités italiennes pour qu'elles ne laissent pas repartir l'Airbus, s'il fait bien escale à Rome. On ajoutait que si l'avion iranien parvenait tout de même à se poser sur un aéroport français, les auteurs du détournement seraient immédiatement déferés au tribunal, et qu'il leur serait exact de leur accorder le droit d'asile.

Cette nouvelle opération survient une semaine après celle du détournement d'un Boeing d'Iran Air à Téhéran, et la venue en France de l'Airbus d'Iran Air risquerait fort de détériorer davantage les relations franco-iraniennes, qui sont déjà dans une passe extrêmement difficile. En effet, alors que les enquêteurs français ont mis en cause, mardi, le rôle des autorités iraniennes à la suite de leurs investigations, ces dernières, relayées par la presse, n'ont cessé depuis la conclusion de cette affaire de dénoncer l'attitude du gouvernement français - accusé de donner asile aux « terroristes » de l'opposition iranienne - et de prédir un accroissement de la vague de terrorisme contre les pays occidentaux.

Dans des circonstances analogues, lors des détournements d'un Fokker de la marine iranienne, le 15 juin, et d'un Boeing 727 d'Iran Air, le 26 juin, dont les auteurs, hostiles à la République islamique, avaient également exprimé l'intention de se rendre en France, une violente campagne contre le gouvernement français - complice du terrorisme et de la piraterie aérienne - s'était développée.

Les quatre militaires responsables du premier détournement devaient être « escamotés » par la police française après leur atterrissage à Nice, Paris ne donnant pas suite à la demande d'extradition formulée par Téhéran, car les avions militaires ne sont pas visés par les conventions internationales de La Haye sur la piraterie aérienne. Les deux auteurs du détournement du vol d'Iran Air devaient trouver refuge en Irak, après que Paris ait catégoriquement refusé de les accueillir.

Ces deux affaires amenaient les plus hauts responsables iraniens à prévoir que « l'insécurité régnerait sur toutes les lignes aériennes », si un terme n'était pas mis à ces détournements d'avions iraniens. Ce

promesse se concrétisait, le 31 juillet, avec le détournement d'un Boeing d'Iran Air vers Téhéran. Citant les observations à Téhéran, le correspondant de l'AFP dans la capitale iranienne affirme que l'arrivée à Paris de l'Airbus d'Iran Air ne manquerait pas de susciter une campagne sans précédent contre le gouvernement français, et que, compte tenu de l'accumulation des différends entre les deux Etats, cette nouvelle épreuve pourrait bien amener les deux pays au bord de la rupture de leurs relations.

JEUX OLYMPIQUES

- Nette domination américaine en sports équestres
- Deux médailles de bronze françaises : Michel Nowak (judo) et équipe féminine au fleuret

(LIRE PAGES 8 ET 9
LES ARTICLES DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX.)

L'OCDE ET LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

A la recherche d'une meilleure croissance

De la rigueur, encore de la rigueur. Les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) n'imaginent pas d'autre voie à suivre pour la France. Dans l'étude annuelle qu'ils viennent de publier, ils y expriment nettement leur crainte de voir le pays relâcher son effort sur les prix, sur les rémunérations, sur le pouvoir d'achat. Bref, l'OCDE encourage la France à poursuivre le redressement qui s'est opéré en 1983, mais elle l'avertit des dangers qui la menacent presque en permanence.

L'Organisation internationale part d'une nécessité : celle de rétablir définitivement l'équilibre du commerce extérieur. Cela s'impose à une économie qui s'est largement ouverte à l'étranger puisque le volume des importations représente plus de 21 % de son produit intérieur brut, contre 8 % aux Etats-Unis et 12 % au Japon. Cela s'impose aussi en raison d'un endettement extérieur dont la charge annuelle va aller en augmentant jusqu'en 1988, atteignant près de 90 milliards de francs, contre 66,5 en 1984.

par FRANÇOIS SIMON
Or la France est mal armée pour mener ce combat, la perte de compétitivité de son économie étant flagrante, indique l'OCDE, qui se livre, en la circonstance, à une analyse détaillée du vieillissement de notre appareil de production.

L'administration précédente y est implicitement accusée d'avoir, depuis 1973, laissé le pays se désindustrialiser. La « pyramide des âges » en matériel dans l'industrie « ressemble à celle d'une population sans enfants. De toute évidence, l'industrie n'a pas suivi le courant de modernisation indispensable. Pour redresser la situation, il faut investir et on donne les moyens au secteur productif, en le faisant bénéficier d'un meilleur partage de la valeur ajoutée. Pour cela, il convient de peser sur les rémunérations et donc d'accepter une stagnation du pouvoir d'achat.

Ce sont toujours les experts de l'OCDE qui parlent mais qui ne voient que leur jargon se confond avec celui que tenait le gouvernement de M. Mauroy, du moins depuis le

25 mars 1983 ? Comme s'il était impossible de voir les choses autrement et même de faire autrement. Le nouveau gouvernement de M. Fabius entend-il nuancer ce propos ? On l'ignorait au secrétariat de l'Organisation internationale, où l'étude a été rédigée avant que M. Mauroy donne sa démission et que M. Delors quine la Rue de Rivoli.

Mais toutes les précautions avaient été prises, comme s'il s'agissait de prévenir la moindre velléité de changement de cap : la politique de rigueur actuelle paraît la seule possible ; attention au comportement de rattrapage qui risque de se manifester si les objectifs en matière de prix étaient sensiblement dépassés ; une réduction de la durée du travail doit être subordonnée à une non-augmentation des coûts salariaux ; il convient d'éviter toute action prématurée de relance. Ce sont là les moindres recommandations de l'OCDE.

Que la porte est donc étroite ! D'autant plus que si un assés à un retour aux grands équilibres, cela se fait au détriment de l'activité économique.

(Lire la suite page 20.)

LE SÉNAT ET LE RÉFÉRENDUM

Les non-dits d'un débat faussé

La dévotion, la haine et l'humour : trois tonalités, trois registres dont l'opposition a usé, au Sénat, pour refuser le projet de réforme constitutionnelle, ce référendum sur les réformes souhaitées par M. Mitterrand. M. Etienne Dailly n'a voulu tourner la garde des sceaux, pourtant talentueux, en dérision. M. Jean Lacourret est révisé sous un jour peu « centré » (même si l'argument était parfois) : « Regardez-le !, regardez-le, regardez-le », s'écriait-il, montrant du doigt les socialistes, comme s'il s'agissait de pastiférés. M. Charles Pasqua s'était réservé l'humour, et, en même temps, la clarté, en proposant aux Français de jouer le pouvoir au jeu du « stop ou encore ? ».

C'est cette clarté-là que l'on retiendra, plutôt que l'atmosphère ou l'anecdote d'un débat qui est, certes, resté, pour l'essentiel, sur un terrain très classique, mais qui vaut aussi par ses non-dits.

par J.-M. COLOMBANI

La majorité sénatoriale, sous la houlette de MM. Pasqua et Lacourret, n'a pas mis son drapeau dans sa poche : c'est à ce président-là qu'elle refuse une réforme qu'elle avait, pourtant, elle-même appelée de ses vœux. Les « contradictions » relevées par le garde des sceaux pèsent peu, à ses yeux, au regard de l'opportunité politique.

Le référendum demandé sur l'école n'avait d'autre objet que de contraindre le président de la République à se démettre, après le désaveu que lui aurait infligé le pays sur le projet de loi Savary. M. Mitterrand ayant préféré se soumettre, en retirant ce texte, il ne peut plus être question qu'à dissolution de l'Assemblée nationale, pour renvoyer dans l'opposition une majorité qui n'est plus que « formelle » (M. Lacourret), ou « cliniquement morte » (M. Pasqua).

Tous les autres arguments de ce débat aux cartes biseautées découlent de cet objectif et deviennent secondaires. C'est tant pis pour le vrai problème juridique. Celui-ci n'a été qu'évoqué par les intervenants, après avoir été plus précisément traité par M. Badinter. Il peut se résumer en deux questions : les libertés font-elles partie, comme l'a dit M. Dailly, du « bloc de constitutionnalité » (notamment à travers la préambule de la Constitution), dont la « clé » appartient au Parlement, sous le contrôle du Conseil constitutionnel, et ne risque-t-on pas, en les soumettant à d'éventuels référendums, de les soustraire à ce contrôle et de les détacher de la Charte fondamentale ?

Deuxième question : quel peut être le rôle du Conseil constitutionnel ?

(Lire la suite page 6.)

Automobile : 50 000 emplois devront être supprimés en cinq ans

Dans ses premières constatations, la commission Dalle recommande la mise en place d'un dispositif exceptionnel

Les premières constatations de la commission présidée par M. Dalle, PDG de L'Oréal, chargé par le gouvernement d'un rapport sur l'automobile, donnent le frisson. Les chiffres découlant des travaux de la commission montrent en effet que les mesures classiques (prétraitements, aides au départ) ne pourront suffire pour résoudre les problèmes sociaux de la branche, de même que les mécanismes de financement usuels pour tenter d'alléger le poids de la dette et des charges financières pesant sur les deux groupes français.

Bien qu'extrêmement théoriques, et ne correspondant, selon l'un des membres de la commission, qu'à « approximativement à la réalité industrielle des deux groupes », les estimations chiffrées de la commission Dalle impressionnent.

Dans les cinq années à venir (jusqu'en 1989 inclus), ce sont 50 000 à 60 000 salariés, sur un total estimé actuellement à 235 000 ou 240 000 personnes, qui devraient quitter les deux groupes français, cela en sus des départs naturels, estimés de 1,5 à 2 % des effectifs par an, soit, sur cinq ans, de 18 000 à 24 000 personnes, et compte tenu de l'embauche nécessaire de jeunes (2 400 environ par an, soit 12 000 au total).

La commission a, en effet, estimé qu'il était indispensable que les deux groupes améliorent leur productivité de 7 % par an, ce qui se traduirait par une baisse correspondante des effectifs salariés, en supposant que la production se maintiendrait à un niveau au moins égal à celui de 1983 - ce qui ne sera pas le cas en 1984.

En sus de ces allègements dans le secteur automobile proprement dit, la Fédération des fabricants d'équipements a estimé que, dans ce sec-

teur, 20 000 à 25 000 emplois devraient être également supprimés dans les cinq ans à venir, ce qui porterait le total des allègements d'effectifs nécessaires dans la branche à soixante-dix mille ou à quatre-vingt-cinq mille au minimum (sans tenir compte d'un certain nombre de secteurs comme le pneumatique ou la réparation automobile, également en difficulté).

Face à l'ampleur du problème posé, il est clair que les méthodes classiques, telles les mises en prétraite ou l'aide au départ des salariés, ne peuvent suffire. D'un côté, actuellement à l'étude, de créer pour le secteur une procédure spéciale s'apparentant à la Cassa integrazione italiana (le Mando des 17 janvier et 25 juillet). Une telle solution serait d'autant plus nécessaire que les deux constructeurs, de plus en plus pressés par la mauvaise conjoncture et souhaitant peut-être battre le fer pendant qu'il est chaud, auraient fait savoir qu'il serait utile, voire indispensable, que ces allègements s'effectuent le plus vite possible, notamment dans les dix-huit mois à venir.

VÉRONIQUE MAURUS.
(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

Fleurs

A Cannes, un garçon de dix-neuf ans a tué sa logeuse, non pour le voler, mais parce que, a-t-il expliqué, « elle était juive ». Le mari de la victime était mort en déportation il y a quarante ans.

Amateur d'armes et de souvenirs de l'armée allemande, le meurtrier avait, au moment de l'attentat de la rue Copernic, manifesté bruyamment sa satisfaction.

Jardinier de son état, employé chez un horticulteur, ce nazillon obstiné est passé à l'acte pour des raisons que les psychiatres étudieront. Se rassurera-t-on en concluant à l'acte isolé d'un déséquilibré ?

On peut déjà constater que le terreur des esprits faibles est fort arrosé, ces temps-ci, par les jardiniers du racisme. S'étonnera-t-on si, parfois, y germent et s'épanouissent les fleurs de la haine ?

BRUNO FRAPPAT.



(Lire page 22.)

dossier

Les journaux « populaires » se sont effondrés depuis 1970

Les difficultés de la presse quotidienne parisienne

M. Robert Hersant veut-il réellement vendre « France-Soir » ? Ce serait priver son groupe du quotidien le plus diffusé à Paris (malgré sa chute), et dont il est bien difficile de connaître l'état exact de la gestion (« le Monde » du 8 août). Le cas « France-Soir » n'est toutefois pas à dissocier de la baisse continue de la presse quotidienne éditée à Paris. Un phénomène qui touche surtout les journaux les plus « populaires ».

Le Centre d'études des supports de publicité (CESP) vient de publier les derniers résultats de ses sondages pour la presse (1). La lecture des quotidiens y apparaît en baisse : 55,8 % des personnes interrogées déclarent lire un quotidien (12,1 % au moins un quotidien national, 47,1 % au moins un quotidien régional), contre 57,3 % dans la précédente enquête.

Ce n'est pas un phénomène nouveau : depuis dix ans, l'« audience » de la presse quotidienne (personnes déclarant lire et non acheter un journal) diminue, en particulier pour ce qu'il convient d'appeler les quotidiens nationaux, c'est-à-dire ceux édités à Paris. Entre 1974 et 1984, cette audience est tombée de 7 510 000 lecteurs à 5 787 000, soit une perte de 1 723 000 lecteurs, près du quart (23 %) (2).

Depuis dix ans, aucun titre ancien de la presse quotidienne nationale n'a échappé à la baisse de son tirage et de sa diffusion (c'est-à-dire des exemplaires vendus, au numéro ou par abonnement, ou distribués gratuitement). En 1973, l'ensemble des quotidiens nationaux d'information générale et politique totalisait (pour sept titres) 2 903 602 exemplaires contrôlés par l'Office de justification de la diffusion (OJD) (3). En 1983, la diffusion globale n'est plus que de 2 080 198 pour neuf titres : l'Aurore a pratiquement disparu (intégré au Figaro), mais les trois nouveaux venus (le Matin de Paris, Libération et le Quotidien de Paris) représentent quelque 340 000 exemplaires. Au total, 823 404 exemplaires en moins, soit : 28 % : on retrouve un résultat du même ordre que celui de l'audience.

Mort de deux titres

Ces données recouvrent mal des situations différentes qu'éclairer le graphique que nous publions. Ainsi, les trois « ténors » des quotidiens nationaux sont tous en baisse, mais dans des conditions différentes : le Monde voit sa diffusion diminuer, entre 1973 et 1983, de 4 %, le Figaro de 10 % et France-Soir de... plus de 40 % !

CORRESPONDANCE

Les médias, encore et toujours...

Je suis indigné d'observer, au fil des jours, la complaisance avec laquelle la radio et la télévision nationales se font les porte-voix de l'opposition, le plus souvent sans contrepartie.

Elles ont déjà « enterré » le référendum proposé par le président de la République : « Il n'y aura pas de référendum », entend-on à longueur de journée. Après tout, qu'en savent-elles ?

Après la déclaration de M. Laurent Fabius devant l'Assemblée nationale, je n'ai entendu sur aucune chaîne mentionner l'intervention de M. Lionel Jospin. Son argumentation serrée face aux manœuvres de la droite pouvait donner lieu à réflexion et à commentaires. Non, pas un mot, tandis qu'on nous rassurait les pitieux propos d'un Claude Labbé ;

Après le long numéro exécuté à la télévision par M. Le Pen,

le MRAP a demandé un droit de réponse, afin de réfuter (ou au moins de combattre) les thèses du leader « xénophobe », comme il s'intitule lui-même. Aucune suite à cette légitime requête.

Qui ose encore prétendre que la radio et la télévision françaises sont « aux mains du pouvoir » — on disait du temps de M. Maurry, « du pauvre socialiste-communiste » ?

Ceux qui l'affirment ne seraient-ils pas les mêmes qui envahissent les sondes nationales ?

La gauche a sans doute montré trop de vertu (au sens où l'entend Montesquieu) en se gardant de pratiquer la « chasse aux sorcières », à l'instar des septennats précédents. L'ennui, c'est qu'il nous faut inaugurer le bouillonnement de ces mêmes sorcières !

PIERRE TABART (Douai)

Telle est la leçon à tirer, en effet, d'une observation des chiffres dans cette dernière période : si la presse quotidienne parisienne se porte mal en général, les journaux « populaires » se sont effondrés. Ils semblent avoir mal supporté la concurrence accrue de la presse magazine et, surtout, des grands moyens de communication audiovisuels, dans un pays où, traditionnellement, on lit bien peu. Phénomène purement français, et même parisien : la presse quotidienne régionale, aux taux de pénétration parfois impressionnants (Alsace), n'a pas connu pareille chute.

En 1970, cinq titres pouvaient être classés dans les quotidiens « populaires », c'est-à-dire recrutant une majorité de leurs lecteurs dans les milieux les plus modestes : France-Soir (968 927 exemplaires diffusés), le Parisien libéré (749 699), l'Aurore (318 299), Paris-Jour (246 236), l'Humanité

(145 722) : soit, en tout, 2 328 883 exemplaires. Treize ans plus tard, deux titres ont disparu : l'Aurore — qui baissait régulièrement — a été absorbé, à partir de 1978, par le Figaro, sans que celui-ci, lui-même en baisse régulière jusqu'en 1980, récupère son lectorat ; Paris-Jour, l'héritier de France-Tireur, est « suicidé » le 27 janvier 1972 par son propriétaire, M. Simone Del Duca, à la suite d'une grève de la rédaction, alors que le titre avait passé de 96 654 exemplaires en 1960 à 259 395 en 1971 (5,3 % d'augmentation sur l'année précédente).

Les trois autres titres ont vu, d'autre part, leur diffusion considérablement diminuer. Celle de France-Soir a baissé de plus de moitié (418 830 à l'OJD de 1983), et celle du Parisien libéré, qui a chuté radicalement lors de la grande grève des ouvriers du Livre en 1975, a retrouvé à peine 45 % de son niveau antérieur (340 741) ; c'est encore

l'Humanité, dont la diffusion est certes beaucoup plus modeste et qui bénéficie des efforts de ses militants, qui a été le moins touché : 25 421 exemplaires de moins qu'en 1970, soit tout de même 17,4 % de baisse.

Pour ces cinq titres, ce sont 1 499 010 exemplaires en moins, soit une chute de 62 %. Des lecteurs perdus pour les quotidiens.

La baisse de fin de semaine

À côté de cette hémorragie, la création des trois « petits » titres de la presse quotidienne parisienne ne fait pas le poids. D'abord, le lectorat n'est pas le même, il concerne plutôt la clientèle traditionnelle des autres quotidiens (le Figaro, le Monde...). D'autre part, le Matin de Paris et le Quotidien de Paris ont recon-

mené à baisser après l'embellie de 1981 ; seul Libération poursuit son ascension et devrait dépasser en 1984 les 100 000 exemplaires, selon l'OJD.

Un autre phénomène inquiète les éditeurs de quotidiens nationaux : la baisse des ventes, dans la capitale, entre le lundi et le samedi. Seuls des quotidiens ayant opéré pour une formule magazine de fin de semaine ont renversé la tendance : les chiffres à la hausse du Figaro s'expliquent par les performances du Figaro-Magazine ; mais la diffusion du quotidien baisse aussi sur Paris du lundi au vendredi et d'année en année.

Le changement politique de 1981, en apportant un surcroît d'exemplaires à cinq titres (le Matin de Paris, le Figaro, le Monde, le Quotidien de Paris, Libération) par rapport à l'année précédente, n'a donc été qu'un feu de paille et non un phénomène capable de renverser la tendance lourde des quinze dernières années. Les journaux « populaires » n'avaient du reste pas profité de ce regain d'intérêt éphémère et relatif.

YVES AGNÈS.

(1) Trois vagues d'enquêtes entre octobre 1983 et juin 1984 : 16 415 personnes interrogées lors de la dernière vague ; 11 quotidiens nationaux et 73 régionaux ont été étudiés.

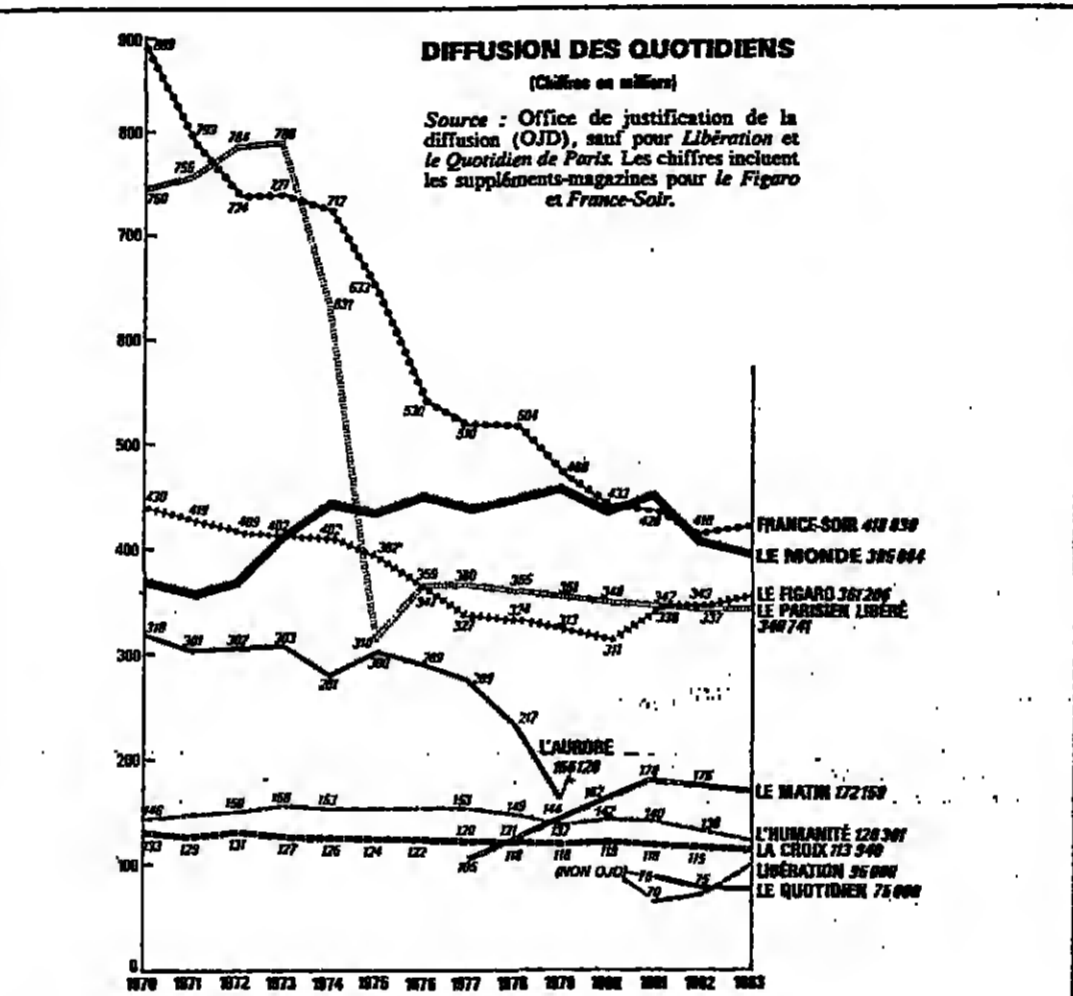
(2) Le Monde, le Figaro, le Parisien libéré, France-Soir, l'Humanité, le Croix, l'Aurore en 1974, auxquels sont venus s'ajouter pour 1984 le Matin de Paris, Libération, le Quotidien de Paris.

(3) Nous excluons Combat de ces chiffres. L'ancien quotidien d'Henry Snaedja diffusait en 1970 environ 28 000 exemplaires, non contrôlés par l'OJD. Disparu le 3 août 1974, il diffusait alors à moins de 10 000 exemplaires. Le Quotidien de Paris, lancé le 15 février de la même année par M. Philippe Tesson, son ancien directeur en chef, lui avait pris environ la moitié de ses lecteurs.

Les meilleurs millénaires depuis 1962

Table with 3 columns: Titre, Année, Exemplaires (milliers). Rows include France-Soir, Le Parisien libéré, Le Monde, Le Figaro, L'Aurore, Le Matin de Paris, L'Humanité, Le Croix, Libération, Le Quotidien de Paris.

(1) Chiffres non OJD.



Le « France-Soir » de M. Hersant

II. — Les orphelins de Pierre Lazareff

par NICOLAS BEAU

FRANCE-SOIR, comme d'autres, eut rendez-vous avec la succès. Son heure de gloire fut celle des débuts de la V^e République. Le quotidien de la rue Réaumur se vendait alors à plus de 1,3 million d'exemplaires, entre 400 000 aujourd'hui. France-Soir n'a pas trouvé son second souffle. « L'âme du journal flotte », explique un rédacteur.

France-Soir, ce fut avant tout Pierre-Nathan Lazareff, né à Paris le 16 avril 1907 d'une famille d'immigrés juifs de Sassaraye. Il ne dépassa pas le certificat d'études. Sa vocation pour la presse fut, elle, irrésistible : « Le journaliste, disait-il en citant Gaston Leroux, c'est le diable boiteux qui ouvre les toits. » Ce diable d'homme fut, avant la guerre, directeur général de France-Soir, dont le tirage passa en cinq ans de 134 000 exemplaires à 2 400 000. Il prendra, après la guerre, la direction de la rédaction de France-Soir qui succéda, en 1944, à un quotidien né de la Résistance, Défense de la France.

Et Pierrot-les-Bretelles, comme le surnommaient ses rédacteurs, en fera un grand journal populaire : « Le journal avait pour mission de révéler les nouvelles ébauches, raconte Charles Gombault, le second de Pierre Lazareff, dans son livre Un journal, une aventure. Et l'ardent fabuliste communiqua par le patron à tous ses collaborateurs enthousiasmés le mouvement perpétuel. Pierre Lazareff, c'était la vie. »

Enrhumé aussi Jean-Claude Lamy, qui entra, jeune rédacteur de vingt-trois ans, à France-Soir en 1965 : « Pierre Lazareff était bondissant, multiple, c'était un type facile, et c'était un type facile dans un milieu qui n'est le plus des gens simples, il restait toute sa vie sensible aux malheurs de Margot. »

Le journalisme qu'il pratiqua dépassa ce stade larvaire en donnant la parole à des auteurs capables de hausser le reportage à un genre littéraire (1). Années glorieuses « Cin-

quante ans. « Les services l'ont emporté sur la direction », explique Richard Liscio qui, faute de moyens, démissionna de son poste de rédacteur en chef en octobre 1981. « Je sentais l'effacement de la ligne quand je rentrais dans la salle de rédaction, simplement parce que j'étais un homme nu qui tentait d'apporter quelque chose. » Le bureau de Pierre Lazareff, devenu une salle de conférences, n'a jamais été occupé depuis sa mort. Aucun homme ne s'est imposé ; la rédaction est restée orpheline de son fondateur.

Les négociations successives entre le Livre et M. Robert Hersant se sont faites, depuis huit ans, au détriment de la rédaction : deux cents journalistes en 1976, cent quarante-sept début 1984 et à peine plus d'une centaine à la fin de l'année. Le service étranger, qui comptait vingt bureaux permanents à travers le monde à la belle époque, est devenu squelettique. Seules les informations générales, service-phare du journal, ont été relativement épargnées ; et, ces derniers temps, assez systématiquement privilégiées : ainsi France-Soir tirait sur un fait divers la jour du discours d'investiture de M. Laurent Fabius devant l'Assemblée nationale : « France-Soir doit rester fidèle à sa formule, un journal de faits divers », affirme le directeur de la rédaction, M. Guy Letellier, qui ajoute : « Le départ des ministres communistes du gouvernement, pour moi, c'est un fait divers. »

Restaient de solides réflexes qui faisaient de France-Soir, en 1976 encore, un journal attirant. Ainsi Vincent Laki, aujourd'hui directeur de la rédaction du Métro, abandonnera-t-il à cette époque l'Express : « Je me suis éclaté alors », résume-t-il, pour partir dans trois mille pages à France-Soir. Mais, à l'arrivée de Robert Hersant durant l'été de 1976, il quitte avec quatre-vingts autres journalistes la rue Réaumur.

Le nouveau directeur, M. Paul Winkler, qui s'est installé dans le faubourg prestigieux de Pierre Lazareff, y restera jusqu'à sa mort, en septembre 1982. Rêve d'une vie pour cet homme de presse, rêve tardif, alors qu'il avait près de quatre-

vingts ans. « Les services l'ont emporté sur la direction », explique Richard Liscio qui, faute de moyens, démissionna de son poste de rédacteur en chef en octobre 1981. « Je sentais l'effacement de la ligne quand je rentrais dans la salle de rédaction, simplement parce que j'étais un homme nu qui tentait d'apporter quelque chose. » Le bureau de Pierre Lazareff, devenu une salle de conférences, n'a jamais été occupé depuis sa mort. Aucun homme ne s'est imposé ; la rédaction est restée orpheline de son fondateur.

Le déclin fut ensuite celui d'un journal victime de sa taille. L'éditeur, major de France-Soir, pléthorique, se divisa avant même la disparition de Pierre Lazareff en 1972. Celui-ci, atteint d'un cancer, n'aurait plus les dernières années de sa vie entre des dans rivaux. « Pierre Lazareff combattait à la fin pour se propre vie, ce qui l'a fait cesser de réfléchir au journal, passé au deuxième plan », explique Charles Soudain, qui fut rédacteur en chef de France-Soir entre 1969 et 1972. A sa mort, les querelles éclatèrent au grand jour, et le va et vient des rédacteurs en chef et des directeurs témoigna de la difficile succession.

Le fait divers

Restaient de solides réflexes qui faisaient de France-Soir, en 1976 encore, un journal attirant. Ainsi Vincent Laki, aujourd'hui directeur de la rédaction du Métro, abandonnera-t-il à cette époque l'Express : « Je me suis éclaté alors », résume-t-il, pour partir dans trois mille pages à France-Soir. Mais, à l'arrivée de Robert Hersant durant l'été de 1976, il quitte avec quatre-vingts autres journalistes la rue Réaumur.

Le nouveau directeur, M. Paul Winkler, qui s'est installé dans le faubourg prestigieux de Pierre Lazareff, y restera jusqu'à sa mort, en septembre 1982. Rêve d'une vie pour cet homme de presse, rêve tardif, alors qu'il avait près de quatre-

vingts ans. « Les services l'ont emporté sur la direction », explique Richard Liscio qui, faute de moyens, démissionna de son poste de rédacteur en chef en octobre 1981. « Je sentais l'effacement de la ligne quand je rentrais dans la salle de rédaction, simplement parce que j'étais un homme nu qui tentait d'apporter quelque chose. » Le bureau de Pierre Lazareff, devenu une salle de conférences, n'a jamais été occupé depuis sa mort. Aucun homme ne s'est imposé ; la rédaction est restée orpheline de son fondateur.

Les négociations successives entre le Livre et M. Robert Hersant se sont faites, depuis huit ans, au détriment de la rédaction : deux cents journalistes en 1976, cent quarante-sept début 1984 et à peine plus d'une centaine à la fin de l'année. Le service étranger, qui comptait vingt bureaux permanents à travers le monde à la belle époque, est devenu squelettique. Seules les informations générales, service-phare du journal, ont été relativement épargnées ; et, ces derniers temps, assez systématiquement privilégiées : ainsi France-Soir tirait sur un fait divers la jour du discours d'investiture de M. Laurent Fabius devant l'Assemblée nationale : « France-Soir doit rester fidèle à sa formule, un journal de faits divers », affirme le directeur de la rédaction, M. Guy Letellier, qui ajoute : « Le départ des ministres communistes du gouvernement, pour moi, c'est un fait divers. »

Restaient de solides réflexes qui faisaient de France-Soir, en 1976 encore, un journal attirant. Ainsi Vincent Laki, aujourd'hui directeur de la rédaction du Métro, abandonnera-t-il à cette époque l'Express : « Je me suis éclaté alors », résume-t-il, pour partir dans trois mille pages à France-Soir. Mais, à l'arrivée de Robert Hersant durant l'été de 1976, il quitte avec quatre-vingts autres journalistes la rue Réaumur.

Le nouveau directeur, M. Paul Winkler, qui s'est installé dans le faubourg prestigieux de Pierre Lazareff, y restera jusqu'à sa mort, en septembre 1982. Rêve d'une vie pour cet homme de presse, rêve tardif, alors qu'il avait près de quatre-

Le fait divers

Restaient de solides réflexes qui faisaient de France-Soir, en 1976 encore, un journal attirant. Ainsi Vincent Laki, aujourd'hui directeur de la rédaction du Métro, abandonnera-t-il à cette époque l'Express : « Je me suis éclaté alors », résume-t-il, pour partir dans trois mille pages à France-Soir. Mais, à l'arrivée de Robert Hersant durant l'été de 1976, il quitte avec quatre-vingts autres journalistes la rue Réaumur.

(1) Voir à ce sujet le livre de Jean-Claude Lamy, Pierre Lazareff à la une, chez Stock.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 698572 F
Tél. : 246-72-23
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
341 F 665 F 859 F 1080 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS
661 F 1245 F 1819 F 2360 F
ÉTRANGER (par messagerie)
383 F 695 F 979 F 1240 F
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
383 F 695 F 979 F 1240 F
SUISSE-TUNISIE
454 F 838 F 1197 F 1530 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnements qui paient par chèque postal (trois vales) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Classements d'adresses définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre le dernier bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
PROCHE-ORIENT
Liban
LES RETROUVAILLES DRUSO-CHÉRIENNES
Israël
ARABES
LIBÉRATION
AMÉRICAINES
DOUR
M. SHIMON PERES

صكنا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Liban

LA REALPOLITIK SEMBLE DOMINER LA SCÈNE POLITIQUE

Les retrouvailles druzo-chrétiennes du Chouf

De notre correspondant

Beyrouth. - Que de chemin parcouru : M. Camille Chamoun au Chouf accueilli à bras ouverts par M. Walid Joumblat...

Le Chouf, c'est, dans l'histoire immédiate, la toute récente bataille de la montagne qui, en septembre dernier, à partir de la victoire du PSP druze de M. Walid Joumblat...

Le Chouf, c'est, en remontant d'un siècle un quart le cours du temps, un massacre encore plus meurtrier : douze mille morts chrétiens, quelques centaines de druzes, en 1860.

Ce qui n'a pas empêché cette région de la montagne de redevenir le berceau de la coexistence harmonieuse intercommunautaire et de le demeurer - à un incident près : le massacre d'une centaine de chrétiens après l'assassinat de Kamal Joumblat, le 16 mars 1977...

MM. Chamoun et Joumblat sont-ils en train de faire passer le Chouf de la coexistence à la concorde après les tragiques événements de l'an dernier, mettant fin au même coup à l'épreuve de force entre leurs deux clans ?

D'abord parce que c'est précisément « son » Chouf et que sa suprématie y est incontestable et incontestée. Ce jeune homme qui a aujourd'hui le vent en poupe et de plus en plus la cote chez les chrétiens eux-mêmes...

Deuxième considération : les druzes n'ont certes pas intérêt à laisser se perpétuer le vide créé dans leur région par l'exode des chrétiens, surtout sur le littoral où il risque d'attirer une poussée chiite qui ferait la jonction entre la banlieue sud de Beyrouth et le Sud tout court.

Enfin, et ce n'est pas le moindre de ses motivations, par tempérament et par conviction, Walid Joumblat est profondément favorable à la pérennité d'un Liban multi-communautaire dont la cohabitation druzo-maronite, singulièrement du Chouf, constituerait la pierre angulaire.

Les Libanais auraient-ils fini par comprendre qu'ils n'ont de salut que dans leur entente ? Il ne faut certes pas exclure des retrouvailles Chamoun-Joumblat une vague renaissance de calcul antipalangaiste de la part de l'un et de l'autre.

Le Chouf n'est qu'un exemple le plus remarquable. Mais la visite de M. Robert Soléman Frangé au président Aminé Gemayel n'est pas moins significative et de la forme que revêt la coopération entre le président de la République et le chef du gouvernement, M. Karame, et des multiples concertations qui ces jours-ci permettent de surmonter les inévitables problèmes surgissant dans un Liban écartelé au fur et à mesure qu'on cherche à le restructurer.

La Realpolitik est décidément à l'ordre du jour à Beyrouth entre des hommes qui, il n'y a guère, étaient souvent atteints de délire.

LUCIEN GEORGE.

Israël

LE MAPAM DONNE UN MANDAT CONDITIONNEL A M. SHIMON PÉRÉS

Jérusalem (AFP). - Le chef de l'opposition israélienne, M. Shimon Pérés, a légèrement accru sa marge de manœuvre dans ses efforts en vue de la constitution d'un cabinet d'union nationale après avoir obtenu, mardi 7 août, un mandat conditionnel de la part du Mapam, l'aile gauche du Parti travailliste.

Ideologiquement partagé sur les risques inhérents à un éventuel cabinet Likoud-Parti travailliste, le Mapam a cependant accepté, au terme d'une session houleuse de cinq heures, que M. Pérés poursuive ses contacts avec la majorité Likoud sortant.

A l'issue de ces tractations, nous verrons, en fonction de l'éventuel programme gouvernemental commun, si nous soutenons ou non un cabinet Likoud-travaillistes, a expliqué M. Victor Chemtov, chef du Mapam.

Cette tactique pragmatique gêne les dirigeants du Likoud, qui complicité ouverte sur un éclatement du Parti travailliste pour présenter une solution de rechange débouchant sur un gouvernement de coalition. L'attitude du Mapam, en posant des conditions à son soutien, n'en complique pas moins la tâche de M. Pérés, qui s'annonce à la fois ardue et aléatoire.

Arabie Saoudite

LIBÉRATION DE TRENTE AMÉRICAINS DÉTENUS POUR DES DÉLITS DE DROIT COMMUN

Washington (AFP). - Trente des quarante-six Américains détenus dans les prisons saoudiennes pour des délits de droit commun, notamment pour possession d'alcool, ont été libérés depuis plus d'un mois, a révélé, samedi 4 août, un porte-parole du département d'Etat, M. Brian Carlson.

De son côté, M. Carlson a souligné que Washington s'attendait que d'autres libérations soient prochainement annoncées.

Le gouvernement américain « apprécie vivement » la décision saoudienne de libérer ces prisonniers américains, a ajouté M. Carlson, qui a qualifié l'annulation des délits américains de « succès dans la diplomatie transpéninsulaire ».

Soixante-cinq mille Américains résident en Arabie Saoudite. Ils travaillent notamment dans les industries du pétrole et de la construction.

Le Monde RÉALISE CHAQUE SEMAINE UNE ÉDITION INTERNATIONALE spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger. Exemplaires spécimens sur demande.

AFRIQUE

Zimbabwe

Le premier congrès de la ZANU depuis l'indépendance devrait se prononcer pour un régime de parti unique

De notre envoyé spécial

Harare. - Mêlés à leurs camarades blancs, des collégiens noirs, on kilt, jouent de la cornemuse, dans First Street, au profit de l'école Winston-Churchill. Une des plus « cotées » de Harare. A quelques rues de là, d'autres gamins noirs, ramassés dans les faubourgs de la capitale, défilent, le poing levé, pour saluer la réunion du deuxième congrès de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU).

Le champ de courses de Borrowdale, où, à l'époque de la Rhodésie, la meilleure société blanche avait coutume de se retrouver, sert de cadre, depuis le mercredi 8 août, aux assises du parti au pouvoir, appelé à faire sien « la philosophie du socialisme marxiste-léniniste ».

Dans un pays où l'Etat à l'ambition d'imposer son leadership sur l'économie, le secteur privé n'en est pas moins invité à régler une large part des dépenses engagées à l'occasion de ce rassemblement « historique ». Quatre ans après son indépendance, le Zimbabwe a encore du mal à trouver son style. Mission remplie - celle de « détruire le colonialisme », - la ZANU, qui ne s'est pas réunie en congrès depuis mai 1964, doit maintenant, selon M. Robert Mugabe, le premier ministre, s'atteler à une nouvelle tâche, celle de « transformer la société ».

Personne, pourtant, n'attend des assises de Harare qu'elles touchent les choses, mais plutôt qu'elles mesurent celles-ci en perspective. Personne, non plus, ne doute que les instances suprêmes du pays veuillent se départir d'un pragmatisme de bon aloi, même si le contenu des discours donne parfois à penser le contraire.

Dans l'immédiat, M. Mugabe a probablement mieux à faire que d'engager l'économie déjà chancelante sur la voie de réformes en profondeur. Sa préoccupation majeure n'est-elle pas de gérer la crise au quotidien ? Les signaux sont au rouge : baisse de 3 % du produit intérieur brut en 1984, diminution

d'au moins 20 % du revenu par tête d'habitant depuis 1981, assèchement des réserves en devises. A cela s'ajoutent les imprévus, en l'occurrence l'importation, pour cause de sécheresse, de 450 000 tonnes de maïs et de blé. La rigueur est à l'ordre du jour.

« Le pays vit ou-dessus de ses moyens », a récemment indiqué M. Bernard Chidzero, ministre des finances, en présentant le nouveau budget, qui prévoit notamment un allouement de la fiscalité. Déjà, fin juillet, le gouvernement avait dû augmenter, de manière significative, le prix des produits alimentaires de base, pénalisant ainsi les familles à revenus modestes. Rien n'empêchera cependant les dirigeants de la ZANU d'« annoncer les couleurs » - la prise de contrôle de l'économie par l'Etat, la redistribution des terres aux Africains, - avec d'autant plus de conviction que cette « révolution » n'est peut-être pas pour demain. Au moins le dire si on ne peut le faire...

Cette politique quelque peu biscaute risque de décourager plus d'un investisseur local ou étranger, d'accroître le départ des Blancs vers le Botswana voisin, par exemple. « Nous en avons assez d'entendre le même refrain de la part du gouvernement », dit un banquier, qui reproche à celui-ci de pratiquer un « socialisme soviétique » sous le couvert de contrôles, de limitations et d'autorisations en tous genres. Obligé de tenir un double langage en matière économique pour préserver l'avenir, le premier ministre a, semble-t-il, moins de scrupules à modeler l'échiquier politique aux formes du socialisme scientifique. Ainsi le congrès de la ZANU est-il appelé à élire un comité central de quatre-vingt-dix membres dont le rôle est, jusqu'à présent, assez effacé et qui, en tant qu'organe suprême de l'Etat, aura désormais le pas sur le gouvernement. Il appartiendra à

MM. Mugabe et Simon Muzenda, vice-premier ministre, assurés de la présidence et de la vice-présidence du parti, de nommer les quinze membres du politburo nouvellement créé.

L'homme fort du Zimbabwe pourra donc, si cette procédure inhabituelle est acceptée par ses pairs, veiller de près aux dosages nécessaires, tribaux notamment, et s'entourer de « lieutenants » qui lui seront entièrement dévoués. Du sang neuf ? M. Mugabe a laissé entendre, lors d'un récent entretien télévisé, qu'il jouerait plutôt la carte de la continuité en s'appuyant sur des militants éprouvés. Les jeunes et les ralliés d'autres formations devront, à son avis, donner des gages de fidélité avant de prétendre occuper des postes de commandement.

Le premier ministre attend des responsables de la ZANU qu'ils se montrent respectueux du « code de bonne conduite » sur lequel le congrès aura à se prononcer, « qu'ils ne traînent pas les pieds ou ne fassent pas d'obstruction », sans pour autant ignorer que son parti manque singulièrement de vrais socialistes pour transformer la société selon les principes du marxisme-léninisme.

« Sauver les meubles »

Autre volet de cette réforme politique : la mise en place d'un système de parti unique que les dirigeants de la ZANU ont hâte de conduire à son terme. Le congrès sera invité à adopter une motion en ce sens. S'ils sont bien « inspirés », les électeurs devraient suivre cette recommandation et voter en masse, lors des « législatives » annoncées pour le début de l'an prochain, pour les candidats officiels. S'il a clairement exprimé l'intention de modifier la Constitution, qui lui fait obligation de respecter le multipartisme jusqu'en 1990, M. Mugabe n'a encore rien laissé deviner de la tactique qu'il emploiera pour arriver à ses fins.

« J'utiliserai tous les moyens pour agir dans la légalité », vient-il d'affirmer, sans craindre de préciser, pour ajouter au mystère, qu'il ne pourra indéfiniment se comporter comme un gentleman... Forte de quelque 100 000 membres, la communauté blanche acceptera-t-elle,

en désespoir de cause, pour « sauver les meubles », de lui faciliter les choses ? Du moins, M. Mugabe souhaiterait-il se faire entendre des plus raisonnables qui reprochent à M. Ian Smith, le « patron » de l'ancienne Rhodésie, aujourd'hui président d'une « alliance conservatrice » ouverte aux « modérés noirs qui veulent lutter contre le parti unique et la dictature », d'opposer au pouvoir une résistance nuisible à leurs intérêts et sans issue.

Dernier et principal adversaire de M. Mugabe et chef de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU). - M. Joshua Nkomo est, aujourd'hui, mieux placé que quiconque pour empêcher le gouvernement d'aller jusqu'au bout ? M. Callistu Ndlovu, ministre des mines, l'un des siens, récemment passé du côté de la ZANU, lui a prédit qu'il serait « balayé » lors des prochaines élections. Sera-t-il si facile de rayer de la carte politique celui qui passe aux yeux de beaucoup, même s'il représente une tribu minoritaire, celle des Ndebele, comme le « Père du Zimbabwe » ? Il est, en tout cas, paradoxal de constater que, lors de la campagne d'explication qui a précédé le congrès, son nom a été beaucoup plus fréquemment cité que celui du premier ministre, tant ses détracteurs se sont employés à dénigrer son rôle dans les luttes pour l'indépendance.

M. Mugabe reproche à la ZAPU d'être de même avec les dissidents, dont certains sortent de ses rangs. Il la tient pour partie responsable des exactions commises par ces « bandits » dont le rayon d'action débordait maintenant les frontières du Matabeleland, où le couvre-feu a été levé le 1^{er} août. « Nous sommes accusés d'être derrière tout ce qui va mal pour justifier la création d'un parti unique », proteste M. Nkomo. Quoi qu'il en soit, pour la neuvième fois consécutive, le Parlement vient de proroger l'état d'urgence pour une nouvelle période de six mois. Ce régime d'exception avait été mis en place en octobre 1965, dix-huit mois après la réunion à Gweru du premier congrès de la ZANU, qui avait appelé les Zimbabweens à prendre les armes pour chasser du pays l'occupant britannique.

JACQUES DE BARRIN.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

LOURDES PERTES POUR LES FORCES SOVIÉTO-AFGHANES. - Les troupes soviéto-afghanes ont eu cent cinquante véhicules blindés au cours des trois dernières semaines de combats contre la résistance dans la vallée du Panjshir, apprend-on de sources diplomatiques à Islamabad. Par ailleurs, les moudjahids ont multiplié leurs coups de main la semaine dernière à Kaboul, et vingt-trois soldats soviétiques auraient été tués jeudi 2 août dans la région de Shomali Paghman, au nord de la capitale. - (AFP.)

Brésil

LE « TICKET » DE L'OPPOSITION A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. - La principale formation d'opposition à l'élection, le PMDB (parti du mouvement démocratique brésilien), et les dissidents de la formation gouvernementale, le PDS (Parti démocratique et social), ont officialisé, le mardi 7 août à Brasília, leur alliance en vue de l'élection du prochain président de la République, le 15 janvier 1985, par un collège restreint. Elles ont choisi M. Tancredino Neves, soixante-quatorze ans, gouverneur du Minas-Gerais et l'un des leaders du PMDB, comme candidat à la présidence et M. José Sarney, dissident du PDS, dont il a été le président, comme candidat à la vice-présidence. - (AFP.)

Chine

LES NÉGOCIATIONS DE HONGKONG. - La vingtième séance des négociations sino-britanniques sur l'avenir de Hongkong s'est ouverte le mercredi 8 août à Pékin. Elle a lieu une semaine après que le chef de la diplomatie britannique, sir Geoffrey Howe, ait annoncé que Londres et Pékin s'étaient entendus sur le cadre général d'un accord sur le statut de la colonie après 1997. - (AFP.)

Congo

NOUVEAU PREMIER MINISTRE. - M. Ange Edouard Pongui, directeur général de la Banque commerciale congolaise et conseiller financier du président Sassou-Nguesso, a été nommé, mardi 7 août, premier ministre en remplacement du colonel Louis Sylvain Goma.

Inde

ACHAT DE MIG 29. - L'Inde a conclu un accord avec l'URSS pour l'achat du nouveau chasseur-bombardier soviétique Mig-29, a indiqué le lundi 6 août l'agence de presse indienne United News of India (UNI). L'Inde deviendrait le premier pays à disposer de cet appareil, dont les caractéristiques sont comparables à celles des chasseurs-bombardiers américains F-16 que Washington a livrés au Pakistan. Ce contrat risque de contrarier les efforts de la France pour augmenter ses ventes à l'Inde de chasseurs-bombardiers Mirage-2000, dont quarante exemplaires ont été déjà commandés. Le mois dernier, le premier ministre indien a annoncé qu'un projet pour l'assemblage en Inde de soixante-quinze Mirage-2000 supplémentaires avait été annulé. - (AFP.)

Ouganda

CRISE DANS LES RELATIONS AVEC WASHINGTON. - Kampala a fait savoir au gouvernement américain qu'il renouçait à l'aide militaire américaine - un programme d'un montant de 100 000 dollars - à la suite de remarques désobligeantes faites à des diplomates américains, rapporte, ce mercredi 8 août, le Washington Post. Le quotidien de Washington avait, en effet, cité M. Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les droits civiques, à propos de la violation des droits de l'homme en Ouganda. D'autre part, le gouvernement ougandais a reproché à l'ambassadeur américain à Kampala d'avoir, au cours d'un entretien privé avec des officiels, comparé la situation actuelle en Ouganda à celle qui prévalait du temps du maréchal Idi Amin Dada, ce que le diplomate américain a formellement démenti. Kampala a annoncé que l'attaché militaire en Ouganda, qui réside au Malawi, était déclaré persona non grata. - (UPI, Reuter.)

Escarpit picaresque. ESCARPIT les voyages d'Hazembat Marin de Gascogne. Apostrophes le 10 Août. Flammarion

«Un morceau plein de bonne humeur. On rêve, on flotte. Davantage : il y a un charme exotique, une vigueur à nous entraîner sur le pont d'un navire.» Jacques-Pierre Amette - Le Point. «Aventures, combats, amours, exotisme, alliés à une solide argumentation historique, voilà le cocktail qu'a concocté Robert Escarpit.» Jean-Claude Perrier - Le Quotidien de Paris.

depuis 1945

Hersant

AMÉRIQUES

Nicaragua

M. Daniel Ortega annonce un assouplissement de l'état d'urgence

Le coordonnateur de la junte sandiniste, M. Daniel Ortega, a annoncé, le lundi 6 août, un assouplissement de l'état d'urgence en vue des élections du 4 novembre prochain. Il a promis le rétablissement du droit de grève, la suppression de la censure sur les informations économiques, et le droit pour la population d'adresser des pétitions à la justice afin de demander certaines libérations de prison. Toutefois, la législation sur les atteintes à la sûreté de l'Etat restera en vigueur, et les personnes impliquées dans des « actions contre-révolutionnaires » ne bénéficieront ni du droit d'appel ni de l'habes corpus.

Le jour-même où cette annonce était faite, le seul quotidien d'opposition, *la Prensa*, décidait de ne pas paraître, la censure ayant refusé certains de ses articles consacrés à des meetings de l'opposition et aux violents incidents qui ont éclaté pendant le début de la campagne électorale.

L'assouplissement promis est destiné, observent-on à Managua, à éviter que certaines formations en lice ne boycottent le scrutin. Le Parti populaire social-chrétien, anciennement allié au Front sandiniste, a décliné son effet qu'il pourrait reconsidérer sa participation « compte tenu de l'insécurité qui se développe actuellement pendant la campagne électorale ». Une autre formation qui a également allié au Front sandiniste, le Parti libéral indépendant, a accusé les sandinistes d'utiliser les pouvoirs de l'Etat à des fins électorales.

Chili

LA BRANCHE ARMÉE DU PC REVENDIQUE UNE SÉRIE D'ATTENTATS

Santiago (AFP). - Le Front patriotique Manuel Rodríguez a revendiqué, le mardi 7 août, des actes de sabotage qui, la veille, avaient privé de courant électrique Santiago et une grande partie du centre et du nord du Chili.

Dans des appels téléphoniques à plusieurs médias, des correspondants, parlant au nom de cette organisation, apparue en mars dernier et considérée par les autorités comme une « branche armée du Parti communiste » (interdit), ont déclaré que les sabotages étaient dirigés contre le régime militaire du général Pinochet.

D'autres actions de sabotage ont été perpétrées contre des bureaux de la compagnie ITT (International Telegraph and Telephone), ainsi qu'une usine Coca-Cola à Santiago.

A Valparaíso, à 140 kilomètres au nord-ouest de la capitale, une bombe a explosé devant une caserne des carabinieri. D'autres explosions se sont produites à La Serena, à 400 kilomètres au nord de Santiago, et dans plusieurs villes au sud du pays : à Concepcion, à Los Angeles et à Curico.

Etats-Unis

UN AVERTISSEMENT AUX AMÉRICAINS SE RENDANT A LENINGRAD

Washington (AFP). - Le département d'Etat a solennellement mis en garde, le lundi 6 août, les ressortissants américains se rendant à Leningrad, contre l'« hostilité croissante » dont font preuve, selon lui, les autorités de cette ville à l'égard des citoyens des Etats-Unis.

Cette mise en garde a été faite après que le département d'Etat ait annoncé qu'un « marin » du consulat américain de Leningrad avait été « passé à tabac » jeudi dernier, en pleine rue, par des militaires, sans aucune raison apparente.

« Au cours des derniers mois, il y a eu un accroissement sensible des actes d'hostilité à l'égard des Américains en Union soviétique, la majeure partie de ces incidents graves s'étant déroulés dans la région de Leningrad », indique le ministère, qui fait état de plusieurs cas d'arrestations illégales de touristes (...) à la suite de contacts innocents avec des Soviétiques ».

Au cours de leur détention, ces Américains se sont vu refuser tout contact avec le personnel du consulat des Etats-Unis, et ce en violation de la convention consulaire liant les deux pays, affirme le département d'Etat, qui relève encore que « des touristes ont été soumis à des fouilles arbitraires et embarrassantes » à l'aéroport international de Leningrad.

EUROPE

Italie

Arrestation d'un magistrat en Sicile pour complicité avec la Mafia

De notre correspondant

Rome. - L'arrestation en Sicile, mardi 7 août, de M. Costa, substitut du procureur de la République de Trapani, pour corruption dans un procès contre la Mafia est un nouvel exemple, après l'assassinat, l'été dernier, du procureur de Palerme, M. Rocco Chinnici, des difficultés rencontrées par la justice dans sa lutte contre la criminalité organisée.

M. Costa était entre autres chargé de l'enquête sur l'assassinat d'un autre magistrat, M. Ciccio Montalto, tué au volant de sa voiture en janvier 1983. Les accusations de corruption portées contre lui rentraient dans le cadre d'une autre affaire, mais elles ont laissé pas moins planer des doutes sur la manière dont le magistrat concevait son métier. Avec M. Costa, quatre autres personnes, dont trois hommes d'affaires importants, ont été arrêtées.

Cette arrestation suscite d'autant plus d'émotion dans la magistrature qu'elle a été décidée par M. Patané, procureur de la République de Caltanissetta. M. Patané, qui a eu entre les mains les dossiers des assassinats de ses confrères, MM. Chinnici et Montalto, a fait récemment plusieurs déclarations devant le conseil supérieur de la magistrature et à la presse, soulignant les « zones d'ombre » volontairement laissées dans le procès des exécuteurs et des mandataires de l'assassinat du procureur de Palerme. Ce procès s'est conclu, il y a deux semaines, par la condamnation à trente ans de prison de deux chefs du puissant clan de Palerme, les frères Greco - disparus de Sicile depuis des années mais qui n'en continuaient pas moins à diriger leur organisation de l'étranger.

Ce qu'il entend faire comprendre le procureur Patané, c'est que si des magistrats, des policiers ou même des hauts fonctionnaires comme le général Dalla Chiesa, préfet de Palerme, ont été assassinés, c'est que leurs enquêtes les avaient conduits jusqu'à des « personnes insoupçonnables ». C'est à ce moment que le vide se crée autour d'eux. Très souvent, souligne M. Patané, ils n'ont pas reçu un appui total de l'Etat. Devant cette passivité, ils préfèrent utiliser les médias pour se faire entendre. Ce fut le cas du général Dalla Chiesa et du juge Montalto qui, quelques jours avant son assassinat, soulignait l'isolement de ses collègues et de lui-même.

PHILIPPE PONS.

Suisse

ATTENTAT CONTRE LA RÉSIDENCE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA POLICE

(De notre correspondant.)

Berne. - L'attentat commis à Winterthur mardi 7 août, peu après 1 heure du matin, contre le domicile du chef du département fédéral de justice et police, M. Rudolf Friedrich, a suscité une émotion d'autant plus vive, en Suisse, que c'est la première fois que pareil acte est perpétré contre un membre du gouvernement helvétique. Certes, personne n'a été blessé et les dégâts sont minimes, mais de tels procédés n'avaient jamais été utilisés dans l'histoire de la Confédération.

M. Friedrich passait des vacances dans sa propriété au moment de l'attentat. Une charge explosive a été déposée sous le store d'une fenêtre. Les dommages causés par la déflagration à l'une des pièces de la maison sont évalués à 10 000 francs suisses (75 000 francs français).

La police a immédiatement bouclé le quartier, mais, jusqu'ici, l'attentat n'a pas été revendiqué et les enquêteurs s'interrogent sur les mobiles de ses auteurs. Agé de soixante et un ans, M. Friedrich avait été élu, en 1982, au Conseil fédéral comme représentant du Parti radical du canton de Zurich.

J.-C. B.

Chypre

Le secrétaire général de l'ONU se dit optimiste après ses consultations avec les représentants des deux communautés

De notre correspondant

Vienne. - M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, s'est dit « plein d'espoir », mardi 7 août à Vienne, à l'issue des consultations qu'il a eues lundi et mardi séparément avec les représentants des communautés grecque et turque de Chypre. Le secrétaire général de l'ONU a souligné sa détermination de relancer les négociations intercommunautaires et son espoir de recevoir d'ici au début du mois de septembre une réponse aux « suggestions » qu'il a soumises aux Chypriotes grecs et turcs.

Les conversations ont eu lieu à huis clos, et toutes les précautions ont été prises pour éviter que les représentants des deux communautés ne se rencontrent.

M. Ertelkin, le représentant des Chypriotes turcs, s'est déclaré, lui aussi, « optimiste » et a exprimé l'espoir d'une relance du dialogue.

WALTRAUD BARYLL

URSS

Incertitudes sur Sakharov Chtcharansky au régime dur

Le département d'Etat et la Maison Blanche ont indiqué le mardi 7 août que les Etats-Unis s'avaient pas d'informations vérifiables sur la situation d'Andrei Sakharov depuis plus de deux mois. Le porte-parole du département d'Etat, M. Alan Romberg, a indiqué qu'il n'était pas en mesure de confirmer que le dissident soviétique avait cessé sa grève de la faim et se portait bien, comme l'ont annoncé lundi à Moscou des amis des Sakharov.

Un autre de ses amis a d'ailleurs indiqué lundi au bureau de l'agence UPI à Moscou qu'il soupçonnait le KGB d'être à l'origine de ces « bonnes nouvelles » de l'académicien dissident. Elles contrediraient en effet deux lettres de M. Aleksandr Bonner qui seraient parvenues lundi à Moscou et dans lesquelles l'épouse du dissident affirmait être sous nouvelles de son mari depuis le mois de mai. M. Bonner aurait également fait savoir que son procès pour « propagande antisoviétique » s'ouvrirait à Gorki fin août.

D'autre part, M. Avital Chtcharansky, l'épouse du mathématicien soviétique dissident, a affirmé mardi à Jérusalem que les conditions de détention de son mari se sont brutalement dégradées. « Les autorités pénitentiaires de la prison de Chistopol (dans la région de l'Oural) lui ont subitement imposé un régime dur », a-t-elle déclaré. « Ses relations avec les autres détenus ont été réduites à néant et il ne peut plus se livrer qu'à une demi-heure d'exercice physique quotidien, ou lieu d'une heure, dans la cour de la prison. » Anatoly Chtcharansky ne peut plus recevoir de visites et n'est autorisé à écrire qu'une seule lettre tous les deux mois, a-t-elle ajouté.

Arrêté le 15 mars 1977, le mathématicien a été condamné à trois ans de prison et dix ans de camp à régime sévère pour « espionnage et trahison ». Après trois ans de détention, il a été de nouveau condamné à trois ans de prison pour avoir refusé de reconnaître les chefs d'accusation du tribunal. - (AFP, UPI)

Yougoslavie

Devant la recrudescence des vols et détournements de biens sociaux les autorités relancent la campagne contre l'« enrichissement abusif »

De notre correspondant

Belgrade. - Soizanto et une personne viennent d'être arrêtés à Titova-Mitrovica, dans la région du Kosovo, pour le vol de plusieurs tonnes de concentré d'argent et d'argent pur dans la raffinerie de Topoca. Il s'agit d'ingénieurs, de techniciens et de régisseurs, de chefs d'atelier, d'ouvriers et d'employés, de gardiens de dépôt, de portiers et de chauffeurs, dont certains sont membres ou cadres du parti. Il n'est pas possible, pour l'instant, de chiffrer le montant de ces vols, l'enquête ayant établi qu'il y avait eu des vols pendant une dizaine d'années.

Trepce est l'un des principaux gisements de plomb d'Europe. Ce plomb contient des quantités appréciables d'argent. Or et autres métaux précieux. Il était stocké dans un bâtiment spécial et n'était pratiquement soumis à aucun contrôle. Ainsi les voleurs pouvaient-ils se servir sans risque, et même transporter leur butin dans des camions ou des voitures.

Une partie du métal volé était commercialisée dans le pays ; une autre était vendue aux orfèvres en Autriche, en Italie et en Turquie. Lors de perquisitions, la police a saisi plusieurs dizaines de kilos d'argent et découvert douze vols particuliers spécialement aménagés pour le transport clandestin du métal.

La découverte de ce « vol du siècle » a provoqué un véritable choc dans l'opinion publique. On s'aperçoit, maintenant, que le plus grand des problèmes n'est pas les vols eux-mêmes mais le fait que les voleurs possèdent de belles maisons et de belles voitures modernes. La découverte de leurs richesses a provoqué une vague de colère contre l'« enrichissement abusif ».

Selon des statistiques officielles, 74 151 personnes ont été inculpées en 1983 pour délits économiques, soit 10 % de plus que l'année précédente. Le préjudice qu'elles ont causé à la société se chiffre en milliards de dinars. La presse signala

tielles en dollars, dans des banques étrangères, provenant des spéculations effectuées sur le « cours glissant » du dinar. Spéculation auxquelles ont également recours certaines entreprises, qui, du côté façon, auraient réalisé, l'année dernière, un « bénéfice » de près de 60 milliards de dinars.

Les campagnes contre l'enrichissement abusif ne sont pas, ici, chose nouvelle. L'une des plus importantes fut déclenchée par Tito dans les années 70. Des commissions spéciales furent constituées dans toutes les communes pour enquêter sur les origines des biens mobiliers et immobiliers des citoyens, qui souleva une tempête de protestations. Rapidement, elles s'enlèrent dans des questions de procédure, et la montagne accoucha d'un souris.

Aujourd'hui, compte tenu de la crise économique qui secoue le pays et des conditions de vie difficiles de nombreux Yougoslaves, l'existence d'une classe de riches aggrave les différences sociales et leurs répercussions politiques. Un membre de l'Assemblée nationale a affirmé que la Yougoslavie compte actuellement sept à huit mille milliardaires ; le nombre mille fait état, elle, de trente mille milliardaires (en anciens dinars, il est vrai). Le gouvernement fédéral a répondu qu'il était dans l'impossibilité d'avancer un chiffre précis que l'enrichissement abusif était essentiellement le résultat du « vol et du pillage » de biens sociaux. La question n'étant cependant pas de sa compétence, mais de celle des républiques et des régions autonomes, il les a invitées à prendre les mesures qui s'imposent.

Il faudra attendre un certain temps pour voir quels seront les résultats pratiques de l'action en cours et, notamment, de la prochaine mise en application de la nouvelle loi fiscale, qui prévoit un contrôle rigoureux des revenus des citoyens.

PAUL YANKOVITCH.

DIPLOMATIE

LES ÉCONOMIES AU QUAI D'ORSAY

Les consulats d'Alexandrie, de Gand et de Turin seront épargnés

La France envisage de fermer d'ici à la fin de l'année sept consulats, a indiqué le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, dans une réponse écrite à M. Raymond Marcello (UDF-Morbihan), publiée dans le *Journal officiel* du 6 août. Il s'agit, déclare le ministre, des postes de Belfast (Irlande du Nord), Benghazi (Libye), Majunga (Madagascar), Malaga (Espagne), Nouadhibou (Mauritanie), Oujda (Maroc) et Porto-Alegre (Brésil) (1).

En revanche, précise le ministre, « le problème de la fermeture des consulats de Gand (Belgique), Alexandrie (Egypte) et Turin (Italie), un moment envisagé, a fait l'objet d'un examen approfondi, et d'autres solutions ont finalement été retenues pour effectuer les économies nécessaires ».

Après avoir rappelé que le consulat de Palerme (Sicile) avait été fermé en 1983, le ministre précise que « ces décisions, qui rentrent dans le cadre du nécessaire redéploiement de l'implantation consu-

laire de la France dans le monde, concernent soit des consulats dont l'activité est en déclin, soit des pays où les communications sont difficiles et les conditions de séjour de nos compatriotes plus aisées qu'ailleurs, des consulats dont les circonscriptions peuvent sans inconvénients majeurs être regroupées avec celles des postes voisins ».

« Dans tous les cas, ajoute le ministre, la mise en œuvre de ces mesures ne signifiera pas un effacement de la présence française. Partout où la fermeture d'un consulat sera décidée, un agent consulaire sera désigné pour suivre les problèmes qui peuvent se poser à nos ressortissants ».

(1) Le *Monde* du 17 juillet 1984.

Reçu par M. Mitterrand

LE PRINCE Sihanouk NE DEMANDE PAS UNE AIDE MILITAIRE A LA FRANCE

Le prince Norodom Sihanouk, président du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique opposé au régime provietnamien de Phnom-Penh, a indiqué, mardi 7 août, à TF 1 qu'il n'avait pas l'intention de solliciter une aide militaire de la France. L'ancien chef de l'Etat cambodgien, qui devait être reçu ce mercredi par le président François Mitterrand, puis avoir un entretien avec M. Claude Cheysson, a précisé que Paris accordait à ses « partisans au Cambodge même, en zone libérée, une aide humanitaire ». « La France nous donne de l'argent pour acheter de la nourriture, des médicaments, des vêtements pour des milliers de personnes, u-t-il ajouté. Je me contenterai de la remercier pour son aide humanitaire ».

La dernière rencontre entre le président français et le prince Sihanouk remonte à avril 1983 : M. Mitterrand avait alors souhaité rencontrer le dirigeant khmer avant de se rendre en visite officielle en Chine.

Par ailleurs, le gouvernement provietnamien du président Heng Samrin a rejeté la proposition du prince Sihanouk d'inviter à participer à un gouvernement de coalition comprenant les nationalistes, les représentants de Phnom-Penh et les Khmers rouges, en vue d'une réconciliation nationale, et indiqué mardi l'agence de presse cambodgienne SPK, qui précise qu'une telle démarche « ne peut convaincre personne ».

Monde

Le d

310c
contre
110c

Daily : le pou



مكتبة الأصل

Le débat sur le référendum au Sénat

Bloc contre bloc

Alfons, l'étoile 1 : une troupe de café-théâtre avait, il y a quelques années, donné ce titre à un spectacle humoristique consacré au « drame de l'incommunicabilité ».

Et pourtant, M. Badinter a bien tenté d'éclaircir le débat. L'argumentation précise et technique du garde des sceaux sur la nécessité de modifier la Constitution pour garantir toutes les libertés, et pas seulement celle de l'enseignement, sur l'utilité de réconcilier les « républicains » avec un référendum qui ne serait pas un plébiscite, et sur la suggestion d'améliorer encore la révision proposée par le gouvernement, ne pouvait être entendue par une majorité sénatoriale décidée à ne pas entrer dans une discussion sur le fond.

Fort de ce retrait du projet Savary - ce qu'elle estime être son premier succès et qu'elle avoue avoir été son objectif de départ, et la majorité sénatoriale espère conforter sa position en mettant en échec le président de la République, privé d'un référendum qu'il a pris l'initiative de demander.

Voilà. Les réserves faites par M. Lecanuet, et avec lui par ses collègues centristes sur l'usage du référendum, se heurtent à la conception de son allié RPR, favorable « par filiation politique », comme l'a expliqué M. Pasqua, à cette procédure qui se doit, assure le président du groupe RPR du Sénat, d'engager le président de la République.

Que ce dernier veuille « redorer son blason » est suffisant pour que l'opposition nationale refuse de lui en donner le moyen. C'est le mérite de M. Dreyfus-Schmidt (PS) d'avoir souligné, à l'aide d'exemples puisés dans l'histoire de la V^e République, les divergences profondes entre ce qu'il appelle « conservateurs » et « gaulliens » sur l'usage et l'utilisation du référendum.

M. Mitterrand s'est-il livré, et le nouveau gouvernement avec lui, à une « manœuvre » ? tout au long de la discussion, des orateurs de la majorité sénatoriale l'ont affirmé. « Divergence », ont-ils même précisé, au regard de ce qu'ils considèrent être les préoccupations « réelles », à savoir essentiellement les problèmes économiques des Français. Sur ce point, la position du PC est identique.

son côté, M. Poher expliquait dans les couloirs du Palais du Luxembourg qu'il était lassé de faire des pronostics en la matière. Son « on ne sait jamais » est-il le signe avant-coureur que la majorité sénatoriale assouplirait sa position en fonction des amendements apportés au texte par la majorité socialiste de l'Assemblée nationale ?

L'affluence, qui ne s'était pas retrouvée au Palais du Luxembourg depuis l'affrontement entre Jacques Duclos et Michel Poniatowski le 12 novembre 1974 (1), n'inclut pas la majorité sénatoriale à « faire dans la nuance ». Ayant eu droit à une large retransmission de ses débats à la télévision, bénéficiant en ce mois d'août d'un intérêt quasi exclusif de la presse écrite, la majorité sénatoriale, devenue porte-voix de l'opposition nationale - dont les chefs sont subitement silencieux - dispose des armes pour faire entendre son message. Il lui reste à le faire comprendre.

(1) En octobre 1974, M. Poniatowski, alors ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, avait accusé le PC d'être un « parti dictatorial qui a, par là, un caractère fascisant ». Jacques Duclos, alors président du groupe communiste du Sénat, l'avait qualifié de « lâche ». A l'occasion d'une question orale avec débat, la polémique s'était poursuivie le 12 novembre, dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg. La discussion avait été transmise en direct par la télévision, tandis qu'au même moment le PC faisait fleurir à travers toute la France les tombes de ses militants morts pendant les combats de la Résistance.

M. Dailly : le pouvoir a besoin de redorer son blason par un plébiscite

M. Robert Badinter ayant présenté le projet de loi constitutionnelle portant révision de l'article 11 (Le Monde du 3 août), M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) rapporteur de la commission des lois, lui succède à la tribune et indique tout d'abord, qu'il regrette l'absence de M. Laurent Fabius. Puis il dénonce « la petite équipe », composée du premier ministre, du porte-parole du gouvernement, M. Roland Dumas, de M. Marcel Debarge, sénateur (PS) de la Seine-Saint-Denis, et de M. Raymond Forni, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, député (PS) de Belfort, et chargée « d'intoxiquer le pays ».

M. Dailly explique que l'opposition, majoritaire au Sénat, attend du gouvernement qu'il informe le pays « des dispositions qui assurent l'équilibre des pouvoirs », qu'il lui fasse savoir que les deux chambres du Parlement ont eu matière de révision constitutionnelle, les mêmes pouvoirs et que la Haute Assemblée a le droit et le devoir « d'empêcher d'aller à son terme un projet de révision qu'elle juge inutile et déraisonnable ». Tel est le cas du présent projet, « il fallait faire diversion », dit M. Dailly. Ce n'est donc, à ses yeux, en aucun cas, une loi « mirée, pensée, réfléchie », et il se demande pourquoi le gouvernement n'en a pas profité pour faire une toilette complète de la Constitution, notamment en supprimant le titre XII sur la Communauté, devenu caduc, et encore en y apportant les modifications envisagées par le premier programme socialiste, par le programme commun de la gauche et par les propositions du candidat socialiste à la présidence de la République en 1981. Puis M. Dailly observe que les libertés, « faisant partie du bloc de constitutionnalité, sont enfermées dans la chausse de la Constitution », dont seuls ont la clé l'Assemblée nationale et le Sénat.

Pourquoi ce référendum ? « Parce que le pouvoir a besoin de redorer son blason par un plébiscite qui crève les yeux », répond M. Dailly. « Les Français, ajoute-t-il, attendent plutôt du gouvernement qu'il s'attaque au chômage, à la baisse du niveau de vie, à l'insécurité, à la défense de la monnaie, à la compétition économique, au terrorisme, aux difficultés européennes et à la tension internationale ».

Avant la suspension de séance, M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement rappelle que, de 1971 à 1981, dix lois ont été déclarées inconstitutionnelles par le Conseil constitutionnel. M. Dailly lui répond que, de 1969 à 1973, douze lois avaient été déclarées inconstitutionnelles, et que, de 1974 à 1981, il y en avait eu dix-sept, mais ajoute-t-il, « nous en sommes à dix-neuf ! ».

M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne) n'en prend à ceux qui ont mis en doute la « représentativité » du Sénat, dont aucun membre, dit-il, ne peut accepter qu'elle soit mise en cause, car elle est « solide, immuable (...) et renforcée par l'autonomie nouvelle des collectivités territoriales ». Puis, le président de la commission des lois affirme que ce n'est pas « aux experts de faire la loi ».

M. LECANUET : la perte naturelle du socialisme

« Obscur en droit, oblique en politique, dangereux pour la liberté, le projet n'est qu'une « manœuvre », qui ne pourrait aboutir qu'avec le concours et le soutien de l'opposition nationale, en la rendant complice d'une régression des libertés », déclare M. Jean Lecanuet (Union centriste, Seine-Maritime). Il souligne « l'étrange évolution d'un président de la République si longtemps dressé contre le pouvoir présidentiel ».

« L'entraîne presque toujours dans le sens du référendum, voire du plébiscite, et non vers le régime parlementaire ». Il en veut pour preuve que Jean Jaurès suggéra, déjà que la proportionnelle soit instaurée par la voie référendaire, ou encore que Léon Blum évoqua, dans son livre « L'échelle humaine », publié en 1945, le Parlement « bourgeois ». Il ajoute : « Hors de la ligne social-démocrate, la pente du socialisme conduit ou plébiscite en faveur d'un parti tout-puissant, tout-passé-départ, qu'aujourd'hui, il explique que l'opposition, contrairement à ce que la gauche affirme, ne craint pas le suffrage populaire, d'autant que, depuis 1981, les consultations « ont



CAGNAT.

été globalement défavorables à la gauche ».

A l'habileté qui consisterait à dire « oui » au projet de loi pour, ensuite, faire campagne pour le « non » au référendum, M. Lecanuet oppose la « rectitude » préférée par l'opposition. Pour lui, la majorité nationale, « pour légale qu'elle soit à l'Assemblée, n'est plus que formelle ».

« L'exécutif ne tient debout en apparence que soutenu par et dans l'armure des institutions de la V^e République. Or, l'armure, que reste-t-il du commandeur ? », demande-t-il.

« Comment accepter un référendum qui n'a d'autre réalité que de rendre possible d'autres référendums, eux-mêmes éventuels, virtuels, incertains, informels, informulables, bref, informes et sans limites, alors qu'il s'agit de nos libertés ? », s'interroge l'ancien garde des sceaux. Pour lui, la perspective d'un président de la République pouvant solliciter et obtenir du peuple, « selon son bon plaisir, au moment choisi par lui, que nos libertés soient modifiées dans leur nombre, leur portée et leur contenu », est « inacceptable ». A ses yeux, il appartient au Sénat « de proclamer que toute démocratie pluraliste repose plus sur la conception méditative de l'élaboration des lois que sur le référendum direct, davantage sur le Parlement que sur le plébiscite d'un homme ou d'un parti ». Estimant que la gauche n'a cessé, depuis trois ans, de restreindre le champ des libertés, M. Lecanuet considère que « l'actuelle dérive de la démocratie » provient de ce que « la pente du socialisme

seraient crédibles, considérait-il, que s'ils rompaient avec le marxisme et renouaient à l'alliance électorale avec le PCF, « s'ils sortaient de l'ambiguïté dans ils ont ouvert leurs succès jusqu'en 1981 et qui a conduit la France, depuis lors, là où elle est descendue, c'est-à-dire ou plus bas niveau de paix ».

Un autre ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Michel Durafour (Gauche dém., Loire) s'étonne que ce soit à l'exécutif, qui lui, n'a les moyens de menacer les libertés publiques, que l'on envisage de confier le droit régulier de les appeler au peuple d'une atteinte aux libertés.

M. LEDERMAN (PC) : l'opposition n'a jamais accepté l'alternance

Pour M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), la majorité sénatoriale « n'a jamais accepté l'alternance, et c'est là la raison de son abstraction systématique à l'égard du gouvernement de la gauche ».

« Si le Sénat a pu avoir, auprès de certains, à une certaine époque, une réputation dite de sagesse, de pondération et de réflexion », il estime que, aujourd'hui, l'opposition l'enfoncé « dans la soule petite politique, dans les toutes petites manœuvres ». M. Lederman explique que son parti n'est pas opposé par principe à la procédure du référendum, qui, « dans certains cas, peut constituer un appui au processus parlementaire ». Cependant, il se déclare hostile à un contrôle du Conseil constitutionnel auquel

n'étaient déclarés favorables M. Badinter et les socialistes, car, dit-il, une telle procédure « conduirait inévitablement à une forme aggravée de gouvernement des Juges ». Après avoir assuré que, à ses yeux, le meilleur rempart pour les institutions parlementaires est « l'intervention quotidienne des citoyens dans toutes les affaires qui les concernent », il estime que ces querelles constitutionnelles, « au moment où les usines ferment, où le chômage augmente, où le pouvoir d'achat des plus nombreux décroît et où enfin, sont annoncées les hausses des prix des produits et des services de première nécessité et où la rentrée scolaire préoccupe nombre de familles, risquent d'apparaître secondaires ».

M. Charles Pasqua n'est pas loin de reprendre ce dernier argument, car, selon lui, les Français « ont le plus grand mal à suivre le feuilleton éditorial du référendum ». Revenant à la demande de référendum sur le projet Savary formulée par la majorité sénatoriale, le président du groupe RPR confirme que, selon lui, « cette demande était politiquement légitime et juridiquement recevable ».

M. PASQUA : stop ou encore ?

« Au référendum, note-t-il, le RPR est, par filiation politique », favorable, M. Pasqua précise que cette procédure « permet au chef de l'Etat, au cours de son mandat, en posant une question claire sur un problème, de s'exprimer et de conclure le contrat qu'il a passé avec le peuple », mais, ajoute-t-il, il s'agit aujourd'hui d'une « manœuvre », d'un « pseudo-référendum », à la fois « trompeur et dangereux ». Le sénateur des Hauts-de-Seine affirme que la majorité socialiste est « étonnamment morte ». « Ce n'est pas à coups de manœuvres florentines et de référendums postiches qu'on se ressuscitera », déclare-t-il, avant de conclure : « Si le président de la République souhaite vraiment que le peuple s'exprime, il n'a qu'à lui poser la vraie question » : des élections législatives anticipées, organisées à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale. « Pour le gouvernement socialiste, stop, ou encore ? ».

M. DEBARGE (PS) : l'opinion, seul arbitre

M. Marcel Debarge (PS, Seine-Saint-Denis), veut « prendre à témoin l'opinion publique », qui, dit-il, est « le seul juge-arbitre ». Il reconnaît que la majorité sénatoriale aura réussi « un instant » à récupérer le « concept des libertés », alors que la gauche au pouvoir a, en trois ans, amené « des dispositions obliquant les lois de contrainte et créant de nouvelles libertés, comme cela ne s'était pas vu depuis près de deux siècles ». Le membre du secrétariat national du PS relève la contradiction de la majorité sénatoriale, qui prétend, aujourd'hui, refuser le plébiscite, alors qu'hier elle voulait transformer « son » référendum en une question de confiance adressée aux Français contre la personne du chef de l'Etat.

« Les citoyens sont attachés à la notion de référendum, ils ne désirent pas abdiquer leur pouvoir de décision ». De ce constat, M. Jean Béranger (Yvelines) tire la conclusion que le projet de loi constitutionnelle répond bien « au soul de sortir de la crise politique que l'opposition nationale, par sa majorité sénatoriale, a volontairement provoqué ». Hostile au référendum-plébiscite, le président du groupe du Rassemblement démocratique se déclare, en revanche, favorable à une consultation qui permette au peuple de « proclamer son unité devant un grand problème d'intérêt national ». En ce cas, dit-il, la victoire « revient, non pas à tel ou tel

parti, mais à la France ». Pour le porte-parole du MRG, en opposant la question préalable, le Sénat refuse, « en fait, d'exercer ses propres compétences ».

M. René Monory (Union centriste, Vienne) voit un « danger » dans le fait que tous les présidents, qu'ils soient de droite ou de gauche, connaissent un état de grâce momentané, pourraient, grâce à ce texte, remettre en cause une des libertés publiques.

M. Joël Moïnet (Gauche démocratique, Charente-Maritime) se demande si le Sénat va « limiter son rôle à un enregistrement lousche ou à un refus systématique ». Pour M. Maurice Schumann (RPR, Nord), le débat a, au moins, le mérite de démontrer que majorité et opposition sont d'accord pour convenir que « le référendum, jadis si contesté, est une pièce nécessaire de

notre arsenal constitutionnel » et que cette « arme » est « dans certains cas, irremplaçable », mais que son manquement « peut devenir dangereux ».

Citant M. Mitterrand, qui, en 1972, alors qu'il menait campagne en faveur de l'abstention sur le référendum concernant l'Europe, décidé par Georges Pompidou, estimait qu'il fallait contraindre le chef de l'Etat d'aller « parler des vrais problèmes, ceux de la vie quotidienne des Français », M. Pierre-Christien Taittinger (RI, Paris) juge ce projet « bien d'actualité ».

Dernier orateur de la journée, M. Pierre Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort), oppose la voie choisie par M. Mitterrand pour réviser la Constitution et la démarche « gaullienne », qui, elle, était contraire à la Constitution.

A. Ch.

L'argent des autres

Point de bonne politique sans bonne communication. Soit. Et la bonne communication est une sorte de guerre, qu'il faut gagner vite, en frappant fort, en occupant tous les terrains. C'est du moins ce qu'on a cru comprendre en écoutant les débats animés du Sénat, mardi 7 août, chaque fois que la question a été évoquée.

Les télévisions et les radios ont été envahies, monopolisées, pour expliquer une seule vision de la polémique. Pas l'autre, bien entendu. Majorité et opposition l'ont dit.

M. Louis Farrain, sénateur socialiste, a déclaré haut et fort : « conspiration du silence », « ostracisme manifeste des postes périphériques à l'égard du groupe socialiste ».

M. Etienne Dailly, rapporteur de la commission des lois (gauche dém.), protège représentant de la majorité sénatoriale, a dressé un contre-inventaire sans faille : M. Dumas « intoxiqué » l'opinion ; tel sénateur socialiste l'a relayé sur Radio-Monte-Carlo ; tel député socialiste sur France-Inter. Pour expliquer tout cela et diverses autres choses, M. Dailly a occupé, en une fois, plus de temps que quantité d'hommes politiques en une année.

Mais s'il y a guerre de la communication, il y a aussi guerre traditionnelle : l'argent. « Qui paie ? D'où vient l'argent ? », a interrogé M. Dailly, qui avait découvert le matin, dans le quotidien du même nom, une page entière de publicité proclamant : « Référendum sur les libertés : 70 % des Français sont pour » achetée pour le compte de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques.

M. Dailly n'était pas au début de son calvaire. Ses yeux ébahis de sénateur en week-end avaient été blessés par la même proclamation placardée sous forme d'affiches sur les routes nationales 1 et 16 (il paraît que les dites affiches ont fleuri un peu partout). Il n'était pas au bout non plus. Il était menacé de retrouver la même publicité deux jours de suite dans le Monde.

Alors qui paie ? Le président de l'Association pour le référendum, M. François Luchaire, a répondu avec sobriété et concision sur TF 1 : « A l'heure qu'il est, notre association n'a que des dettes ». Il nous a ensuite fait connaître le lancement d'une souscription pour couvrir ces frais dont il ignore du reste l'ampleur.

Contre l'opinion de M. Dailly, il affirme aussi que « rien n'était préparé à l'avance » et que « tout a été fait vendredi [3 août] et samedi ». Audacieuse improvisation militante à crédit, à l'air de penser M. Luchaire. Lorsque M. Dailly dit : « Le Sénat n'a pas été épargné par une campagne publique, laquelle ne peut être financée par d'autres sources que celles qu'il imagine », il songe évidemment à des fonds discrets, pour ne pas dire secrets.

M. Luchaire a une autre réponse. Il renvoie aux dépenses incomparablement plus élevées engagées par l'enseignement catholique pour organiser ses puissantes manifestations. Dans l'hémicycle du palais du Luxembourg, sénateurs socialistes et ministre chargé des relations avec le Parlement ont fait assaut de mêmes questions. La manifestation du 24 juin, « qui a payé ? ». Les « murs de France couverts d'affiches il y a deux mois », même question. « Dans mon département des Pyrénées-Atlantiques, a insisté M. André Labarrère, tous les voyages ont été payés aux parents qui sont venus faire du tourisme à l'occasion de cette manifestation. » Décidément, le seul argent sulfureux et intéressant, c'est celui des autres.

MICHEL KAJMAN.

de la campagne publicitaire qu'elle a lancée, ne laisse pas d'intriguer ».

M. Philippe Seguin, député RPR des Vosges, vice-président de l'Assemblée nationale, a adressé au premier ministre une question écrite sur le financement de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques. M. Seguin demande « si l'Etat a versé ou envisage de verser, directement ou indirectement, une subvention ou toute autre forme d'aide à l'Association pour le référendum sur les libertés publiques dont le sponsoring de la création et l'ampleur des moyens financiers dont elle paraît déjà disposer au vu

M. François Luchaire nous prie de préciser que le passage de l'ouvrage collectif « Constitution de la République française », paru en 1979, éditions Economica, dont M. Charles Pasqua, sénateur RPR, lui a attribué la paternité au cours des débats du Sénat à l'appui de ses propres interprétations était en fait rédigé dans ce livre par M. Gérard Coq, professeur à l'université de Paris-1.

صك: امن الاصل

70% DES FRANÇAIS SONT POUR.*

70% des Français souhaitent pouvoir se prononcer par référendum sur les garanties fondamentales des libertés publiques. C'est ce que révèlent les derniers sondages. Nous sommes une majorité à vouloir le référendum. Tel était le sens de notre appel du 31 juillet :



Le Président de la République a proposé à la Nation une réforme constitutionnelle dont l'importance ne saurait échapper à personne. Alors que la Constitution de 1958 a limité à quelques cas la possibilité, pour le Chef de l'Etat, de consulter le Peuple français par référendum, il nous est aujourd'hui proposé d'étendre cette faculté à tout ce qui concerne les garanties de nos libertés publiques.

Quel homme ou quelle femme de bonne volonté, par-delà les passions et querelles, ne voit en ce projet de réforme un progrès de la démocratie ?

En effet, si notre Constitution consacre un certain nombre de droits et de principes qu'elle a érigés en valeurs suprêmes, leur mise en œuvre quotidienne peut varier avec le temps, les techniques et les mutations de toute sorte. Si la représentation nationale est divisée, quoi de plus naturel pour le Chef de l'Etat, arbitre entre les courants opposés de l'opinion publique, que d'interroger la nation toute entière ?

Une fraction de la classe politique, après avoir appelé de ses vœux un référendum sur l'enseignement, refuse aujourd'hui la réforme annoncée. Pourtant, ce qui lui est proposé va bien au-delà de son attente, puisqu'il s'agit d'étendre le champ d'application du référendum aux garanties fondamentales des libertés publiques et, ainsi, d'accroître la force constitutionnelle de nos libertés, en permettant au Chef de l'Etat de solliciter la décision du Parlement et de tous les Français.

Quant à la procédure proposée, dans son principe, elle offre elle-même l'avantage, par la consultation presque simultanée de la représentation nationale et du peuple souverain, de recueillir sur ce principe primordial, le plus grand consensus national possible. Le référendum permet au peuple de se faire entendre par-delà les manœuvres et les calculs des appareils. Il est donc juste et nécessaire.

Les signataires du présent appel constatent que la réforme proposée correspond très exactement à ce que souhaitait l'immense majorité des Français, à l'heure où l'opinion publique se trouvait divisée par le débat sur l'école.

Ils tiennent pour hautement souhaitable que désormais le peuple souverain puisse décider de ce qui touche aux garanties de ses libertés. Malgré la dispersion de l'été, ils appellent tous les hommes et femmes de France à joindre leurs efforts afin d'obtenir que la réforme projetée aboutisse. Ils les invitent à se réunir au sein de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques.



ASSOCIATION POUR LE RÉFÉRENDUM SUR LES LIBERTÉS PUBLIQUES

Richard BERRY,
Comédien.
François BLOCH-LAINE,
Inspecteur général des finances.
Paul BORDIER,
Ancien inspecteur des finances.
J-Denis BREDIN,
Avocat, Professeur agrégé de l'université.
Bâtonnier Albert BRUNOIS.

CASAMAYOR,
Magistrat, Ecrivain.
Christian CHARRIERE-BOURNAZEL,
Avocat.
Jacques DEBU-BRIDEL,
Président de l'ANACR.
Maurice DUVERGER,
Professeur agrégé de l'université.

Daniel GÉLIN,
Comédien.
Françoise GIROUD,
Ancien ministre, Ecrivain.
Léo HAMON,
Ancien ministre.
Georges HOURDIN,
Ecrivain.

François LUCHAIRE,
Président de l'association.
René REMOND,
Universitaire.
Jacques ROBERT,
Professeur agrégé de l'université.
André WEIL-CURIEL,
Avocat.

Nous avons besoin de votre engagement et de votre soutien financier. Écrivez-nous, adressez-nous votre chèque bancaire à :
Association pour le référendum sur les libertés publiques, 88, avenue Kléber 75116 Paris.
Nom _____
Adresse _____

* Sondage effectué par IPSOS le 1^{er} août 1984. Question posée : "Souhaitez-vous, ou non, que la demande du Président de la République, les Français puissent se prononcer par référendum sur les garanties fondamentales des libertés publiques ?" Ou 70% Non 17% Oui 13% Sondage National 1984.

Place aux enfants



Michael Jackson plutôt que Dorothee

A la bibliothèque de l'Heure joyeuse... qui abrite un secteur audiovisuel... en plein cœur du quartier Latin...

settes enfants. Leur choix se porte essentiellement sur le fonds général, surtout le pop. Ce qui se vend le mieux...

Même écho à l'Heure joyeuse : « Ce qui frappe, c'est le manque d'information. On ne connaît finalement que ce qui passe à la télévision... »

fait un travail d'information et d'animation correct autour de ces chanteurs, on s'aperçoit que les enfants les apprécient et les réclament, dit le disothécaire...

Donner à entendre

Il suffit parfois, simplement, de donner à entendre. Au rayon disques de la FNAC, M^{me} Juliette Marchou pose sur le plateau un disque des Gens de Lorraine...

leurs parents : radio, télévision ou disothèque familiale. Vers sept-huit ans, ils commencent à avoir des désirs dans ce domaine...

Les enfants se précipitent vers les productions pour adultes, c'est un fait. Pourquoi ? Peut-être qu'à partir de dix ans l'édition pour enfants n'a plus grand-chose à leur offrir...

A l'exemple des enfants des siècles passés qui avaient retenu Stevenson et Daniel de Foë de préférence à la littérature enfantine...

FRANÇOISE TENIER.

Prochain article :

LE CINÉMA BOUSCULE LE THÉÂTRE

par BERNARD RAFFALLI

Y'AVAIT PLUS MOYEN DE SMURFER SUR CHANTAL GOYA!



Dessin de PESSIN.

Madness, Police et un Tintin retrouvé par miracle au rayon du jazz. Les enfants de cette classe ont onze-douze ans, commencent la responsabilité des prêts...

le FNAC : Chantal Goya, battue d'une courte tête par Dorothee. Sinon, les cassettes roses de chez Haebette avec « le Club des Cinq », ou encore des histoires de science-fiction...

Faits divers

« Je l'ai tuée parce qu'elle était juive »

Agée de dix-neuf ans, jardinière chez un horticulteur canadien, Reynald Laikane, a assassiné le 2 août, la propriétaire de sa chambre meublée, M^{me} Henriette Barsky, âgée de soixante-quinze ans...

pus, finalement, avait vainement cherché à partir au Canada. Aux policiers, il s'est déclaré « séduit » par les thèmes hitlériens, collectionneur de plus, à son domicile, des répliques d'armes à feu...

Après ce meurtre, Reynald Laikane s'était rendu normalement, les jours suivants, à son travail. Ayant d'abord eu l'intention de s'engager dans la Légion étrangère, il avait annoncé, lundi, son départ à son employeur...

pect avec leurs armes. Après leur départ, M. Giudicelli fit feu dans leur direction avec un pistolet de calibre 11,43. L'identité du cambrioleur tué, âgé d'une vingtaine d'années, n'est pas connue. Atteint d'un malaise cardiaque, le bijoutier a dû être hospitalisé.

UNE ENQUÊTE SUR LA SEXUALITÉ PÉNITENTIAIRE

« Et si la tendresse écloait en prison ? »

De notre envoyé spécial

Tours. — La fenêtre est grande ouverte. Inondé de soleil, l'appartement est l'écoulement et le mélange bien fait. Ici, dans ce quartier tranquille, à deux pas de la maison d'arrêt où il était encore il y a peu, « mis à l'isolement », Alain Monneret, trente-huit ans, respire. Une halte inespérée, après un curieux parcours. Avec un espoir inattendu de réinsertion pour ce marginal de la délinquance.

La souffrance quotidienne de ce milieu surpeuplé et jamais mixte prend différentes formes. C'est la peur constante de « ne plus être un homme ». C'est le « recours systématique à la masturbation, tolérée à condition d'être discrète », pratique obsessionnelle la plus en plus difficile à cause de l'isolement croissant et du rapide appauvrissement des fantasmes qui en résultent.

Né à Tours, il est monté tôt vers la capitale et les études. C'est alors un DEUS de psychologie et, en parallèle, des études à l'Institut de sociologie. Suivent des tentatives professionnelles sans vrai lendemain. Dans l'encadrement de la prédelinquance d'abord. Dans la publicité et les relations publiques ensuite. La direction d'une cafétéria, enfin. Puis la tulla. Une histoire de chèques sans provision et la condamnation à dix-huit mois de cellule pour une affaire d'esqueroque.

« Parloirs intimes » La constat est simple. « La prison, résume un détenu, c'est l'interdiction de bander ». Alors qu'on n'en finit plus, à l'extérieur, de voir les mérites d'une sexualité pleinement exprimée, le milieu carcéral ne bouge pas. Prenez les parloirs, dit l'ancien détenu. Avant, un homme et une femme ne pouvaient que se voir. Grises à Badinter, ils peuvent désormais se toucher. C'est mieux. Cela resta pourtant monstrueux. Pourquoi ne pas permettre plus de manifestations de tendresse ? On donne à manger, à boire au prisonnier, on règle sa vie de à 2 sans jamais parler de sa vie affective. Pourquoi lui ôter sa dignité sexuelle ? Imaginez ce que cela coûte un récidiviste, en gâchis, en divorces ? »

Mais, mais « vivre avec un mec », Alain Monneret dit ne pas avoir voulu de relations sexuelles pendant sa détention. Il n'entend pas vivre le reste de ses jours à parler de la sexualité des prisonniers. Pourtant, au sein de l'association qu'il a aidé à fonder, il se lance aujourd'hui dans une série de conférences (1). « Et si la tendresse écloait en prison ? interroge-t-il. Qui serait mené ? La morale, l'ordre public, la justice ou la masse des aigris et des haineux qui ne sont pas heureux ou qui ne le sont que lorsque les autres souffrent ? En tout cas, il y aurait fort à parier qu'il régnerait une toute autre atmosphère et que la fréquence des maladies psychiatriques, dépressions, suicides, psychoses et névroses diminuerait. » Il y a, estime-t-il, entre répression et anarchie, « une voie médiane, une troisième voie, tranquille, qui pourrait être socialiste ».

(1) Groupe de réflexion et d'information de la section des personnes incarcérées (GRISPI), 5, rue du Docteur Guérin, 37000 Tours.

Quatre Basques espagnols comparaissent devant la cour d'appel de Pau

De notre correspondant

Bayonne. — Quatre Basques espagnols, réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques, José Maria Galdos, Gotson Castrillos, José Carlos Garcia et Francisco Alberdi, devaient comparaître, ce mercredi 8 août, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau. Ils avaient été arrêtés, en juillet, à la demande de Madrid, qui réclame leur extradition.

diqué l'explosion qui a dévasté le 5 août le palais de justice d'Avvers en Belgique.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

UN MEMBRE DE L'ETA TUÉ EN ESPAGNE

Un membre présumé de l'ETA politico-militaire a été tué et deux gardes civils ont été blessés lors d'un échange de coups de feu, mardi 7 août, à Oyarzun, dans la province de Guipuzcoa. Une patrouille de la garde civile s'apprêtait à demander l'identité des deux occupants d'une Renault-5 immatriculée à Saint-Sébastien lorsque l'un d'eux a ouvert le feu. Les gardes civils ont riposté et l'un des occupants occupant du véhicule a été tué.

D'autre part, une association de soutien aux réfugiés et prisonniers basques, proche de l'ETA, affirme dans un rapport rendu public mardi à Bilbao que 3.563 cas de tortures ou de mauvais traitements ont été constatés en Espagne entre janvier 1981 et juillet 1984.

Une délegation d'Amnesty International, qui avait visité l'Espagne en mai et juin 1983, avait conclu à l'usage persistant de la torture dans ce pays, ce que le gouvernement madrilène a démenti, disant que les plaintes à l'encontre des forces de l'ordre relevaient d'une campagne de propagande orchestrée par les milieux proches de l'ETA pour discréditer la démocratie espagnole à l'étranger.

Attention à Saint-Jean-de-Luz. — Une violente explosion a endommagé, dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 août, un bâtiment du syndicat d'initiative de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Les bureaux situés dans un bâtiment face au port de pêche ont été dévastés par une charge estimée à plus d'un kilo d'explosif. L'attentat n'avait pas été revendiqué mercredi matin mais les policiers estiment qu'il s'agit d'une tentative de sabotage visant à perturber l'activité touristique dans l'attente des symboles de la « touristification » du Pays basque, pourrait en être l'auteur. Le 15 juillet dernier, l'attentat avait revendiqué l'explosion d'une bombe de faible puissance au syndicat d'initiative de Saint-Jean-Pied-de-Port. (Corresp.)

EN BREF

« Journalistes-flics »

L'Echo des savanes, mensuel non conformiste, prépare, pour son numéro de la fin août, un article intitulé « Flics ». Afin de mener à bien cette enquête sur « les réactions des gens devant la police », il a choisi le plus court chemin : mettre ses journalistes « flics », usant l'uniforme des gardiens de la paix. Mais la vraie police veille.

Dimanche soir 5 août, deux faux gardiens de la paix et un faux inspecteur en civil ont donc fait interpellés par des policiers du sixième arrondissement de Paris, surgissant d'un poney, balaivard des invalides. « Police » : c'est avec cette injonction que, ce même jour, les trois journalistes — François Bertron, trente-sept ans, Christophe Delaplanche, vingt-huit ans, et Pierre Hurel, vingt-six ans — avaient commencé leur « reportage ». Contrôlés d'identité « sauvages », interpellations de passants, réquisitions de voitures, irruption chez un particulier pour surveiller depuis sa fenêtre d'imaginaires malfaiteurs, ... le tout, évidemment, sous l'œil vigilant d'un photographe.

L'opération « coup de poing » se termine au Sélect, un café de Montparnasse, où les faux policiers interpellent une jeune femme qui se veut concubine jusqu'à leur voiture « banalisée ». Saïda d'un doute, leur victime se débat, s'enfuit et porte plainte au commissariat pour « tentative d'enlèvement ».

Arrêtés, les trois journalistes ont été gardés à vue, puis relâchés, mardi 7 août, au parquet. M. Etienne Guillaud, juge d'instruction, les a inculpés d'usurpation de fonction, de port illégal d'uniformes et de voies de fait avec port d'armes, et les a placés sous contrôle judiciaire.

L'article 266 du code pénal prévoit que « sera puni d'une amende de 300 francs à 8 000 francs et pourra être d'un emprisonnement de dix jours à six mois, quelconque sera publiquement revêtu un costume présentant une ressemblance (...) avec les uniformes de la gendarmerie, de la police d'Etat ou de la préfecture de police. »

Trois satellites pour étudier les vents solaires

Trois satellites — américain, britannique et ouest-allemand — devaient être lancés, jeudi 9 août, par une fusée américaine Delta, depuis Cap-Canaveral (Floride). Ils participeraient tous trois à l'étude des interactions entre les vents solaires, ces courants de particules chaudes et électriquement chargées en provenance du Soleil, et la magnétosphère, région entourant la Terre où agit le champ magnétique terrestre.

En septembre, le satellite ouest-allemand lâchera, de part et d'autre de la limite de la magnétosphère, des particules électriquement chargées créant des nuages artificiels qui dériveront avec les vents solaires. Quant aux satellites britannique et américain — placés l'un à 112 000 kilomètres d'altitude, l'autre dans le champ magnétique terrestre à 50 000 kilomètres d'altitude — ils observeront les déplacements de ces nuages. D'autres flux de particules seront lâchés les uns en décembre 1984, pour former une comète artificielle, les autres en 1985.

Nathalie Sarraute défend son village

Une centaine d'habitants de Chérence (Val-d'Oise), petit village toulousain du treizième siècle situé à 30 kilomètres de Paris, ont manifesté, samedi 4 août, à l'appel de l'Association des amis de Chérence, présidée par l'écrivain Nathalie Sarraute, pour protester contre la construction de trois pavillons de type « industriel », à moins de 500 mètres de l'église classée. Les habitants demandent que les nouvelles maisons soient réalisées en pierre du pays, celle-là même qui servit à édifier l'Arc de triomphe et les chevants de Marly. Pour aider les propriétaires des terrains qui ont reçu leur permis de construire, le 26 juin dernier, ils se disent prêts à leur fournir gratuitement la pierre de taille nécessaire.

Libez Le Monde dossiers et documents

سكزا من الأمل

ARTS ET SPECTACLES

Portraits

Les tribulations de Sophie en enfance

Avec Christian Bortolotti ou Alain Fleischer dans des voies évidemment différentes, Sophie Calle est une des rares artistes à se servir de la photo sans prendre de gants pour raconter une histoire. Celle de son enfance est le point de départ d'une aventure complexe, qu'on retrouve par fragments comme en filigrane de son travail d'adulte.

SOPHIE CALLE est née le 9 octobre 1953, à Paris, dans le seizième arrondissement, d'un père médecin oncologue et d'une mère attachée de presse. Sa mère est polonaise, ses grands-parents maternels sont des juifs polonais de la région de Varsovie, Michoune et Sobol (Schindler, devenu l'éditeuse et Charles Sandler à la guerre. Son père est un Méridional de la Camargue, fils de voyans négociants en vins.

La mère et le beau-père apprennent le twist à la petite fille. Mais les dimanches sont pleins d'autres rituels : à midi son père passe chercher Sophie et, comme beaucoup de pères célibataires, l'emène déjeuner chez Lipp. Sa mère a très peu d'argent, et c'est sa grand-mère paternelle qui habille Sophie, l'habillant d'affreux jupons que son père lui retire avant de la sortir, le réhabillant comme une petite fille telle qu'il les aime : avec un blouson de surplus américain et des jeans.

Mais ce père n'est guère apprécié des beaux-parents paternels, les Polonais, qui vivent à Nice, et qui lui répètent sur tous les tons qu'il l'a abandonnée. Son grand-père lui fait même apprendre une chanson qui dit : « Ton père est un raté, un raté est ton père, tralala tralalal ». Sophie chante le refrain à tue-tête sans démentir de son idée que son père Bob est un amour. Mais quand elle a huit ans, elle découvre dans les affaires de sa mère une lettre, signée par une connaissance, sur laquelle elle découvre ces mots : « Qu'allons-nous faire de notre petite Sophie pendant les vacances ? » Aussitôt, persuadée que cette lettre est la preuve que son père n'est pas son père, elle vole la lettre pour la cacher derrière un tableau. Elle vit pendant trois ans avec cette idée : quand la connaissance vient à la maison, elle s'assied sur ses genoux, elle attend qu'il parle le premier. Mais il ne parle pas, il ne fréquente plus la maison, et les signes de ressemblance entre Sophie et son père ne cessent de s'affirmer, la voilà forcée d'abandonner momentanément cette formidable idée romanesque. Un jour, quand elle sera grande, Sophie se fera suivre volontairement par un détective et l'amènera sur la trace de cet homme pour qu'il relate leur histoire.

A Nice, les beaux-parents habitent rue Rosa-Bonheur. L'été, ensemble ils inventent un jeu : quand ils rentrent le soir d'une soirée, la petite fille doit commencer à se déshabiller dans l'escalier pour que, une fois arrivée au sixième étage, elle soit suffisamment nue pour n'avoir plus qu'à se glisser dans ses draps.

Quand elle retrouve l'épousement parisien, dans le quatorzième arrondissement à Sophie jette toujours un regard soupçonneux vers le placard qui borde la long couloir par lequel elle arrive dans sa chambre, la plus tranquille de l'appartement : la plupart des nuits, elle rêve que des rats sortent du placard pour grimper sur son lit. Chaque soir, elle ordonne d'en vérifier la fermeture. Un jour, Sophie retrouve sa mère en larmes, assise sur le bidet de la salle de bains, elle tourne autour d'elle sans savoir ce qu'elle doit faire : l'acteur italien a fait sa valise.

Au mois d'août, Bob emmène sa fille en Camargue. Elle a dix ans, et c'est là qu'elle commence à être moins sauvage, à participer aux fêtes de village desquelles, d'ordinaire, les petites filles sont absentes. Celle qu'on appelle la Parisienne monte à cheval, et voilà qu'elle est enrôlée comme macotte dans une bande de garçons. Elle est la seule fille, on la protège, on ne la touche pas, la père l'a recommandée à ces garçons frustrés qui taquinaient les taureaux. Elle a dix-huit ans, elle dort sous la tente avec les garçons qui ne la touchent toujours pas. Elle en souffre. Elle ne se doute pas que dans quelques années elle se retrouvera dans la même situation : à Beyrouth, dans un campement de fédérés, avec cinquante hommes armés qui dormaient en cercle autour d'elle.

Mais d'ici là, Sophie a encore la temps de rester encore un peu en enfance, et d'y commettre bien des bêtises... Elle a une grande amie, Amélie. Elles passent toutes leurs soirées ensemble, une fois chez l'une, une fois chez l'autre. Et quand ce n'est pas possible, elles s'endorment chacune de son côté en se parlant au téléphone. Les parents ont reçu des consignes pour ne leur ôter l'appareil des mains que lorsque elles sont tout à fait endormies par leur bavardage. La nuit après-midi, Sophie et Amélie se rendent aux grands magasins du Printemps et, armées de gabardines, raffient systématiquement les choses les plus impossibles à subtiliser ou à écouter : pas des mouchoirs, des chausures, d'énormes vêtements d'adultes. C'est à celle qui commet la plus grande pousse : une fois, Amélie



Sophie Calle, photographiée par son père en 1964.

entra dans un Prisunic et en ressort cinq minutes après avec cinquante disques empaquetés dans une valise dissimulée au fond d'une poubelle. Quand la valise est pleine, on fait la distribution aux copines. Et ce que l'une rapporte chez elle, elle dit que ce sont des affaires que l'autre lui a prêtées. Une fois, Sophie se fait attraper la main dans un sac. On l'emène au commissariat. Sa mère est aux Etats-Unis, Sophie dit aux policiers : « Ma mère est absente. Le policier. - Elle est partie ? Sophie. Oui, elle sait que je peux me débrouiller toute seule. - En effet », répond le policier. Sophie a une peur bleue de donner son identité, et surtout qu'on la prenne en photo. Elle refuse de livrer son adresse, elle tient bon pendant des heures. Assise sur un banc du commissariat, la petite fille de onze ans ne bouge pas un doigt de son visage et ne répond pas aux questions des policiers. Quand elle sera grande, elle se vengera : à son tour, elle posera des questions indiscrètes et suivra des hommes pour les photographier de dos.

A onze heures du soir, Sophie craque : elle avoue le numéro de téléphone de son père, qui vient gentiment la chercher. Mais les policiers ont dû faire le rapprochement entre le sac à main et les mises à sac du Printemps, ou bien c'est le père de Sophie qui a parlé à la mère d'Amélie. Celle-ci, un jour, raconte aux deux petites filles un mensonge énorme qu'elles s'empressent de croire : un policier les suit en permanence, il ne leur a pas encore mis la main au collet, mais la prochaine fois qu'elles se livreront à leurs razzias, il en fera des siennes à vie avec ses menottes. Pendant trois mois, Sophie et Amélie sont persuadées d'être suivies ; elles ne cessent plus de faire semblant de se séparer, de courir à des coins de rue et de s'engouffrer dans des interstices pour échapper au prétendu justicier. La carrière de Sophie pour la filature est toute tracée.

A l'école, Sophie est bonne en rédaction (cela se vérifie) et très mauvaise en maths et en anglais. Son premier livre, *Suite vénitienne* - une histoire de filature, justement, - elle la dédicacera à son père Bob, et à M^{lle} Val. Quand elle entre en sixième, Sophie fait la connaissance de M^{lle} Val, qui est professeur de sciences naturelles, et pour laquelle, immédiatement, elle a le béguin. Elle n'a plus qu'un souci : lui prouver l'amour qu'elle lui porte. Son second beau-père est un éditeur suisse, elle se dit qu'il devrait lui être facile de se faire éditer. Elle se fixe donc comme pari de publier un livre, qu'elle dédicacera à M^{lle} Val. Comme elle lit des contes et légendes de Russie (collection blanche à dos rond strié d'or), elle se décide d'écrire des contes et légendes français. Son beau-père ne veut pas la décourager. « Continue », lui dit-il. Elle continue, puis perd le manuscrit. Quand elle rentre en cinquième, M^{lle} Val a disparu. Pourtant, ce rêve du premier livre lui resta attaché.

Son deuxième livre, *Hôtel* (l'histoire vraie d'une source d'hôtel qui écume toutes les veilles des voyageurs pour photographier le moindre de leurs secrets), Sophie le dédicacera à la Camargue et à Ventador. Sa petite maison au milieu des taureaux, elle y retourne chaque été, chaque fois qu'une page se tourne, qu'un travail est en panne. Si elle imagine sa vieillesse, c'est là qu'elle se voit. Ventador est le nom d'un grand taureau de course libre. Dans le village de Sophie, Le Caillat, on ne tue pas les taureaux, et ils deviennent des célébrités : quand ils ont un bobo, on leur apporte des présents et on les entretient en grande pompe. Dans l'arène, le taureau est harcelé, bardi de glands, de coccardes et de ficelles ; les « razeurs » doivent revenir entre ses cornes car attributs qui sont alors primés. Au Caillat, on parle autant de Patrick Castro, qui est clerc de notaire et razeur, que de Michel Flaurin. On a conservé la tradition de l'abrivade, la course libre des taureaux entre le pré et l'érbe. La semaine prochaine, en cours libre, notre héroïne passera du monde de l'enfance à celui des adultes : elle sera militante, amoureuse, aquarelliste, barmide, photographe, danseuse, dressreuse de chiens, et bien sûr, détective. Elle nous emmènera autour du monde...

HERVÉ GUBERT.

* Les deux livres de Sophie Calle, *Suite vénitienne* et *Hôtel*, sont publiés aux éditions de l'Étoile (collection « Écrit sur l'image »).

Quel est le vrai visage de Cindy Sherman ?



Cindy Sherman, photographiée par son père en 1979.

CINDY Sherman travaille du chapeau. Parce qu'aucun photographe n'a jamais voulu la prendre en photo, ni aucune compagnie d'Hollywood l'engager, fût-ce pour des entretiens-fondés de figuration, cette Américaine de vingt-neuf ans a pris sauvagement la première place, s'est engagée elle-même pour jour tous les rôles du cinéma qu'elle se fait depuis qu'elle est toute petite, tout amoureux des filles qu'elle aurait voulu être : mégalomane, cover-girl, fille-mère, espionne, plongeuse en cuisine ou avec tube, alcoolique, fleur bleue, nymphomane, bécausse, gadget sexuel. La voilà dans les situations les plus incongrues ou les plus anormales : égarée sur une autoroute, avant ou après un viol, plaquée par un homme qui ne veut plus lui ouvrir sa porte, dans les vaps, à califourchon sur un canyon, bécotant dans son jardin.

La voilà qui rétrécit, qui devient tout à coup une toute petite fille en robe blanche vaporeuse, qui n'ose tremper son pied dans la mare :

voilà que de la barbe pousse sur ses joues et qu'elle devient garçon. La voilà qui endosse, au moyen d'une perruque, d'un maquillage ou d'un vêtement, tous les mythes féminins : Marilyn, Bette Davis, Jane Mansfield, ou un archétype de star poursuivie par les paparazzi. Revoilà les héroïnes d'Hitchcock, plus vraies que les modèles : l'abominable gouvernante de *Rebecca*, le cœur solitaire de *Fenêtre sur cour*, la cleptomane de *Psychose*, la maniaque de *Marnie*. Ce pourrait être des caricatures, mais elles sont hyperréalistes, elles collent à la peau, aux gestes, aux paysages qui l'entourent, aux lumières qui la suivent. Le grand cinéma défile, comme dans une tête de petite fille tourmentée par les feuilletonistes, mais il est exactement comme dans ses rêves : impeccablement typé, luxueux, avec tous les moyens étalés à ses pieds, et les meilleurs techniciens du monde. Le partenaire, hors champ, n'est pas difficile à imaginer : elle la regarde ou elle le fuit, il est refiétré dans ses

yeux, ou dans les verres de contact colorés qui les truquent.

Chaque photo est un gag, une histoire, un personnage, un drame, et pas seulement un remake de cinéma, mais une histoire animée de la photographie américaine : dans les scènes et dans leurs éclairages, dans leurs cadres, on reconnaît les émotions défilées par Weggie, par Diane Arbus, par Friedlander. Les photos, bien sûr, n'ont aucun titre sinon un « unifié » numéroté : c'est à celui qui feuillette le livre, ou se promène parmi l'exposition (l'un et l'autre rient et tombent amoureux), de remettre un visage, un film ou une photo sur ce qu'il croit déjà connaître.

H.G.

* Les photos de Cindy Sherman sont présentées au Centre Georges-Pompidou (nouveaux contemporains) dans le cadre de l'exposition *Alibis* - Jusqu'au 17 septembre.

* Livre-catalogue édité par Schirmer/Mosel et diffusé en France par Anne de Margerie, 20 rue des Carmes, Paris 5^e - 190 F.

ignois comparaissent d'appel de Pau

UN MEMBRE DE L'ETA TUE EN ESPAGNE

Trois satellites pour étudier les vents solaires

Marchande Sersant défend son village

Lisez Le Monde

Une semaine à Florence



Brûlante, minérale, envahie autant que Venise des blondes hordes venues du nord, la Florence estivale effraie un peu au premier abord. Les Florentins ont déserté leur ville pour les collines et le tendre littoral de la Toscane. Partout, d'ailleurs, la fête des sens rejoint la fête culturelle: Rencontres musicales à San-Gimignano, Festival Puccini à Viareggio, Festival Orphée à Lucques, etc. Mais Florence reste la plus forte, quand bien même ses seules fleurs ne seraient que les lys rouges de ses écussons, quand bien même on la ressent dans ses rues sombres, avec le dur bossage de ses palais-fortresses, comme une prison grandiose, sévère, « inextinguible », selon le mot de Stendhal. Florence s'autocélèbre dans ses grandeurs éternelles ou retrouvées, Florence et sa Piazza de la Signoria, unique forum à la romaine que nous ait transmis l'Antiquité. La modernité même ne semble pour elle qu'un autre miroir où se lisent toujours ses vieux sortilèges.

LUNDI
La nuit tombe sur la ville des Médicis, lourde, brûlante, sur ses rues étroites d'où monte, fêvreux, le murmure de la foule. Mais, en quelques instants, premier miracle florentin, on accède à la lumière. Celle de la colline de Fiesole, qui réunit les grâces des paysages de la Nativité de Baldovini en de l'Assommoir de Vinci: les mêmes lanterniers, les mêmes oliviers, les mêmes cyprès, la même opalescence de crépuscule sacré. L'Estate Fiesolana (l'été de Fiesole) partage ses manifestations entre le petit théâtre romain et le cloître des Femmes, à l'hôpital des Innocents, place de l'Annunziata. C'est un petit festival sans prétextes mais oon sans charme où on peut toujours être sûr d'écouter un peu de Mozart ou de Schubert, de voir évoluer quelque ballet américain.

MARDI
A tout seigneur tout honneur. Celui de l'été florentin 1984 est incontestablement Léonard, ou plutôt les chevaux de Léonard exposés au Palazzo Vecchio, dans une suite d'appartements princiers plongés à dessin dans les ténèbres et où le visiteur découvre, jaillies de l'ombre comme autant de secrets à lui seul divulgués, les soixante planches de la collection de Windsor. C'est aussi l'histoire d'une obsession, d'une passion consacrée à l'anatomie et au mouvement des chevaux, depuis les deux Adoration de 1480 jusqu'au monument à Trivulzio (1508-1512), en passant par les cartons de la Bataille d'Anghiari pour finir sur le libre jeu des fantômes du vieillard. Sépia, papier bleu ou rouge, croquis minuscules ou dessins achevés, traits vigoureux, hachures ou simples blancs qui dégagent la forme, tout est merveille sous cette main. Le paradigme du possible épuise tout: chevaux lancés au galop dans la bataille, cavaliers contre fantassins, chevaux de gloire pour condottieri, chevaux de soleil pour les dieux, chevaux du désir et de cauchemar croisant les félins et les monstres... Une violente charge érotique se soumet à la claire maîtrise de l'intelligence. Ici, c'est l'architecture interne d'une jambe qui entraîne l'artiste à s'ébahir, un peu plus loin, un palais. Une Léda s'élève mystérieusement sous des coursiers hennissants. Ailleurs, ce sont, entre les figures des notations chiffrées, l'idée d'un poème, deux devises et la légende des Centaures: « Chi perde il tempo non acquista virtù » (« Qui perd son temps n'acquiert pas la force »), mais aussi: « Passano i nostri trionfi e la nostra pompa » (« Passent nos triomphes et nos pompes »).

MERCREDI
Piazza de la Signoria, des fouilles effectuées près de la fontaine de Giambologna viennent de le confirmer: ici, battait déjà, à son origine, le cœur de la cité. Toujours au Palazzo Vecchio, la ville rend hommage, avec l'exposition de l'Œuvre retrouvée (L'opera ritrovata), à Rodolfo Siviero, responsable de la

Miroir en abîme
récupération de quelque deux cents œuvres d'art sorties clandestinement d'Italie pendant la guerre, un merveilleux portrait de Memling, une Vierge à l'enfant, de Masaccio, un Masolino, des Branzino, deux superbes Rabens, trois Timoteo, deux épisodes charmants d'Armide et Renaud, de Tiepolo... Etrange collection, à dire vrai, où, à travers les yeux de Hitler, de Goering et de leurs complices (dans la perspective de leur plaisir propre ou d'un projet de constitution d'un musée à Leipzig), les arts d'Italie signifient d'abord luxe, splendeur chronologique, rareté: à preuve, ces primitifs siennois, tous ces Della Robbia, cette argenterie sacrée du dix-huitième siècle, ces lions lombards de marbre rouge du quinzième, ces panneaux incrustés de marbres précieux de la décadence romaine.

Et, dans ce miroir en abîme, se reflète l'ensemble de cette exposition avec vingt aquarelles de Hitler, dont le minotaurisme, pour des vues de villes allemandes ou autrichiennes enfermées, dans des décors monumentaux et mesquins à la fois, de minuscules personnages, ponctuant ces espaces glacés comme autant d'insectes piégés. L'enfer n'est pas loin. Justement, à deux pas d'ici, face à Santa Maria Antica, le palais des cent fenêtres expose soixante photographies de Diane Arbus, certaines fort connues, d'autres beaucoup moins, et cette diabolique comédie prend une résonance étrange dans cette ville de Florence où, depuis quelque temps, on ne parle que du retour du « monstre » qui revient périodiquement massacrer d'innocents couples d'amoureux dans la douce campagne toscane.

Et, dans ce miroir en abîme, se reflète l'ensemble de cette exposition avec vingt aquarelles de Hitler, dont le minotaurisme, pour des vues de villes allemandes ou autrichiennes enfermées, dans des décors monumentaux et mesquins à la fois, de minuscules personnages, ponctuant ces espaces glacés comme autant d'insectes piégés. L'enfer n'est pas loin. Justement, à deux pas d'ici, face à Santa Maria Antica, le palais des cent fenêtres expose soixante photographies de Diane Arbus, certaines fort connues, d'autres beaucoup moins, et cette diabolique comédie prend une résonance étrange dans cette ville de Florence où, depuis quelque temps, on ne parle que du retour du « monstre » qui revient périodiquement massacrer d'innocents couples d'amoureux dans la douce campagne toscane.

JEUDI
Florence, ce sont aussi les livres, toute la mémoire du monde ou presque, de l'Occident en tout cas. C'est toujours un bonheur de traverser le cloître presque champêtre de San-Lorenzo, de gravir l'escalier qui mène à la fameuse bibliothèque laurentienne commandée par Cosme III à Michel-Ange et destinée à Médicis. L'allégresse d'abord avec le triple escalier, les colonnes complètes, l'harmonie du blanc et du gris de la Pietra Serena, et puis le plaisir grave du rectangle sévère et hardi de la salle de lecture enrichie, il est vrai, de ses boiseries patinées et des élégantes arabesques du pavement de Tribolo. La Laurentienne fête le centenaire du legs prodigieux que lui fit le cardinal Ascham, l'un des plus passionnés collectionneurs de son temps: deux cents manuscrits, codex ou dossiers datés entre le neuvième et le dix-huitième siècle, pour la plupart. Sans doute est-ce l'essentiel ici d'un patrimoine exceptionnel pour l'érudition mais peut-être et surtout, chez cet Anglais, de plaisir sensuel devant l'objet livre, œuvre d'art unique et richement, on pourrait dire, illustré: le Livre d'heures de Laurent le Magnifique (1485), de sept volumes, assemblés au dix-septième siècle, un Cicéron du quatorzième siècle, les grands textes de la Renaissance, cinq exemplaires de la Divine Comédie plus beaux les uns que les autres, tous du quatorzième siècle, y compris le Dante de Bernardo Vecchiotti, les Chroniques de Villani, les Rimes et les Triomphes de Pétrarque, du quinzième siècle. Les textes français sont particulièrement bien représentés avec une Quête du Graal datée, en Avignon, de 1319, une Cité d'arras du quatorzième siècle, un Henri d'Alger de la fin du treizième siècle, les Douze Dames de rhétorique de Robertet. Les lettres rouges et bleues de l'Image du monde de Sibire sont d'une fraîcheur inédite. Plus qu'aux textes littéraires, c'est au portrait d'une société raffinée et

des arômes et un château; Noël de Châteauneuf (1874-81). Jusqu'au 16 septembre.
PONTOISE. Carlos Calvo, Sculptures. Musée de la Ville de Pontoise, 10 rue de la République, 95300 Pontoise. Jusqu'au 16 septembre.
TAVEL-DELOUAC. 4, rue Lemaître (38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h à 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre.
CABLOTTES. 18-08-1894. Musée de la Ville de Cabottes, 10 rue de la République, 13100 Cabottes. Sauf mardi et mercredi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.
SAINT-QUENTIN-EN-YVELLINES. Les Russes au présent. Centre culturel de la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, 10 rue de la République, 78100 Saint-Quentin-en-Yvelines. Jusqu'au 30 septembre.
SOISSY-SUR-ECOLE. Village de sculptures contemporaines. Verrière d'Art, 499-00-03. Jusqu'au 16 septembre.

SELECTION

CINÉMA
« Metropolis », de Fritz Lang
Sous forme d'un opéra-rock qui scande merveilleusement les délires visionnaires de Fritz Lang et redonne une sorte de « naturel » aux outrances expressionnistes des acteurs. Copie neuve en couleurs monochromes: bien froid est le monde des travailleurs, ocre duré celui des maîtres, grisés sous les rues. Metropolis plus superbe que jamais, aujourd'hui.

ET AUSSI: la Triche de Yannick Bellon (au-delà du film policier); Les Gardiens de la nuit (au fin libéré par la censure); Une étoile est née de George Cukor (le mythe hollywoodien); Il bidone de Federico Fellini (Fellini première période); Meurtre d'un bookmaker chinois de John Cassavetes (importance de l'acteur); Les deux sont tombés sur le site de Jamia Uys (- et les spectateurs); Under Fire de Roger Spottiswoode (journalisme en Amérique centrale).

EXPOSITIONS
Giuseppe Penone et Jean Le Gac à l'ARC
Avec des assemblages de branches, des monceaux de feuilles, des impressions murales, Penone cherche à élaborer un art « sauvage » qui puise son énergie dans les éléments naturels. Le Gac confronte trois formes artistiques sur le même support: le pastel, très graphique, le document photographique et l'écrit.

THÉÂTRE
Quelques jours encore pour voir Michel Bouquet dans le Neveu de Rameau à l'Atelier, et Claude Pieplu dans Six heures au plus tard au Lucernaire, où Stéphanie Lolk reste Sally Mara, où Pola Janska et Shigeki Takahashi continuent de pour le texte de Marguerite Duras, Hiroshima mon amour, dans la mise en scène de Michaël Lonsdale.

MUSIQUE
Le Festival estival de Paris a été très justement Claude Ballif

EXPOSITIONS

Centre Pompidou
JEAN LE GAC - GIUSEPPE PENONE. Art au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (753-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30; mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

MINAM
Visites animées régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h; le samedi, à 11 h, entrée de musée (volontaire élargi); lundi et jeudi, 17 h (galeries contemporaines).

WILLEM DE KONING. Jusqu'au 24 septembre.
MARC CHAGALL. Œuvres sur papier. Jusqu'au 8 octobre.
ALBIS. Art et voyage. Collège de la Ville de Paris, 11, rue de la République, 75001 Paris. Jusqu'au 17 septembre.

COLLECTION MAGNELL. Arts plastiques. Jusqu'au 17 septembre.
ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Balak à Mathieu. Jusqu'au 20 août.

EVE SONNEMAN. Travaux photographiques 1981-1984. Jusqu'au 9 septembre.
LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1er octobre.
CCI
MOBIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS DU MOBIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

EXPOSITIONS

HOMMAGE A ELSA SCHIAPARELLI. 1895-1973. Pavillon des arts, 101, rue Saint-Louis (753-42-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 16 septembre.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON - L'ARCHITECTURE ET LE PAYSAN. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (757-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée: 9 F. Jusqu'au 27 août.

OBJETS ET MONDES. Présentation des acquisitions récentes. Musée de l'Homme, place du Trocadéro (533-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 18 août.

Centres culturels
CHARLES ESTIENNE et Part à Paris, 1945-1966. Fondation nationale des arts graphiques, 11, rue Bayen (563-90-05). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée: 9 F. Jusqu'au 2 septembre.

GUSTAV KLIMT, OSEAR KOSCHKA, EGON SCHIELE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean (753-42-50). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 2 septembre.

UN MUSÉE: DES CHEFS-D'ŒUVRE. Le musée d'art moderne de Liège, 1958-1984. Centre culturel Walécq-Brunelle, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

EXPOSITIONS

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schott, France de 1913 à 1980. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (237-27-00). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 21 octobre.

L'ARCHITECTURE LIRANAISE. du XV^e au XIX^e siècle. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.J., de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Entrée libre.

RICHESSES D'ART EN MORVAN. Orangerie de l'hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.J., de 10 h à 18 h. Entrée libre jusqu'au 2 septembre.

TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS: Christa, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournay (535-90-56), sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

TROIS ARTISTES CORÉENS DE CALIFORNIE: Lew, Chang, Hyunsook. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-83-86). Jusqu'au 20 août.

En région parisienne
BRETAGNE. Dolmen - Dolmen... Propositions III: Colinet, Gérard, Sloop, Larivière, Heiliger. Jusqu'au septembre.
Bourges, Centre Gérard-Philipp, rue Henri-Donard (984-36-68). Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

En province
AIRAINES. L'œuvre sacrée de Michel Cury. Centre d'art (26-05-02). Jusqu'au 2 septembre.
AIX-EN-PROVENCE. Hommage de Pablo Picasso à « Monsieur Croquet ». Grand et septième de Paris et de Versailles. Jusqu'au 10 septembre.
L'Œuvre de Michel Cury. Centre d'art (26-05-02). Jusqu'au 2 septembre.

سكزات الامل

حکومت الامم المتحدة

r en abîme

des vieux sortilèges



disparus que s'intéressait Lord Ashburham. A travers des traités d'arithmétique (l'un des Calabrais du treizième siècle, l'autre à l'usage des marchands du quatorzième, avec des gestes de la main pour tous les nombres, dont l'un de Piero della Francesca), à travers des traités de faconnerie, d'alchimie ou de traitement de la maladie des chevaux ou de tel traité de musique du quatorzième ou du quinzième siècle, ou une collection de dessins des costumes persans d'un seizième, on trouve même un ouvrage consacré à « l'astrologie judiciaire » dédié à Catherine de Médicis. Au hasard, parmi les vitrines de temps plus proches du nôtre, l'original du Devin du village, opéra de Jean-Jacques Rousseau, quelques-uns d'un lot de trois mille lettres adressées à Huel, évêque d'Avranches, signées de Bossuet, de M^{re} de Scudéry, de Mme de Montespan, ensemble inestimable pour la connaissance de la société française du dix-seizième siècle ; curiosité de taille : le brevet de capitaine d'artillerie de Napoléon Bonaparte délivré par Louis XVI, cinq dossiers de rapatriement de jeunesse du futur empereur, l'un des cahiers est ouvert sur cette note agiote : « Sainte-Hélène : petite île... »

Chirico (Studio d'artiste avec mannequin) s'agit de l'exposition d'un groupe de peintres de l'immédiate après-guerre et sans aucun rapport avec l'hyperréalisme, œuvre lisse, l'échec, délibérément citationnelle comme celle d'un Gregorio Scialpian : Bacchus à l'auberge est un hommage transparent au Caravage, de même que les Méridians ou Anachorètes dans le désert. Les frères Bueno (Antonio et Xavier) caressent amoureusement leurs natures mortes et leurs adolescents de rêve devant des rideaux d'ateliers comme ironiquement soulignés. Le Saint Jérôme au désert, de Pietro Anigoni pastiche ouvertement Caravage.

C'est au fort du Belvédère, qui domine de très haut les jardins de Boboli et le Ponte-Veccchio, qu'il faut monter voir, avec l'exposition du sculpteur Arnaldo Pomodoro, tout ce qu'un artiste italien peut porter en lui d'Italie ancienne au moment même où presque violemment il s'attache à lui tourner le dos. On se trouve ici devant un projet monumentalement sous-tendu de mythes idéologiques à la manière de l'œuvre de Michel-Ange : sphères célestes évanescientes laissant voir le grouillement compliqué des organismes invisibles ; mur de voyageurs vrillés de graffiti mystérieux. Ici se fendent et s'écroulent de hautes colonnes de polycarbonate dressées comme un défi au-dessus de la tour d'Arnolfo di Cambio et de la coupole de Sainte-Marie-de-la-Fleur. Au bronze tourmenté de Pomodoro, à ses cubes, à ses plaques, à ses pyramides hérissées de lamelles et parfois comme d'expansions végétales répondent alentour les impeccables symétries de l'architecture militaire de Buon-talenti qui, en 1590, dessina le Belvédère pour Ferdinand I^{er} de Médicis. A l'intérieur des casernes des œuvres de maîtres de formes, lasses ou boulières de bronze doré aux reflets de flamme, disent aussi la violence et la guerre. Et l'architecture du seizième siècle partage au fond avec la sculpture de vingtème la même cosmogonie de l'ambition et du pouvoir. Moins l'artiste moderne risque-t-il l'ambition pathétique de pécher le cœur de la matière ? Léonard ouvrait d'un regard le corps musclé d'un cheval à l'arrêt, mais comme pour lui seul. L'amour de la forme parfaite renvoie, chez Pomodoro, à l'amertume d'un jamais plus.

SAMEDI

Trop de pierres, trop de livres, trop de tableaux. Le Mai florentin est loin et la saison lyrique se reprend qu'en septembre. Que tu es belle Florence, mais que tu es triste, fait dire Musset à un personnage de son Lorenzaccio. Il faut quitter la ville, suivre les Florentins dans cet exode estival déjà de tradition chez les Médicis eux-mêmes. A condition d'accepter de franchir le purgatoire d'une banlieue des plus indigènes de Florence qui soit, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de la ville, trois villas au moins offrent au visiteur une image assez fidèle d'une Renaissance amoureuse de la nature. Petrina, château-fort débonnaire dû à ce même Buon-talenti avec des bassins, des urnes de terre cuite aux armes du cardinal Hippolyte de Médicis, des murs de blanc odorant enfermant, comme par magie, une forêt légère où goûter l'ombre et le frais.

Hommage à John Craven

Un œil du vingtième siècle

CELUX qui ont pu approcher John Craven au cours de sa vie aventureuse ont gardé le souvenir d'un homme de cœur, chaleureux, fidèle à ses amis et à ses admirations. Déjà on l'a vu pleurer en apprenant la mort d'Emile Gilioli. John Craven est le nom de guerre d'une guerre terminée avec le grade de colonel dans les services britanniques, de Louis Corte, né à Digne en 1912, mort à Paris en 1981. L'association Yonne et Tourisme, par les soins de Louis Deledieg, lui rend hommage dans la Maison du tourisme d'Auzerres.

Il est d'abord reporter photographe autodidacte, parti pour les Etats-Unis à l'âge de dix-huit ans, et devient bientôt cameraman aux actualités cinématographiques. Ce métier, il ne l'abandonnera pas lorsque d'autres activités lui vaudront à Paris un renom parallèle. L'exposition a d'ailleurs quelques visiteurs hallucinés du Monde terrible - le texte d'André Pieyre de Mandiargues a été repris dans le catalogue - issu de ses reportages publicitaires dans l'entier industriel des mineurs, des travailleurs robotisés. D'autres photos aussi parlantes sont extraites de l'album qui fut fureur en 1988 : Deux cents millions d'Américains. En 1963, en effet, John Craven était repassé avec sa femme, pour les Etats-Unis, et avait ramené douze mille clichés pris sur un parcours de 80 000 kilomètres. Mieux que des documents, des figures mythiques d'un ancien et nouveau monde, où se côtoient les Nirs, les Indiens, les derniers cow-boys. Voilà qui suffirait à sauver son nom de l'oubli, si la passion de l'image, en ses multiples manifestations, n'avait poussé John Craven à sa mettre corps et biens au service des créateurs et de leurs réalisations plastiques. Et ni cette passion ni la fréquentation des musées et des ateliers d'artistes ne detent d'après-guerre. Mais c'est en 1950 que dans sa galerie, 5, rue des Beaux-Arts, il n'hésite pas à prendre des risques en exposant les nouveaux venus, abstraits ou

EXPOSITIONS

- BEAUVAIS. Un peintre-romain à Beauvais... BELLAAC. Rebevalle, peintures et gravures... BORDEAUX. 50 ans d'art européen, 1880-1936... BOURBON-LANCY. Gérard Garouste et la création cinématographique... BOULOGNE-MER. Festival international de peinture... CALAIS. Les collections du Fonds régional d'art contemporain Nord-Pas-de-Calais... CARCASSONNE. Gabriel Couderc... CASSE-DE-PÈNE. Jules Olsson... LE CATEAU-CAMBERESIS. Grande exposition de peinture de Noyelles-sur-Saône... CHATEAUBRIANT. Sculpture en France... CHERBOURG. Jacques Doucet... CLERMONT-FERRAND. La tête dans l'art... COLMAR. Jean Bazaine... DAX. Des années d'art... DIEULEFIT. Symposium international de sculpture en terre... DIJON. François Rudé au Musée des beaux-arts... DOMAINE. Des années d'art... DOULAI. Des années d'art... DUNKERQUE. Des années d'art... EPERVIER. Des années d'art... ETRETAI. Des années d'art... FELLEIN. Michel Tournier... FONTEVRAUD. Art espagnol... GALLION. Les années d'art... GORDES. Des années d'art... HARQUE. Des années d'art... HONFLEUR. Des années d'art... JOUY-SUR-EURE. Des années d'art... LA CAVALERIE. Des années d'art... LA-CHAPELLE-EN-VERCOIRS. Ecole communale... LANGRES. Des années d'art... LA ROCHE-SUR-YON. F. Florey... LAVAL. Des années d'art... LILLE. Des années d'art... LIMOGES. Des années d'art... LUNEVILLE. Des années d'art... LYS-SUR-SORQUE. Des années d'art... LYON. Des années d'art... MAILLOT-SENS. Des années d'art... MARSEILLE. Des années d'art... MONTAUBAN. Des années d'art... MONTPELLIER. Des années d'art... NANTES. Des années d'art... NIMES. Des années d'art... NOGENT-LE-ROTRON. Des années d'art... ORLÈANS. Des années d'art... PERPIGNAN. Des années d'art... PONT-A-MOUSSON. Des années d'art... LE PUY-EN-VELAY. Des années d'art... RATTILLY. Des années d'art... REIMS. Des années d'art... RENNES. Des années d'art... ROANNE. Des années d'art... LES SABLES-D'OLONNE. Des années d'art... SAINT-ETIENNE. Des années d'art... SAINT-MALO. Des années d'art... SAINT-BAUME. Des années d'art... SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Des années d'art... SAINT-SUZANNE. Des années d'art... TANLAY. Des années d'art... TOULON. Des années d'art... TOULOUSE. Des années d'art... TROYES. Des années d'art... VALENCAY. Des années d'art... VALREAS. Des années d'art... VASCOEUIL. Des années d'art... VENCE. Des années d'art... VERNON. Des années d'art... VÉZELAY. Des années d'art... VILLENEUVE-LES-AVIGNON. Des années d'art... VILLEURBANNE. Des années d'art...

du 5 juillet au 30 août 1984 DIDEROT A LA CONCIERGE exposition, créations, projets de l'encyclopédie Vivante

LE MONDE DES SPECTACLES

FESTIVALS

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Musée Carnavalet, le 8 à 18 h 30 : K. Jungblut (Wein, Bach).
Eglise Saint-Merri, les 8 et 10 à 20 h 30 : Orchestre de l'Île-de-France, dir. H. Soudant (Beethoven, Mozart) ; le 13 à 20 h 30 : Haydn Sinfonietta Wien, dir. M. Huss (Mozart, Beethoven, Rossini).

Festivals en province

AQUITAINE
Saint-Léon-sur-Vézère, Festival de Périgord noir (53) 51-82-87, Eglise romane, le 10 à 21 h : A. Halim, L. Lovano (Haydn, Mozart, Haydn...).
ALVERGNE
Vichy, Est musical (70) 31-68-83, Grand Casino, le 11 à 20 h 30 : Le Vie parisienne.
BOURGOGNE
Nuits de Bourgogne (80) 30-78-07, Abbaye de Fontenay, le 11 à 21 h : Les arts florissants, dir. W. Christie (Monteverdi, Purcell).

LOIRRAINE

Bessing, Th. du Puy, (29) 61-50-48, les 11, 12, 15 à 15 h : Un chapeau de paille d'Italie.
MIDI-PYRÉNÉES
Commissariat Festival de Comminges (41) 90-00-38, Collégiale de Saint-Gaudens, le 10 à 21 h 30 : M. Caballé ; Cathédrale Saint-Bertrand de Comminges, le 13 à 21 h 30 : Ph. LeFebvre, Ensemble de chambre (Monteverdi, Handel, Bach...) ; Basilique Saint-Jacques de Valcabrère, le 21 à 21 h 30 : Ch. Zaccarias (Scarlatti, Mozart, Schubert).

PROVENCE COTE D'AZUR

Aiguesmortes, Festival (66) 51-81-86 ; Th. des Rompers, les 8, 10 à 21 h 45 : Documentaire ; le 13 à 21 h 45 : Documentaire ; le 18 à 30 : Cirque Facotille ; le 9 à 18 h 30 : Solo Mio.
Antibes, XV^e Est musical, 33-95-64 ; le 2 à 21 h 30 : Z. Noyes ; le 8 à 21 h : R. Scott.
Cannes, Palais des Festivals (39-44-44), le 14 à 21 h 45 : Drôles de femmes.
Carpentras, Festival (90) 63-46-35 ; Cour de la Charité, le 8 à 21 h 30 : Orchestre des Jeunes musiciens allemands (Beethoven, Schostakowitch) ; le 10 à 21 h 30 : M. Passet ; Th. de l'Église, le 9 à 21 h 30 : Le Barbier de Séville ; le 11 à 21 h 30 : III^e Cantilène ; le 12 à 21 h 30 : Grand ballet de Tahril.

COMMUNICATION

Mercredi 8 août

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

20 h 35 Série : Dallas.
JR et Katherine complètent, etc. Il paraît qu'on a droit à vingt-neuf épisodes nouveaux... et que certains ne s'en lassent pas.
21 h 25 L'Histoire à la une : En désespoir de causes. Émission de G. Lauzun. Réal. G. Follin. Avec l'historien P. Miquel. A l'occasion du 70^e anniversaire de la guerre de 14-18.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

20 h 36 Téléfilm : Rubis.
D'après R. Silverberg, réal. D. Moosmann. Avec Edith Masallek, S. Booy...
21 h 10 Série : Cortes ans d'automobile.
Tu teuf-tou au turbo. N° 6 : cette voiture qui fait rêver. Série de J. Bardin, D. Dabary et F. Mazé, réal. P. Dhosiol, J. Equet.
22 h 40 Sport : Catch.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Borsari les clips.
0 h 00 Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAÎNE : FR3

20 h 35 Document : Léo Ferré (2^e partie).
Léo Ferré se fait rare à la télévision. Il se fait rare également sur scène. C'est pourquoi au cours d'un récent au Théâtre des Champs-Élysées, les 6 et 7 avril 1984, que Guy Job et son équipe l'ont enregistré pour une série de quatre émissions. Guy Job, a saisi sur la scène immense, dans le faisceau d'un projecteur, les émotions de l'artiste seul, sans devant son piano noir, entouré d'une critique blanche. Le spectacle est malheureusement régulièrement interrompu par des entretiens avec Pierre Boulez sur le show-biz, le pouvoir, l'argent, l'amour, Dieu...
21 h 36 Série : Opération Opa.
Les voleurs de moisons. De P. Seibon, réal. Patrick Jansin.
Dexter débarque cette fois en Allemagne pour résoudre un curieux problème : les moutons de la région refusent de manger et le sol du parc se dégrade. Ce deuxième numéro de la série policière a été tourné en RFA dans la réserve naturelle de Luesenburger Heide.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Histoire de l'art : Charles VII.
Le portrait austère, peint par Fouquet, d'un roi peu aimé.
22 h 55 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 - Une parole devant la lumière, de J.-P. Coles, avec C. Selters, J. Topart, P. Vaneck, S. Ariet...
22 h 10 - La crèche aux costes autour du monde : en Suisse (Edith Masallek).
23 h 20 - Musique live.
23 h 40 - Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Soirée lyrique (échanges internationaux) : donné le 26 juillet 1984 au Festival de Bayreuth, « Parsifal », de Richard Wagner, par les chœurs et l'orchestre du Festival de Bayreuth, sous la direction de James Levine, chef des chœurs N. Balusch, solistes S. Estes, M. Salminen, P. Hofmann.

Jeudi 9 août

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

11 h 30 TF1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Jeux olympiques. (Résumé.)
12 h 55 Consommer sans pépins.
13 h Journal.
13 h 30 Série : La Conquête de l'Ouest.
14 h 10 Objectif armé.
14 h 20 Série : Les héros de l'été.
15 h 15 Quartier direct d'Enghien.
16 h Abbaye de France : Chartres.
16 h 15 Histoires sans paroles.
Les animaux dans la maison.
16 h 30 Croque-végétarisme.
16 h Dessin animé : Woody Woodpecker.
18 h 10 Série : Votre auto a cent ans. L'aventure de la course : la Gardin.
18 h 20 Série documentaire : Les paysans de J.-C. Bringer. (Redif.)
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 30 Point : prix vacances.
19 h 40 Jeux olympiques. (Résumé.)
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Brésil Stars.
Réal. J.-L. Cap.
Pour la première fois, les musiciens de la jeune génération brésilienne ont joué le 12 décembre 1983 ensemble dans une grande fête consacrée à la musique de leur pays. C'était à l'Espèce Balard. Il y avait là autour de Chico Buarque, le chef de file de ce mouvement engagé dans la vie politique, João Noqueira, João Bosco, Paulinho Da Viola, Francis Hume, Edu Lobo, Pepe Gomez.
21 h 50 Téléfilm : Egmort.
D'après Goethe. Réal. Franz Peter Wirth. Avec C. Frot, H. Boyers, R. Becker...
En 1566, la Hollande est sous la domination espagnole. Philippe II a placé sa sœur, Marguerite de Parme, à la tête du gouvernement des Pays-Bas. La restriction des libertés provoque des troubles suivis de répressions. Les espoirs du peuple se tournent alors vers le comte d'Égmont, cette adaptation de Goethe, d'un style classique, est réalisée avec beaucoup de finesse dans la psychologie des personnages, que ce soient les bourgeois ou les grands de la scène politique, dans des décors et des costumes raffinés. Manfred Zapatka, au visage doux et sincère, donne au personnage grandeur et simplicité.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

8 h 5 Jeux olympiques.
10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45 et 13 h 40).
12 h 10 Série : Muppets show.
12 h 30 Les amours de la Belle Époque.
13 h 36 Série : Chaparral.
14 h 30 Sports été. Jeux olympiques à Los Angeles.
15 h Récré A2.
15 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Boulevard.
20 h Journal.
SOIRÉE CHINOISE
20 h 35 Club des télévisions du monde : (Chine Central Television) l'Autre riva.
Téléfilm de Wang Lan.
À sa sortie de prison, une jeune délinquante revient dans sa famille qui la rejette. Elle demande alors d'être employée à la campagne. La vie est dure mais elle réussit à se faire accepter et à se marier. Inspiré par un fait divers survenu dans la province de Liaoning en 1981.
21 h 55 Publicité.
Sports publicitaires pour des produits chinois.
Le savon Moete au soufre parfumé, la radio-cassette Mel-Duo, la crème aux perles et aux champignons blancs, le baume du deuxième printemps... pas très marketing-légitime vous en dit-il.
22 h 5 Cuisine chinoise.
Comment accommoder le concombre. A voir absolument, dit-on.
22 h 10 Les arts martiaux.
Venus de toute la Chine, les représentants des diverses écoles d'arts martiaux font une démonstration spectaculaire.
22 h 25 Journal.
23 h 45 Jeux olympiques.
En direct de Los Angeles : natation synchronisée, athlétisme : football : Franco-Yugoslavie (1/2 finale) ; en différé : boxe.

TROISIÈME CHAÎNE : FR3

19 h 3 Jeu d'Échiquier : Les mots en tête.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le désaccoutumé.
Un reportage sur l'environnement en Bretagne. La clientèle du désaccoutumé, celui qui rompt les charmes mafieux, quadruple, parodié, dès que les touristes arrivent.
19 h 55 Dessin animé : l'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Projection privée.
Film français de François Truffaut (1975), avec F. Fabian, J.-L. Bideau, J. Birkin, B. Ogier, J. Weber, B. Laage.
Un cinéaste prépare un film inspiré par un épisode de sa vie (dix ans plus tôt), qui lui a laissé un souvenir. En discutant avec les comédiens, il s'aperçoit que son scénario remet en question ce qui est réellement arrivé. Mises en scène subtilement pirouettes, pour un jeu de la vérité passionnant, entre passé et présent. Brillante interprétation.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Tous bandits d'honneur.
Émission de Michel Sibra.
Le 9 septembre, la Corse fêtera le 40^e anniversaire de sa libération. Ce documentaire « une parole à ceux qui firent cette histoire » nous fait découvrir les souvenirs avec la saveur d'un humour lucide, l'émotion à fleur de voix. Témoignages émus parfois par des documents d'archives qui donnent l'image d'une Corse résistante, différente de ce qui est proposé habituellement.
23 h 20 Histoire de l'art : Balthus Castiglione.
Un des plus grands peintres - presque monochrome - de Raphael et de l'humanisme et homme de lettres.
23 h 35 Prélude à la nuit.
« Cinquième suite pour violoncelle seul » de J.-S. Bach, par André Navarra, soliste.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : Montignieu-les-Eyzies.
7 h 30 Revue de presse.
8 h Paroles et écrits du Bocage : l'Ancoche.
8 h 5 Église-Émanuel Volles-le-Duc, le bâtisseur.
9 h 5 L'Église de la paroisse.
10 h Musique : la voix ici et ailleurs.
11 h Panorama.
12 h 30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14 h Les cultures face aux vertiges de la technique : l'Alfrique, terre du symbolisme et de la conservation.
15 h 3 Embourgeoisement immédiat : la Hongrie.
15 h 30 Musique : itinéraire tchèque (connexions).
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : l'écrivain du souvenir, souvenirs sans écriture.
17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : chez Jean Dewasne sculpture-peinture anti-critique.
18 h La deuxième guerre mondiale : la bataille d'Angleterre.
19 h 30 Itinéraires de la solitude française : les dames des portes.
20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental : Paris, port international.
20 h 30 « Où donc est la nuit ? », de M. G. Valentin ; avec J. Magre, M. Lonsdale, M. Eyraud...
21 h 30 Festival international de piano de la Roque d'Anthéron : Zoltan Kocsis (œuvres de J.-S. Bach, Schubert).

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les suites de France-Musique.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Nola, Vivaldi, Mozart, Schubert, Boccherini, Scarlatti, Albeniz, Hoegaer.
9 h 5 Le matin des musiciens : Les aventures de c'ébène Kifoungi Wassamba.
12 h 5 Concert donné le 23 août 1980 dans le cadre du Festival estival de Paris, œuvres de Brahms, Viennetemps et Stravinsky, par la Philharmonie d'Autvers.
13 h 45 Hamac.
14 h 30 Répertoire contemporain : Jolivet.
15 h Carte blanche à... « L'Espagne au temps de Cervantes », œuvres d'anonymes, de Cabezon, Morales, Victoria, Ortiz, Genetiani...
18 h 5 L'Éclairage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Schumann.
19 h Le temps de jazz : Grands orchestres : Jazzwomen.
20 h 30 Concerts internationaux de guitare, œuvres de Kostlin par V. Mikulka.
20 h 30 Debussy : Études (deuxième livre) par J. Demus au piano.
21 h Concert (Festival estival de Paris) en direct de la salle des fêtes de la mairie du cinquième arrondissement : « Quatuor à cordes » de Claude Ballif et « Quatuor à cordes n° 4 » de Bela Bartok, par le Quatuor Arditi.
23 h Les soirées de France-Musique : A boire et à manger, œuvres de Francaux, Rameau, Rebel, Dauvergne, de Mondonville, Walton.

Elaboré par des représentants du personnel et des actionnaires

UN PLAN D'ECONOMIES ET DE DIVERSIFICATION VA ETRE MIS EN ŒUVRE A L'ACP

Le conseil d'administration de l'Agence centrale parisienne de presse (ACP) - memécée d'un dépôt de bilan depuis le mois de juin - a accepté, mardi 7 août, à l'unanimité, un plan de développement proposé par une commission paritaire formée de représentants du personnel et des actionnaires. Les mesures d'économies prévues - l'abandon du système mensuel, une réduction de 8 % des salaires des deux directeurs généraux adjoints et le rattachement des frais de fonctionnement, soit 1,54 million de francs, au total - devraient permettre d'éviter tout licenciement.

Une « restructuration des produits » de l'agence a, en outre, été décidée : la diffusion d'informations à caractère « magazine » (vie pratique, santé, loisirs, jeux) et le développement de prestations « à la carte » devraient permettre à l'ACP d'affirmer davantage sa spécificité par rapport à l'Agence France-Presse (AFP) et de relancer l'intérêt des quotidiens de province. Un service d'informations - clés en main - devrait aussi être lancé pour aborder la clientèle potentielle des radios locales.

M. Dominique Valès, rédacteur en chef adjoint, a été nommé rédacteur en chef par intérim, dans l'attente d'une réorganisation plus importante de la hiérarchie, qui devrait être annoncée lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration, le 4 septembre.

En Picardie

LE PATRIMOINE CULTUREL SUR ÉCRAN

(De notre correspondant.)

Amiens. - La Picardie, qui a été la première région française à être dotée du réseau Téléfil grand public, ajoute un nouveau programme à l'intention des Picardiens, des estivants et des autres habitants de l'Hexagone (1). Il concerne le patrimoine de la région.

L'association Télématique en Picardie, créée entre le Conseil régional et le quotidien le Courrier picard, met déjà à la disposition des trente-trois mille possesseurs de minitels de la région (ils seront soixante mille à la fin de l'année) des milliers d'écrans avec toutes sortes de renseignements. Les plus remarquables sont ceux qui concernent « Le livre de l'emploi », avec les réponses aux questions concernant ce délicat problème ; secteurs d'activités porteurs pour les jeunes, formations d'avenir existant en Picardie, etc.

M. Francis Lecul (PS), premier vice-président du conseil régional, note que ce programme « suscite l'intérêt de toutes les autres régions françaises qui, à la suite de ce qui se passe en Picardie, se sont portées candidates à la mise en place d'un réseau Téléfil ». Pourquoi ne pas appliquer ce nouveau média à la diffusion de l'information culturelle ? demande M. Lecul. « C'est à partir de cette idée, dit-il, qu'est née l'idée de constituer un programme sur le patrimoine de notre région. »

Le conseil régional et le ministère de la culture ont coopéré pour la réalisation de ce guide du patrimoine picard. Du côté de l'administration, on relève la participation des services suivants : direction du développement culturel, direction des musées de France, direction régionale des affaires culturelles, Caisse nationale des monuments historiques. Tous les bureaux de poste du littoral picard (Mers-les-Bains, Ault, Cayeux, Saint-Vaast-sur-Somme, Le Crotoy, Vieux-Port-Mabon) sont dotés d'un minitel. En tout, quatre-vingt-trois bureaux de poste de Picardie sont équipés d'un tel instrument, que chacun peut consulter.

M. C.

(1) Dans les régions déjà desservies par Téléfil, tout possesseur d'une ligne téléphonique peut demander l'installation gratuite d'un minitel (terminal d'ordinateur avec écran et clavier) à son domicile. Il peut ainsi recevoir non seulement l'annuaire électronique des PTT mais aussi de nombreux programmes, dont, en Picardie, celui élaboré par le Courrier picard. Pour obtenir ce service, il suffit de composer sur le cadran de téléphone la 16 (36) 14-91-66, et de faire ensuite PIC ou PIM sur le clavier du minitel.

Le Monde dossiers et documents
LE CINÉMA EN FRANCE
Le public : la star, c'est le rire - Derrière l'écran, une industrie - Truets et artisans - Le rôle de l'État : stimuler plus que gêner - Ciné et télé complices et rivaux - Créateurs et étoiles - Voir et promouvoir : critiques et festivals - Les métiers du cinéma.
DESSINS DE PLANTU ET DE CARLOS BRITTO
JUILLET-AOÛT 1984
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 6,50 F

مركزنا للأصل

LE CARNET DU Monde

RELIGION

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Un évêque d'un pays de l'Est présidera la Fédération luthérienne mondiale

La Fédération luthérienne mondiale, qui réunit quatre-vingt-dix-neuf Églises avec quelque cinquante-cinq millions de fidèles, vient de se donner un nouveau président en la personne de l'évêque Zoltan Kaldy...

La course aux armements

Les deux faits marquants de cette assemblée - septième réunion mondiale - ont été la suspension, en Afrique australe, de deux Églises qui pratiquent la discrimination raciale et l'adoption d'une résolution

ÉDUCATION

Controverse autour de l'École de création industrielle

Après la publication de l'article intitulé « L'École de création industrielle: dix-huit mois de conflits pour un nouveau départ » dans le Monde du 11 juillet, nous avons reçu plusieurs lettres dont nous publions ici des extraits...

Naissances - La section française de l'Association des amis d'Henry Bortolotti a le plaisir d'annoncer la naissance de Marie BERTHEUX...

Mariages - Le colonel (ER) Claude MADEIRA SY, ambassadeur honoraire du Sénégal, et M^{me} sont heureux de faire part du mariage de leur fils...

Décès - Evian-les-Bains. M^{me} veuve Jean Arnulf, M^{me} veuve Colette Delaunoy-Prodi et son fils...

Marguerite HÉNON, née Mahler. L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale...

Le service religieux sera célébré le 15 septembre, à 10 h 30, à l'église réformée de l'Association, 19, rue Cortambert, Paris-16^e.

S.A.I. la princesse Irasakdot KADJAR, fille de feu S.M.I. Sultan Ahmad chah Kadjar, chah de Perse.

M^{me} le docteur F. Kreis de Mayo, M^{me} le docteur Claude Hakim-Kreis et ses enfants Vincent et Emmanuel...

M^{me} veuve Henri TALBOT, née Jeanne Duval, leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère...

Bertrand LENICQUE, commissaire en chef de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite...

On nous prie d'annoncer le décès de baron James de ROTHSCHILD, officier de la Légion d'honneur, engagé volontaire...

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin, rue des Frères-Saint-Séverin, à Paris-5^e...

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 août, à 15 heures, en l'église d'Agay (Cher-Oⁿ).

M. et M^{me} Fred Samuel, Anthony, Gregory et Géraldine, M. et M^{me} Henri Samuel et leurs enfants...

Jean SAMUEL, leur fils, père, frère, oncle, neveu et cousin...

Le service religieux aura lieu le vendredi 10 août prochain, à 9 heures, au cimetière du Montparnasse (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

L'ensemble des collaborateurs de la société Fred Joellier France, de la société Fred Joellier Etats-Unis...

Jean SAMUEL, directeur général adjoint de Fred Joellier France, vice-président de la société Fred Joellier Etats-Unis...

Le service religieux aura lieu le vendredi 10 août prochain, à 9 heures, au cimetière du Montparnasse (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} veuve Henri TALBOT, née Jeanne Duval, leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère...

M^{me} Jeanne Teissier, M^{me} Marie-Luce Teissier, M^{me} Marie-Luce Teissier, M^{me} Marie-Luce Teissier...

Le service religieux sera célébré dans la deuxième quinzaine de septembre.

Anniversaires - Le 8 août 1976. Tania KARTCHEVSKY-MOUNIER disparaissait...

Gérard AOUENIN, son souvenir est rappelé, ainsi que celui de son grand-père...

Henry BURDO, assassiné par les nazis, le 13 août 1942.

Communications diverses - Pour le deuxième anniversaire de l'attentat terroriste de la rue des Roisiers (six morts, vingt-deux blessés), le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIJ) appelle tous ceux qui se souviennent...

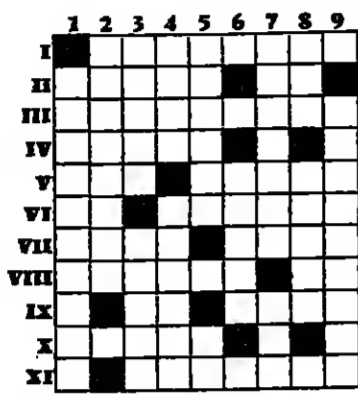
Elaboré par des représentants du personnel et des actionnaires. UN PLAN D'ÉCONOMIES ET DE DIVERSIFICATION VA ÊTRE MIS EN ŒUVRE À L'ACP

LE PATRIMOINE CURIE SUR ÉCRAN

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3771



les honneurs. Fit ses premiers pas en URSS. - 4. Avec elle, le vert n'est pas couleur de l'espérance. Pierre d'aigle. - 5. On peut s'y rendre en prenant le « voile ». Conjonction. - 6. Décent mais pas récent. - 7. Fait ramasser les plis à la suite d'une descente d'arouts. Se prend par bassin, se reprend par plaisir. - 8. On y passe en coups de vent. Parole qui était à la défense. - 9. Couvre de « placards ».

Solution du problème n° 3770

Horizontalement

I. Élégante. Bruis. - II. Colé-reux. Rats. - III. Obi. Théâtre. - IV. Dessous. Irai. - V. Tiede. Ubu. Ecart. - VI. Erre. Rire. Une. - VII. Ur. Tê. Il. Ta. - VIII. Rist. Iris. Neveu. - IX. Tuteurs. Oies. Ise. - X. Aa. Sterne. Cet. - XI. Iton. Arrêt. - XII. Outil. Tir. Issue. - XIII. Uranie. Sort. Sil. - XIV. RA. Est. Tu. Epela. - XV. Sensé. Réels. Sen.

Verticalement

1. Ecouteur. Atours. - 2. Lob. Irrita. Lrée. - 3. Elider. Su. Ota. - 4. Gè. Edentes. Inés. - 5. Araser. Utilisé. - 6. Ne. Tirci. Et. - 7. Tuteurs. Rte. - 8. Exhibitionniste. - 9. Enurésie. Rruce. - 10. Bras. - 11. Rai. Inscrites. - 12. Utricule. Ers. - 13. Iseran. Vitesses. - 14. Arêtes. Tuile. - 15. Sévit. Auer. Elan.

GUY BROUTY.

HORIZONTELEMENT

I. Etat de siège. - II. La douceur même ou la rigueur même. Perdit au change. - III. Peut toujours se brasser. - IV. « Nairit » tout ce qu'il « touche ». - V. Ne favorise pas les gros effets. Fume pendant les heures de travail. - VI. Bon pour la ligne. Attirés. - VII. Cours sur patte. Divinité védique. - VIII. Rencontre platinique, jadis. Symbhile. - IX. Réaction de rejet. Joue un rôle protecteur. - X. En fait donc voir à son entourage. - XI. N'e donc pas le bon mouvement que l'on espérait.

VERTICALEMENT

1. Toujours très prudent lorsqu'il arrive à un croisement. - 2. Pour lui, la parole est d'or et le silence est d'argent. - 3. On le reçoit avec tous

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 AOÛT

- « Le marché d'Aligre », 10 h 30, 106-108, faubourg Saint-Antoine, M^o Légrégeois.
- « La Sainte Chapelle », 14 h 30, devant la chapelle basse, M^o Senant.
- « Les celliers gothiques des Bernardins et le quartier Maubert », 15 heures, 24, rue de Poissy, M^o Légrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).
- « Jardins et cours de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck (Arts et curiosités de Paris).
- « Autour du Luxembourg ».

- 15 heures, 6, place Saint-Sulpice (B. Czary).
- « Hôtels Rahan-Snubise et le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Filaneries).
- « L'hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (P-Y Jaslet).
- « Le cimetière des Batignolles », 14 heures, à l'entrée (Vincent de Langlade).
- « L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris Autrefois).
- « Passages du vieux Paris », 15 heures, métro Sentier côté rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 8 août.

UNE LOI

● Relative à la composition et à la formation de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie et dépendances.

DES ARRÊTÉS

● Portant nomination des présidents et des membres des jurys du troisième concours d'entrée, du concours externe d'entrée et du concours interne d'entrée à l'ENA.

MODE

Les jeans passent à l'Est

Victime de la toile de coton allégée, de la gabardine de coton et de fin, le « denim », élément de base du jean - qui n'est plus « bleu » depuis belle lurette - perd du terrain chaque année. Aux Etats-Unis, même parole de ce symbole de la contestation, deux des géants, Levi-Strauss et Blue Bell (Wrangler), ont dû fermer dix-sept usines, licencier des milliers d'ouvriers et dépenser des fortunes pour promouvoir leurs marques à l'occasion des J.O. de Los Angeles.

Sans illusion : la génération du baby boom de l'après-guerre a vieilli et la population des jeunes adultes (18-24 ans) devrait chuter de 23 % d'ici à 1995. Alors que leurs aînés achètent trois à cinq paires de jeans en moyenne, ils préfèrent se contenter de deux et misent sur la variété. L'« or bleu » est devenu un gros souci pour l'industrie américaine.

C'en est un aussi pour les dirigeants soviétiques. Une enquête récente menée par le quotidien *Sovetskaya Rossiya* indique que les jeunes Soviétiques rêvent, aujourd'hui encore, de s'acheter des jeans, les vrais, les américains, et pas ces horribles ersatz qui s'entassent sans trouver preneur dans les magasins d'Etat.

AÉROPORTS PARISIENS

LIAISONS EXPRESS. - Un service, régulier et rapide, de cars Air France relie, de 6 heures à 23 heures, les invalides à Orly en 35 minutes (départs toutes les 12 minutes, 25 francs), le porte Maillot à Roissy en 30 minutes (départs toutes les 12 à 15 minutes, 28 francs) et Orly à Roissy en 50 minutes (départs toutes les 20 minutes, 51 francs). Prix spéciaux pour les groupes de trois et quatre personnes.

Deux impératifs : ramener tous les dessinateurs de mode de l'Union soviétique pour qu'ils créent des symboles patriotiques destinés à contrecarrer l'envahissement des « inscriptions, drapsaux et autres signes impérialistes » des jeans étrangers. Et fabriquer une toile à la soviétique qui fasse oublier le « denim » qui, comme son nom l'indique, était jadis produit à Nîmes (France). Nîmes, dont le maire est un prince du vêtement qui a fait d'autres choix : le marché du jean en France est, lui, comme aux Etats-Unis, en nette régression.

OLIVIER SCHMITT.

TRIBUNAL DE PAIX

Rue Roganski 4, Rehovoth, Israël 76110

Demandeuse : Yvette GANISH par l'intermédiaire de ses représentants, avocats, Y. Shalom et/ou A. Rubinski, rue Rotchild 40, Rishon Le Zion.

Défenseurs : 1) GANISH Roma, carte d'identité N° 6572713 se trouvant en France. 2) Bureau des Registres Fonciers, rue Ezra 10, Rehovoth. 3) Bureau des Registres Fonciers, rue Nachaloutz 117, Beer Sheva.

Nature de la demande : JUGEMENT DÉCLARATIF.

DEMANDE

Sachez que le 14.4.84 à peu près à 9.30 ce tribunal sera prié de donner un jugement déclaratif selon lequel la demandeuse aura la permission de vendre les propriétés et tous les biens qui sont inscrits au nom du défendeur n° 1 en Israël selon la procuration attachée, partie inséparable de cette demande (ci-bas « la procuration ») annexe-A. Le tribunal sera prié de déclarer que la procuration est valable pour enregistrement de transférer tous les biens à tout acheteur. Yoram Shalom, AVOCAT.

Doossier Civil No 818/84

fixé pour la date du 14.11.84 devant l'honorable juge Mir ISHAIA.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 août à 0 heure et le jeudi 9 août à 24 heures.

L'air froid qui s'est enfoncé à travers la France gagne la Méditerranée, ce qui va favoriser la formation d'un mouvement tourbillonnaire (dépression) centré sur le golfe de Gênes. Ce tourbillon dirigera de nombreuses masses miteuses accompagnées de pluie sur une bonne partie du pays.

Jeuill : sur la Bretagne, la Normandie, les Charentes et l'Aquitaine, le ciel sera capricieux, hésitant entre les éclaircies et les nuages, parfois menaçants. Les éclaircies se feront plus longues l'après-midi près de l'Atlantique. Le vent de Nord-Est sera sensible. Il fera 10 à 11 degrés au lever du jour, 18 à 21 degrés l'après-midi.

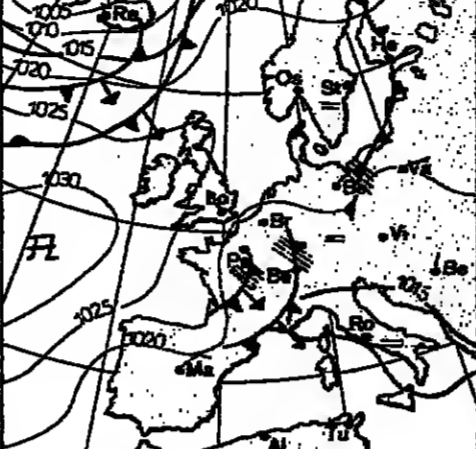
Sur les régions proches du golfe du Lion (Languedoc-Roussillon), les nuages du début de journée seront rapidement chassés par un vent de secteur Nord qui soufflera fort. Malgré le soleil il ne fera pas plus de 25 degrés l'après-midi. Partout ailleurs c'est un temps méditerranéen, humide et frais qui prédominera. Les nuages abondants seront souvent accompagnés d'averses parfois même d'orages des Alpes à la Corse. Les pluies seront plus marquées sur le nord du Massif Central et près des Pyrénées.

Températures de 10 à 12 degrés la nuit, 18 à 21 degrés l'après-midi.

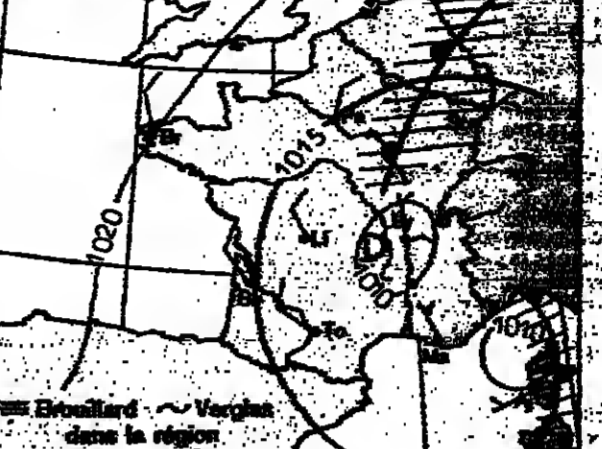
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 août à 8 heures, de 1018,7 millibars, soit 764,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 août; le second le minimum de la nuit du 8 au 9 août) : Ajaccio, 27 et 16 degrés; Biarritz, 22 et 16; Bordeaux, 24 et 14; Bourges, 25 et 11; Brest, 19 et 12; Caen, 20 et 11; Clermont, 17 et 12; Clermont-Ferrand, 23 et 12; Dijon, 23 et 15; Grenoble-St-M.-H., 26 et 15; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 12; Lille, 20 et 9; Lyon, 24 et 13;

SITUATION LE 08-08-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9.8.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 9 AOÛT A 0 HEURE (GMT)



Températures relevées à l'étranger :

- Alger, 27 et 13 degrés; Amsterdam, 21 et 9; Athènes, 31 et 19; Berlin, 22 et 16; Bonn, 22 et 12; Bruxelles, 21 et 10; Le Caire, 34 et 23; Îles Canaries, 26 et 22; Copenhague, 20 et 14; Dakar, 30 et 27; Djérba, 30 et 24; Genève, 25 et 14; Istanbul, 29 et 20; Jérusalem, 27 et 17; Lisbonne, 32 et 16; Londres, 20 et 11; Luxembourg, 20 et 12; Madrid, 16 (min); Moscou, 26 et 13; Nairobi, 20 et 15; New-York, 30 et 25; Palma-de-Majorque, 28 et 19; Rio-de-Janeiro, 28 et 25; Rome, 28 et 19; Stockholm, 23 et 12; Téhéran, 37 et 25; Tunis, 31 et 18.

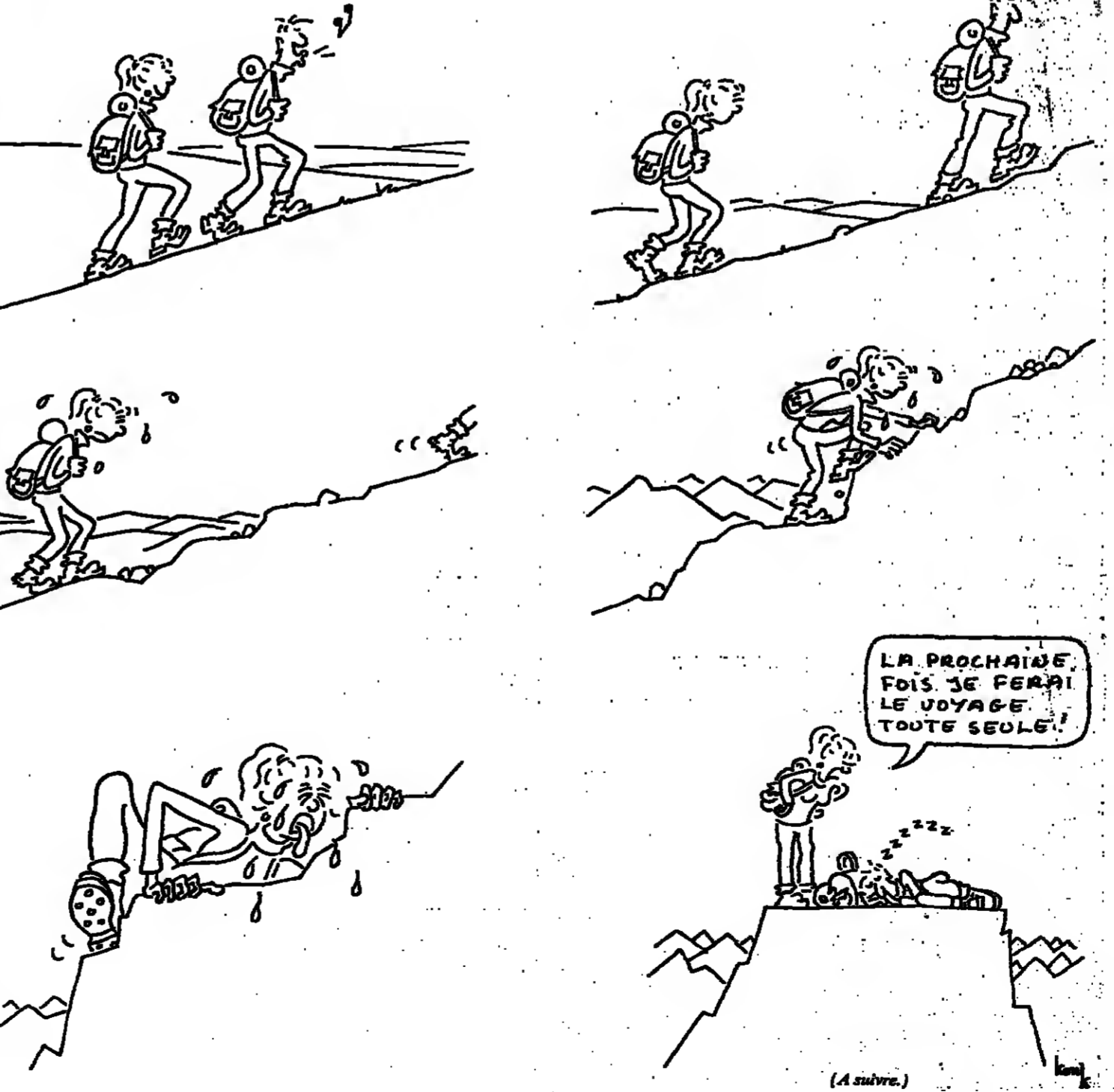
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉTÉ

Histoire d'Amour par komk

Résumé. - Comme nous l'indiquons dans les précédents chapitres, il n'est pas toujours nécessaire de prendre à la lettre ce que notre héros blessé écrivait. Alors faut-il user du deuxième degré. Ce chapitre est spécialement réservé aux intellectuels attentifs.

ET SI ENCORE ELLES EN AVAIENT VRAIMENT ENVIE ! MAIS ON VOIT BIEN AU TEMPS QU'ELLES PRENNENT POUR AVOIR LEUR PLAISIR, QUE LEUR DESIR N'EST PAS TRÈS FORT.



(A suivre.)

مكتبة من الأصيل

Le Monde
FRANÇAI
A LA CONFÉRENCE DE L'ON
Etats-Unis dénoncent l'...
des aides au tiers-mo...
MAGASIN
Michel Lociere marque...
L'ÉNERGIE
emploi/interne
INGÉNIEUR
FORAGES PÉTROLIERS
emploi/régio

Le Monde

économie

ÉTRANGER

A LA CONFÉRENCE DE L'ONUDI

Les Etats-Unis dénoncent l'inefficacité des aides au tiers-monde

Les transferts, même massifs, d'aides aux pays du tiers-monde sont inefficaces pour leur apporter le progrès économique, a déclaré en substance, le 7 août, M. Richard Williamson, chef de la délégation américaine à la conférence de l'ONUDI...

ÉNERGIE

M. Michel Leclerc marque un point

Le fils d'Edouard Leclerc, Michel, qui dirige la Société de négoce SIP Lec, qui approvisionne en carburant la plupart des centres Leclerc, a marqué un nouveau point dans la bataille qui l'oppose depuis un an aux pouvoirs publics...

Un an après, le tribunal administratif de Paris a, par un jugement du 3 juillet 1984, annulé cette décision, estimant que, en s'abstenant de préciser les éléments de fait qui justifient la sanction, [la] décision ne satisfait pas aux exigences de la loi...

AUTOMOBILE

50 000 emplois devront être supprimés en cinq ans

(Suite de la première page.)

Dans le domaine financier, les membres de la commission ont été effrayés par le poids de l'endettement (30 milliards de francs environ pour chaque constructeur) et des charges financières supportées (de 3 à 4 milliards de francs par an pour chaque groupe)...

On comprend que dans ces conditions les deux groupes français, d'abord quelque peu réticents vis-à-vis des travaux de la commission, se montrent de plus en plus intéressés par les possibilités offertes. Ainsi la Régie Renault, dont le président, M. Hanson, déclarait il y a peu...

GRANDE-BRETAGNE

Les zones franches britanniques. Six zones franches viennent d'être ouvertes au Royaume-Uni, respectivement dans les aéroports de Belfast, Birmingham et Prestwick (Ecosse) ainsi que dans les ports de Cardiff, Liverpool et Southampton...

AGRICULTURE

L'Office des viandes achètera 6 000 tonnes de bœuf par semaine

L'OFIVAL (Office national des viandes), qui interviendra massivement sur le marché de la viande bovine à partir du 20 août, espère un relèvement sensible des cours à la production mais ne prévoit pas de hausse des prix du bœuf pour le consommateur...

SOCIAL

Reçu par le premier ministre

M. BEAUPÈRE (professions libérales) SE DÉCLARE SATISFAIT DU TOUT A FAIT NOUVEAU

Continuant sa série d'entretiens avec les partenaires sociaux, M. Laurent Fabius a reçu, le 7 août, M. Jacques Beaupère, président de l'Union nationale des associations de professions libérales (UNAPL)...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$E-U, \$Can, Yen, DM, Franc, R.M., £S, L.I., F. Imp.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-U, DM, Franc, R.M., £S, L.I., F. Imp. and rows for various currencies and terms.

Table with columns: OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, IMMOBILIER, AUTOMOBILES, AGENDA, PROP. COMM. CAPITALS. Rows with numerical values.

ANNONCES CLASSEES

Table with columns: ANNONCES ENCADRÉES, OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, IMMOBILIER, AUTOMOBILES, AGENDA. Rows with numerical values.

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) - IMPORTANT SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CONSEILS DANS LE DOMAINE PÉTROLIER - INGÉNIEUR FORAGES PÉTROLIERS

DEMANDES D'EMPLOIS - Etudiante parlant français, cherche un emploi en France ou à l'étranger - AVOCAT ALLEMANDE - JEUNE FEMME 22 ans en possession de diplôme

L'immobilier - appartements ventes - locations non meublées - bureaux - propriétés

REPRODUCTION INTERDITE - bureaux - propriétés - deux-roues - villas

emplois régionaux - La clinique radiologique et orthopédique mutualiste recrute de toute urgence: UNE ou UN INFIRMIER ANESTHÉSISTE D.E.

propositions diverses - L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes les échelles de son service public - ACHETEZ CHEZ COLLECTION TRAVERS FRANCE EUROPE

locations meublées - OFFICE INTERNATIONAL recrute pour sa direction plusieurs agents de granding - EMBASSY-SERVICE - maisons de campagne

villas - A louer, par suite de départ à l'étranger VILLA LUXUEUSE (part. meublée) - A ST-MORITZ-SUVRETTA

CONJONCTURE

La politique de rigueur actuellement menée paraît la seule possible,

affirme l'OCDE dans son étude sur la France

En 1984-1985, on pourrait assister à la consolidation des résultats obtenus depuis un an : poursuite du freinage de la hausse des revenus et des prix, retour à l'équilibre du solde extérieur, maintien du déficit des finances publiques, sensiblement dans les normes fixées par le gouvernement... note l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans son étude sur la France, publiée le 8 août. La croissance du PIB, poursuit-elle, restera, très modérée et, si des relâchements n'ont pas apportés aux programmes actuels de limitation du chômage, son taux pourrait continuer à progresser et être de l'ordre de 10,5 % à la fin de 1985.

Le plus faible atteint depuis 1979. Le vieillissement de l'appareil de production a conduit à la dégradation de la position de compétitivité extérieure, cause structurelle des déficits de la balance commerciale. Si l'on assiste à un réajustement du solde extérieur, celui-ci reste menacé par la pénétration croissante du marché intérieur par les importations. Les taux de pénétration des importations atteignent 50 % en 1983 pour les biens d'équipement et 35 % pour les biens intermédiaires. En conséquence, notent les

experts de l'OCDE, toute reprise économique bénéficierait pour plus d'un tiers à l'industrie étrangère; une reprise des investissements bénéficierait, quant à elle, pour près de la moitié aux industries étrangères. L'organisation note que la progression de taux global d'exportation se ralentit fortement en volume, passant de 5 points en 1973-1978 à environ 1 point en 1979-1983, et qu'il baisse même dans des secteurs aussi importants que l'automobile.

PERSPECTIVES A COURT TERME

(En pourcentage, à prix constants 1970)

	1983	1984	1985
Ressources de la nation			
Produit intérieur brut	+0,7	+1,2	+1,8
Importations	-0,5	+2,5	+3,4
Emploi des ressources de la nation			
Consommation des ménages	+1	+0,2	+0,7
Investissements	-1,7	+0,6	+2
Dont :			
Investissements des entreprises	-1,1	+2,4	+3,4
Investissements des ménages (logement)	-4,9	-2,8	-1,5
Investissements des administrations	+0,6	-3,2	-0,1
Exportations	+3,9	+5,1	+4,3
Hausse des prix (en glissement, décembre à décembre)	+9,6	+7,6	+5,7

(source : secrétariat de l'OCDE).

La portée de la dernière étude de l'OCDE sur la France dépasse nettement celle de la précédente. Celle-ci, en effet, avait été rédigée juste avant que le gouvernement français ne prenne les mesures de rigueur annoncées le 25 mars 1983. Les perspectives pour les dix-huit mois qui suivent s'en sont trouvées sérieusement affectées. En attendant sa dernière production au 18 juillet 1984, l'OCDE se trouve en mesure de dresser un bilan beaucoup plus exhaustif de la situation

Des conclusions très prudentes

C'est ainsi que l'organisation internationale se livre à une étude de la situation financière des entreprises sur les dix dernières années. Elle tient pour acquis que, dans l'ensemble, la situation s'est plus dégradée en France que dans les autres principaux pays de l'OCDE. Le pourcentage de l'investissement industriel dans le PIB est passé de 3,7 % en 1973 à 2,4 % en 1983, le stock du capital a considérablement vieilli, notamment dans les secteurs des biens intermédiaires et des biens d'équipement; on a assisté à une lente dégradation de la rentabilité des entreprises. Si un redressement s'est amorcé en 1983, il est loin d'avoir compensé la dégradation antérieure. Dans le secteur des biens intermédiaires, le taux de marge (rapport de l'excédent brut à la valeur ajoutée) a été, en 1982,

experts de l'OCDE, toute reprise économique bénéficierait pour plus d'un tiers à l'industrie étrangère; une reprise des investissements bénéficierait, quant à elle, pour près de la moitié aux industries étrangères. L'organisation note que la progression de taux global d'exportation se ralentit fortement en volume, passant de 5 points en 1973-1978 à environ 1 point en 1979-1983, et qu'il baisse même dans des secteurs aussi importants que l'automobile. C'est la raison pour laquelle l'OCDE reste ou ne peut plus prudente dans ses conclusions, même si la situation ne lui paraît pas aussi préoccupante qu'au début de 1983. « à court terme, souligne-t-elle, la politique de rigueur actuellement menée paraît la seule possible. Mais il faut qu'elle s'accompagne d'un ajustement positif de la pro-

cessus de formation des salaires » et « une grande flexibilité » également sur le marché du travail (postes à temps partiel, contrats à durée déterminée). « Au total, conclut-elle, il conviendrait certainement de poursuivre et d'intensifier les progrès réalisés en 1983 dans la direction d'une désindexation des salaires et d'une plus grande souplesse de gestion des effectifs ».

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

Les restrictions américaines provoquent une vive inquiétude à Hongkong. Selon le porte-parole de la colonie britannique, la mesure de protectionnisme déguisée fondée sur la notion de produits d'origine (le Monde du 2 août), dont la mise en application a été en principe fixée au 7 septembre, porterait un coup sévère à l'industrie textile locale. La perte du chiffre d'affaires s'élevait à 282 millions de dollars. Les Etats-Unis sont le principal débouché pour l'industrie textile de Hongkong. « La mesure américaine n'étant pas encore très claire, a ajouté le porte-parole, une réunion avec des responsables de l'administration est nécessaire. En tout état de cause, elle serait une violation de l'accord bilatéral conclu avec les Etats-Unis dans le secteur textile », a-t-il ajouté. - (AFP).

La CEE condamne le « cartel du zinc ». La Commission de la Communauté européenne a infligé des amendes de 3,30 millions d'ECU (22 millions de francs) au total à six importants producteurs de zinc de la CEE pour violation des règles de concurrence. Le groupe britannique Rio, Tinto Zinc, les groupes allemands Metallgesellschaft et Preussag, le groupe belge Union minière, les français Penarroya et le néerlandais Biliton s'étaient notamment entendus, entre 1964 et 1976, pour fixer les prix et se partager le marché, a indiqué la Commission. Ces accords, contrairement, selon la Commission, à la législation antitrust en vigueur dans la CEE avaient été conclus dans le cadre du Groupe des producteurs de zinc, qui réunissait pratiquement toutes les fonderies de zinc et tous les producteurs de minerai du monde occidental. - (AFP).

Le géant américain des produits alimentaires et de consommation est né. Beatrice Companies Inc. a annoncé, mardi 7 août, à Chicago, que son rachat de Esmarek pour 2,7 milliards de dollars est effectif. Les chiffres d'affaires cumulés des deux sociétés en 1983 ont représenté 13,5 milliards de dollars (environ 120 milliards de francs), à comparer avec les 12,5 milliards de dollars (112 milliards de francs) de Procter and Gamble ou avec les 104 milliards de francs de Nestlé (le Monde du 26 mai 1984).

Magnétoscopes : les Japonais baissent leurs prix européens. Les constructeurs japonais vont baisser de 5 % à 7 % les prix des magnétoscopes qu'ils exportent en Europe en raison de la réévaluation du yen par rapport aux monnaies du Vieux Continent. Cette baisse est contraire aux accords d'autolimitation signés en février 1983 entre la CEE et le

A la recherche d'une meilleure croissance

(Suite de la première page.)

L'écart conjoncturel entre la France et les pays de l'OCDE, qui permet d'importer moins et d'exporter plus, devrait être de l'ordre de 3 points en 1984 (+ 1,2 % contre + 4,1 %) et ne s'améliorerait qu'en 1985 (+ 1,7 % pour la France contre + 2,6 % pour l'OCDE).

Les experts de l'organisation internationale se portent pas leurs investigations au-delà de cet horizon, mais il est facile d'imaginer le risque que ferait courir à notre pays, en 1986, une diminution de l'activité internationale au moment où elle reprendrait en France. De sorte que certains se demandent - et peut-être est-ce là l'allusion à la croissance faite par le premier ministre et par le ministre de l'économie et des finances - s'il ne serait pas plus opportun de favoriser une légère reprise dès la fin de cette année pour calmer le jeu au début de 1986. Les échéances électorales incitent à une démarche inverse mais qui nous laisserait une fois de plus à contre-courant de l'environnement international.

Un autre ton

Qu'est-il possible de faire réellement ? M. Pierre Bérégovoy, dans un interview au *Matin* du 8 août, donne le sentiment que le gouvernement est en effet disposé à favoriser la croissance. Mais les conditions qu'il met, et qui sont aussi celles du premier ministre, rendent aléatoire une reprise immédiate. Poursuivre l'assainissement économique, moderniser l'appareil de production, développer la formation, sont choses nécessaires, certes, mais dont on ne recueille pas les fruits en un jour. Au demeurant, l'OCDE ne dit pas autre chose, même si le ministre de l'économie et des finances feint de s'opposer à ses conclusions : il faut rétablir les équilibres pour pouvoir obtenir une meilleure croissance.

Simplement le langage du nouveau gouvernement français paraît plus dynamique. Il insiste sur l'aspect positif de sa politique, qui est de se donner les moyens d'une croissance plus forte tout en évitant « une relâche aveugle » et en préservant le pouvoir d'achat, alors que les experts internationaux mettent en avant les risques de dérapage. La nuance est importante quand on prétend mobiliser les acteurs du développement.

Il est vrai que si l'on s'en tient aux perspectives établies tant par l'OCDE que par les comptes de la nation, le taux de croissance envisagé (à peine 2 % en 1985) laisse un problème irrésolu, celui de l'emploi, auquel, curieusement, M. Bérégovoy ne fait pas allusion dans son interview. L'effort de modernisation ne fait que rendre plus difficile - du moins à brève échéance - la situation. Les gains de productivité obtenus dans le secteur manufacturier comme dans les services le seront au détriment des créations d'emplois. Que faire ? Avec l'art de la litote qui la caractérise, l'OCDE recommande d'instaurer une « grande flexibilité » sur le marché du travail et aussi, le même mot est employé, « accroître la flexibilité du processus de formation des salaires ».

Cela veut dire multiplier les postes à temps partiel, les contrats à durée déterminée mais aussi freiner la progression des salaires. Jusqu'où peut-on aller en la matière ? Le débat est là. Si l'on veut avant tout sauvegarder les acquis sociaux, respecter les codes sociaux, la porte se referme aussitôt. Mais à trop vouloir les enfreindre on aboutirait à une sorte de capitalisme sauvage dont les effets sont à redouter.

Encore qu'il faille s'interroger sur nos habitudes de penser. Se demander par exemple les raisons qui nous amènent à défendre un salarié toucherait moins que le SMIC et à admettre qu'un jeune sans emploi perçoive 1 800 francs par mois. Qui dira le coût social et donc éco-

nomique d'une jeunesse privée du droit au travail et qui dépérit de se sentir inutile. Le marché du travail n'est-il pas à réinventer ?

Il peut paraître utile cette fois de regarder ce qui se passe ailleurs non nécessairement pour prendre exemple mais pour comprendre comment les choses peuvent évoluer. Aux Etats-Unis il a été créé 15 millions d'emplois en huit ans de 1973 à 1981. Pratiquement tous l'ont été dans les services, qui sont passés, pour ceux du privé, de 42 millions de salariés à 55 millions, et, pour l'administration, de 16 à 18 millions. Le secteur de la fabrication a progressé que de 300 000 unités pendant que le secteur agricole en perdait autant. Mais il convient de rappeler que, sur un travailleur qu'on trouve par exemple dans l'industrie, on ne fait plus que trent-deux heures dans le secteur tertiaire.

Chacun sait qu'on pourrait en France multiplier les services, comme le rappelle Alfred Sauvy (le *Monde* daté 5-8 août), ouvrir les guichets à des centaines plus convenables pour ceux qui travaillent. Bref, inventer et créer en quelque sorte une dynamique de l'emploi en acceptant éventuellement que tout ne se passe pas exactement comme il conviendrait, pourvu que soit rejeté comme social et pernicieux le chômage.

FRANÇOIS SIMON.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ALUSSEDAI REY

Le chiffre d'affaires hors taxes et hors produits accessoires du deuxième trimestre 1984 s'élève à 778 millions de francs, en progression de 17 % sur celui du deuxième trimestre 1983. Au 30 juin, le chiffre d'affaires cumulé est de 1 532 millions de francs, en progression de 15 % sur celui de l'an passé.

La demande est toujours forte pour les principaux produits de la société, en France comme à l'étranger.

AMAX

9,8 millions de dollars ou deuxième trimestre. AMAX Inc. a annoncé un bénéfice net de 9,8 millions de dollars, soit 0,06 dollar par action ordinaire, pour le deuxième trimestre de 1984, une perte nette de 21,2 millions de dollars (10,40 dollar par action) au deuxième trimestre 1983. Le bénéfice d'exploitation avant impôt a atteint 57 millions de dollars, contre 25 millions de dollars au deuxième trimestre 1983. Pour les six premiers mois de 1984, le bénéfice net a atteint 18 millions de dollars (0,10 dollar par action ordinaire) contre une perte nette de 69,9 millions de dollars (1,29 dollar par action) au premier semestre 1983.

M. Bérégovoy : il faut réduire les déséquilibres pour obtenir une croissance plus forte

Dans une interview accordée au *Matin* du 8 août, M. Pierre Bérégovoy commente l'étude de l'OCDE. Il rappelle que l'objectif du gouvernement est de préserver le pouvoir d'achat et s'affirme partisan de réduire le déficit public. On peut le faire - en gérant avec rigueur et imagination nos finances - affirme le ministre de l'économie et des finances que poursuit : « Moins dépenser et mieux dépenser. Faire plus pour les secteurs d'avenir : la recherche, la formation, l'investissement ; moins pour les dépenses courantes de fonctionnement. »

« Je me sens davantage en accord avec les suggestions faites par Jacques Médecin dans son rapport au Conseil économique et social, pour qui le progrès de la productivité de l'ensemble des facteurs de production peut seul assurer à la fois l'accroissement du pouvoir d'achat des salaires, le ralentissement de la hausse des prix et l'amélioration de l'autofinancement des entreprises, poursuit M. Bérégovoy. Ce fut la voie préconisée par Pierre Mendès France, les conditions ont changé et il nous faut en tenir compte. Mais la méthode reste valable. Résumons-la : modernisation des équipements et formation des hommes. »

SUISSE

Baisse de 0,2 % des prix en juillet. Les prix à la consommation en Suisse ont reculé de 0,2 % en juillet, selon les statistiques officielles publiées mardi 7 août. Le taux d'inflation des douze derniers mois s'établit ainsi à 2,8 %, le même que pour la période juin 1983/juin 1984.

ECONOMIE ET HUMANISME

N° 278 JUILLET/AOÛT 1984

Dossier : POLOGNE, LA SOCIÉTÉ FACE AU POUVOIR

Une analyse approfondie des rapports entre la société et l'Etat, qui marquent la vie quotidienne et permettent de mieux comprendre les luttes sociales.

Avec O. Redor, S. Roguska, L. Adamczak, R. Baurier.

La numéro : 46 F Abonnement 1984 : 200 F

ECONOMIE ET HUMANISME, 14, rue Antoine-Dumont 69372 LYON Cedex 08

SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR - SA

Anza km 7, route d'Essaouira, BP 312, Agadir-Maroc

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DE PRÉSELECTION

Les sociétés intéressées par notre appel d'offres de préselection relatif à la construction d'une troisième ligne de cuisson (1 200 t/jour de clinker), paru dans le journal *le Monde* du 13/7/84, sont informées que la date de clôture de remise des offres est reportée au 31 août 1984 à 12 heures précises.

Énergie

Le Nigéria et l'OPEP. Le Nigéria respectera les décisions de l'OPEP, dans les limites de l'intérêt national, a déclaré le général Buhari, chef de l'Etat nigérian, qui recevra une délégation de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Le général Buhari a souligné les difficultés actuelles du pays pour vendre son pétrole et, tout en réaffirmant son attachement à l'OPEP, a précisé que les capacités de sacrifices de Lagos « ont des limites ».

Emprunt Groupé de Collectivités Locales d'Ile-de-France

510 millions de F. - 6 Août 1984

13,90%

Emission de 102.000 obligations de 5.000 F.

Prix d'émission : le pair.

Jouissance, règlement : 20 août 1984.

Durée de l'emprunt : 10 ans.

Amortissement : 10 annuités constantes (denti-tirage, demi-rachat).

Taux de rendement actuariel brut : 13,90%



Abonnement dans les Bureaux, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste et les Caisses d'Épargne. Les intérêts de ces titres figurant parmi les revenus (avant droit) à l'abattement de 5,000 F par an. Une note d'information (visa C.33.18, n° 84.211 du 1/8/84) peut être obtenue sans frais auprès de la C.A.E.C.L. 58, rue de Lille - 75350 PARIS, et des établissements chargés du placement.

Avec le concours de la C.A.E.C.L.

مكتبة الأصل

سكروان الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

7 AOUT

PARIS

7 août

Net repli

« Déjà, ce n'est pas encore pour cette fois... Un tamis de plus pour le comportement de Wall Street lundi soir (voir par ailleurs), les boursiers parisiens estiment, à l'instar de ce qui s'était déjà passé en mars dernier, que New York est sans doute retourné pour quelque temps, après la vigoureuse bond en avant effectué la semaine précédente, en l'espace des trois dernières séances. Du coup, les actions étrangères, qui avaient le vent en poupe depuis deux ou trois jours (on a traité 238 millions de francs sur le marché RMI lundi sur ces titres, contre 182 millions de francs pour les valeurs françaises), se sont très nettement calmées. Conséquence directe: alors que la normale américaine inscrivait un nouveau record historique à Paris (à 8,5730 F), c'était un mouvement étendu à l'ensemble des marchés, le dollar-titre se maintenant encore à 10,30/40 F. Côté valeurs françaises (l'Indicateur instantané est en repli de plus de 1,2 %), on relève des baisses importantes. Mines de Saint-Germain, qui avait précédemment gagné de 1,9 % lundi, a reculé de 1,2 % le lendemain; un coup pour Renault, ou presque. Par ailleurs, Lesieur, Cetelem, Penarroya, Presses de la Cité, Sico, Imetal reculent de 4 % à 6 % en moyenne. A l'inverse, rares sont les hausses qui dépassent 1 %. Signations tout de même Géophysique, Cédotel, St-Louis-Bouche, Navigation Mixte, Euro-marché avec des écarts de 1,5 % à 2 %. Sur le marché de l'or, le cours de l'once internationale a reculé de 352,40 à 346,23 dollars l'once au premier fixing dans la City. Le ligot a perdu 950 F, à 99 000 F, tandis que le napoleon restait à 1 F sur son actif, à 611 F. Forte baisse des mines d'or (8 % à 9 %), notamment St-Helena, Free State, Anglo-American, Randfontein.

NEW-YORK

7 août

Résistant

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites, mardi, à Wall Street. Cette fois encore, elles ont été assez bien absorbées et, comme la veille, l'indice Dow Jones des industrielles a encore grignoté quelques fractions, s'établissant en clôture à 1 204,61 (+1,56 points), son niveau le plus haut depuis six mois. Le bilan de la séance a cependant été beaucoup plus contrasté, avec un nombre de hausses (880) légèrement supérieur à celui des baisses (706). D'autre part, 442 valeurs n'ont pas varié. Autour du Big Board, les professionnels se félicitent de la résistance du marché, une résistance d'autant plus significative à leurs yeux que l'activité, encore très forte, a néanmoins sensiblement diminué: 127,95 millions de titres ont changé de mains, contre 236,57 millions précédemment. « C'est la pause qui déçoit », disait un analyste en ajoutant: « Beaucoup d'argent et de titres ont été échangés. Les achats faits par les investisseurs institutionnels sont désormais plus sélectifs. Pour une bonne part, la Bourse a été rassurée par le reprise du marché obligataire favorisé par l'abaissement avec lequel le Trésor est parvenu à placer 6,5 milliards de dollars de « notes » à trois ans. Les taux d'intérêt ont légèrement baissé. A propos du boyer de l'argent, le sentiment était plutôt hésitant et certains n'excluaient pas la possibilité de voir le Dow, très prochainement, monter jusqu'à 1 300.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, % de variation, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FRONCE-POULENC - Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 262 milliards de francs au premier semestre 1984, soit une progression de 27,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, indique la société, précisant que, à structure comparable, l'augmentation ressort à 19 % d'une année à l'autre.

même période de 1983 », indique la société, précisant que les revenus de BIS SA, société holding, ont représenté à 49 millions de francs, contre 51,2 millions au premier semestre 1983.

AUSSEDAI-REY - Hors taxes et produits accessoires, le chiffre d'affaires consolidé réalisé pendant le premier semestre 1984 par cette entreprise s'est établi à 1,5 milliard de francs, en progrès de 15 % sur la même période de l'exercice 1983.

KUWAIT ASIA BANK - Cette banque arabe va ouvrir son premier bureau australien à Melbourne, a annoncé M. Rob Jolly, directeur du Trésor de l'Etat de Victoria. Premier banque arabe à ouvrir une représentation dans ce pays, la Kuwait Asia Bank commencera ses opérations dans les prochaines semaines, a-t-il précisé.

M. Jolly a déclaré que la décision d'ouvrir ce bureau sera « un tremplin préliminaire » pour la pénétration de l'Australie et de la région du Pacifique sud. La Kuwait Asia Bank a été créée en mars 1981; et ses actionnaires incluent notamment les principaux établissements financiers du Koweït.

Le directeur de Trésor fédéral, M. Paul Keating, a, pour sa part, déclaré, la semaine dernière, qu'il espérait lancer des appels d'offres pour accorder de nouvelles licences à des banques étrangères au courant de ce mois. De sources gouvernementales, on indique qu'une décision au niveau fédéral sur l'ouverture de banques étrangères en Australie était attendue pour le mois de septembre prochain. (AFP.)

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Règlement mensuel

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates. Columns: MARCHÉ OFFICIEL, COURS DES BILLET, MARCHÉ LIBRE DE L'OR. Includes rates for various currencies like Dollar, Mark, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

Table of stock prices for Paris Comptant. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various French stocks like Air France, Bouygues, etc.

UN JOUR DANS LE MONDE

- DOSSIER
2. LES DIFFICULTÉS DE LA PRESSE QUOTIDIENNE PARISIENNE
ÉTRANGER
3. PROCHE-ORIENT
4. AMÉRIQUES
DIPLOMATIE
POLITIQUE
LES JEUX OLYMPIQUES
SOCIÉTÉ
LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
ÉCONOMIE

11. PORTRAITS : Sophie Calle et Cindy Sherman
12. UNE SÉLECTION
13. PROGRAMMES DES EXPOSITIONS
14. EXPOSITION : hommage à John Craven
15. AGRICULTURE
16. RADIO-TELEVISION (16)
17. INFORMATIONS
18. Au Cambodge POUR 10 DOLLARS VOTRE COMBATTANT

ROMPANT UNE ACCALMIE D'UN MOIS
L'aviation irakienne attaque un super-pétrolier près de l'île de Kharg

La mystérieuse affaire des explosions survenues dans le golfe de Suez et en mer Rouge semble avoir rebattu l'échiquier dans le Proche-Orient. Rompant une accalmie qui a duré près d'un mois, l'aviation irakienne a attaqué le mardi 7 août un pétrolier américain, le Friendship-I, chargé de livrer du pétrole au sud du terminal pétrolier de l'île de Kharg, sans toutefois l'endommager sérieusement.

Le projet de référendum
LE DÉBAT CONTINUE AU SÉNAT
Mercredi matin 8 août, au Sénat, la discussion du projet de loi constitutionnelle, portant révision de l'article 11 de la Constitution, reprend avec l'intervention de M. Stéphane Bonduel (Rassemblement démocratique, Charente-Maritime).

M. Abdolmohammed
Le président Mitterrand, qui a reçu mardi le président de la République de Djibouti, M. Hassan Gouled Aptidon, directement concerné par l'insécurité qui pèse sur la navigation internationale en mer Rouge, devait s'entretenir, ce mercredi après-midi, avec le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Hosni Mubarak.

Sur le vif
Pouce !

Avant, je me trimbalais en Solex, un vieux, un 5 000 jaune, pour les spécialistes, un peu poussé, mais ça suffisait pour m'emmener au collège où je travaillais à Arras.

LES EXPORTATIONS TECHNOLOGIQUES VERS LES PAYS DE L'EST
Les pressions américaines sur leurs alliés portent leurs fruits
Le groupe suédois Ericsson vient de renoncer à répondre à l'appel d'offres lancé par la Bulgarie pour son équipement en centraux téléphoniques électroniques.

23 TONNES DE POISSONS MORTS DANS LA VIENNE
Empoisonnés par les produits toxiques que la papeterie de Saillat-sur-Vienne (Haute-Vienne) a déversés, des milliers de poissons sont morts dans la Vienne. Plus de 23 tonnes de poissons ont été retirées de la rivière à Chabarnis (Charente), et l'on craint que la pollution ne ravage l'aval durant encore quelques jours.

LEGER REPLI DU DOLLAR
L'ECU BIENTOT COTÉ A BRUXELLES

Poursuivant le mouvement de yo-yo qui l'avait porté la veille à un record historique à Paris (8,9730 F en séance officielle), le dollar était en léger repli mercredi 8 août sur les places européennes. Cette déviation, plus ou moins temporaire, est attribuée à un recul - modeste - des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où le foyer de l'argent interbancaire avait régressé de 11 13/16 % à 11 11/16 %.

ON CASSE !!! -25% SUR TOUT
dégriff meubles
42, Quai d'Austerlitz, PARIS 13

